



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13651 - 4,50 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Fontaine

SAMEDI 17 DÉCEMBRE 1988

Retour de l'anglais au Québec

Cinq magistrats viennent de prendre le risque de relancer la querelle linguistique au Québec et de troubler à nouveau, entre la « Belle Province » et le pouvoir fédéral canadien, des relations qui n'ont cessé de s'apaiser ces dernières années.

La Cour suprême du Canada, jeudi 15 décembre, a déclaré inconstitutionnelles les dispositions de la loi 101 du Québec qui interdisent pratiquement l'usage de l'anglais dans l'affichage, la publicité et la dénomination des sociétés. Les juges ont, à l'unanimité, estimé que la législation provinciale était incompatible avec la Charte canadienne des droits et libertés. Ils considèrent que l'exigence de l'emploi exclusif du français « est un moyen disproportionné par rapport à l'objectif légitime de garantir la « survie de la langue française ».

Cette décision fait tomber un nouveau pan de l'édifice juridique constitué en 1977 par le gouvernement de René Lévesque, chef du Parti québécois (indépendantiste) afin de renforcer le caractère francophone de la province. Deux précédentes décisions de la Cour suprême en avaient déjà réduit la portée dans l'enseignement et dans la rédaction des textes législatifs et judiciaires.

Quelques heures à peine après l'annonce du jugement, les mouvements nationalistes francophones du Québec ont commencé à se mobiliser, appelant à des manifestations samedi et dimanche.

M. Robert Bourassa, premier ministre libéral du Québec, s'est donné un délai de réflexion avant de faire savoir s'il envisageait de recourir à la clause « nonobstant ». Celle-ci, contenue dans la Charte canadienne des droits, autorise une province à déroger à l'application des décisions prises au niveau fédéral. Les milieux les plus nationalistes le poussent à choisir cette solution.

Mais, dans ses attentes, le jugement lui en suggère une autre : un compromis qui devrait convenir à ce dirigeant modéré, qui, au fil des dernières années, a su habilement dissuader le plus part de ses concitoyens de se laisser séduire par le séparatisme du Parti québécois, maintenant en perte de vitesse. Les magistrats suprêmes ont proposé que, dans l'affichage commercial, « le français soit mis davantage en évidence qu'une autre langue », c'est-à-dire l'anglais.

Ce compromis aurait le mérite d'éviter que ne réapparaisse entre francophones et anglophones les tensions d'autrefois. Il permettrait au Québec de poursuivre au mieux de ses intérêts une progressive réintégration dans le giron de la communauté canadienne, un mouvement qui a été confirmé depuis la « non » au référendum de 1980 sur l'indépendance, et surtout depuis l'accord de la Mecque, reconnaissant au Québec le statut de « société distincte ». Cet accord conclu entre toutes les provinces en 1987, à l'initiative de M. Brian Mulroney, premier ministre du Canada, a été l'un des éléments qui ont permis à ce dernier et à son parti (conservateur) d'obtenir un très franc succès au Québec lors des élections générales du mois dernier. Le réveil d'un particularisme excessif paraîtrait en contradiction flagrante avec le résultat de ce scrutin.

M 0147 - 1217 0 - 4,50 F



Reprise en main après le séisme

Moscou s'en prend violemment aux nationalistes arméniens

Tandis que les recherches de survivants cessent progressivement dans les villes d'Arménie sinistrées par le tremblement de terre, la plupart des équipes de secours venues de l'étranger s'approprient, vendredi 16 décembre, à rentrer dans leurs pays. Cependant, les autorités soviétiques lancent une violente offensive contre les militants nationalistes arméniens, qu'elles accusent d'avoir voulu profiter de la situation créée par le séisme.

MOSCOU de notre correspondant

A toutes les victimes du séisme, le pouvoir soviétique a délibérément décidé d'en ajouter une, et de taille : le mouvement nationaliste arménien.

Violemment attaqué dès dimanche dernier par M. Gorbatchev, l'organisation qui l'incarne, le Comité Karabakh, est en effet la cible d'une offensive brutale et concertée à laquelle tous les organes de l'Etat apportent leur

contribution. Vendredi 16 décembre encore, la *Pravda* a ainsi publié, sur trois colonnes encadrées, un réquisitoire haletant qualifiant le comité de « défi à la raison et à l'honneur ». Au passage, l'organe du comité central indique que vingt-deux personnes ont été arrêtées et condamnées, dimanche dernier, à trente jours de prison.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6 et page 2 le point de vue de J.-M. KARAGUELIAN.)

Futurs opérés, femmes enceintes, jeunes couples...

SIDA : le gouvernement incite au dépistage systématique

Le ministère de la santé rend publics, vendredi 16 décembre, à l'occasion des Journées annuelles du Comité national d'éthique, les principes qui devront être respectés en France pour le dépistage du SIDA. Cet examen ne sera pas obligatoire, mais devra être proposé de manière systématique dans de multiples situations (personnes hospitalisées, femmes enceintes, examen prénuptial, etc.).

M. Claude Evin, ministre de la santé, a donc tranché : le dépistage de la contamination par le virus du SIDA ne sera pas rendu obligatoire. Tous les médecins seront, en revanche, invités à le « proposer » dans de très nombreuses situations, pathologiques ou non. Cette importante décision réussit à concilier le respect des libertés individuelles et les impératifs médicaux et scientifiques de surveillance de l'épidémie. Elle devrait mettre un terme à la polémique lancée, il y a quelques années, par les milieux d'extrême

droite, puis, en juillet dernier, par le professeur Schwarzenberg, sur la nécessité d'imposer ce dépistage, chez les femmes enceintes notamment. Cette décision est aussi prise au moment où le Comité national d'éthique, qui clôt ses Journées annuelles en présence du premier ministre, reconnaît publiquement ne pas être parvenu à fournir une réponse sur cette question pourtant essentielle.

(Lire l'article de JEAN-YVES NAU, page 15.)

Les projets de M. Rocard, les socialistes et le 49-3

Mais où est donc passée la deuxième gauche ?

M. Michel Rocard, qui est, dimanche soir 18 décembre sur TF1 l'invité de « 7 sur 7 », s'efforcera de mettre fin au « déficit d'explication » qui lui est reproché. Il intervient alors que le climat social à la RATP paraît être en voie de détente. Le climat politique, en revanche, du fait du durcissement des centristes à l'Assemblée nationale, s'alourdit, le premier ministre est contraint de recourir à la procédure de l'article 49-3 de la Constitution.

par Jean-Marie Colombani

Mais où est donc passée la deuxième gauche ? Aurait-elle disparu, comme la « septième compagnie » ? Au point de départ de ce qu'il faut bien appeler une déception, il y a, bien sûr, le choix du président au mois de mai dernier : Pierre Bérégovoy ou Michel Rocard ? Le premier incarnait, et incarne toujours, une gestion tran-



quille. Le second était une promesse, une attente, une idée.

De l'élection présidentielle de mai 1988, on ne dira jamais assez que l'opinion n'attendait rien : elle était donc, et est toujours, sceptique sur l'action politique, au point de se désintéresser massivement des plus récents scrutins ; mais elle était, et reste sans doute encore, disponible. Or de Michel Rocard, au nom de ses longues

années militantes où il fut le porte-drapeau de la deuxième gauche, on attendait, confusément, une rupture qualitative. On l'attend toujours ! Certes pas une rupture avec le capitalisme, de la part d'un homme qui a toujours voulu concilier le Plan et le marché. Mais au moins avec le libéralisme façon Chirac, comme avec le socialisme façon Mauroy ou sa version réduite aux acquis, le modernisme façon Fabius.

Pour toute réponse, le premier ministre... dit : je gère ! La gestion a, certes, sa « noblesse » : la gauche l'a trop longtemps attendue pour faire la fine bouche. Mais la gestion avait déjà, à gauche, ses modèles : Pierre Bérégovoy, justement, ou Laurent Fabius. Sur le terrain du réalisme économique, Michel Rocard a bel et bien été rattrapé par ses camarades et a cessé d'innover : « Je tiens, moi, disait-il avant les autres, que le rêve en politique, disons l'excès de rêve, est une attitude de droite. » L'ennui est que, à trop se contenter de la gestion, on ne laisse subsister que le côté « destructeur de rêves ». C'est dangereux !

A cet hymne à la gestion qu'il propose et qui tient sans doute à une sorte de grâce d'Etat - le premier ministre plonge avec avidité dans les dossiers, négocie « infatigablement », et parle avec allégresse de la « galère » qu'est Matignon - s'est ajouté pendant six mois un hymne au silence - qu'il s'approprie, il est vrai, à rompre - à peine corrigé par la perspective d'échéances de plus en plus... lointaines !

(Lire la suite page 12.)

La rébellion a pris fin mais la crise persiste

Argentine : le chantage des soldats perdus

Reprenant à son compte la principale revendication des forces armées - la fin des poursuites contre les militaires, - le cardinal Primatesta, président de la conférence épiscopale argentine, a, le 14 décembre, appelé à la « réconciliation » de la société argentine et de ses forces armées. Cependant, le prix Nobel de la paix, M. Adolfo Pérez Esquivel, a entrepris une grève de la faim pour protester contre une « réconciliation » passant par l'impunité de tortionnaires et d'assassins.

BUENOS-AIRES de notre envoyé spécial

Il y a encore dix jours, c'était l'alerte générale. Et puis, comme

pour montrer que la normalité était revenue, les « mères de la place de Mai » ont, une fois encore, tourné en rond le jeudi 8 décembre devant le palais présidentiel, avec leur foulard blanc sur la tête et en main les photos de leurs enfants disparus. La rébellion militaire est terminée, et bien terminée. Le colonel Mohamed Ali Seineldin et ses hommes sont aux arrêts. Ils n'ont pas obtenu - pour l'instant - la tête du chef d'état-major de l'armée, le général José Caridi, qu'ils réclamaient.

Leur principale revendication - l'arrêt des procès pour violation des droits de l'homme - s'est heurtée à un « non » formel du gouvernement, la démocratie est sauve et le président Raul Alfonsín peut dire qu'il n'a pas cédé. Pourtant, une inquiétude diffuse règne à Buenos-Aires. La rébel-

lion est finie, sans doute : mais la crise militaire, elle, continue.

De l'avis général, en effet, les forces armées sortent plus unies que jamais - dans leurs revendications - des événements des premiers jours de décembre. Ces revendications portent sur des points précis : mais, surtout, elles traduisent un malaise général : les militaires argentins n'en finissent pas d'expier les crimes commis pendant la dictature, et la honte provoquée par la défaite des Malouines en 1982.

Humiliés, vilipendés, eux qui n'avaient cessé de diriger la vie politique du pays depuis cinquante ans, ils voient partout - jusque dans les réductions infligées à leur budget - des preuves de l'ostracisme dont ils se sentent désormais frappés.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 8.)

Force 10.
Des nœuds forts comme la mer.

Clips d'oreilles : 11 900 F. Collier : 9 500 F.

Avec du câble marin d'acier et de l'or, Fred crée des nœuds plus forts que les nœuds de la mer.

Bague : 5 200 F.

FRED
6, rue Royale, Paris 8° 42.60.30.65
Le Claridge, 74, Champs-Élysées, Hôtel Ritz, Hôtel Méridien - Espace "Galeries Lafayette", Paris, Aéroport d'Orly - 92, rue Eugène Coles, Deauville, 21, bd de la Croisette, Cannes - Hôtel Loews, Monte-Carlo, 20, rue du Marché, Genève - Beverly Hills - Houston - Dallas - New York.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,80 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; Espagne/Réunion, 7,20 F ; Côte d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,420 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 170 esc. ; Roumanie, 336 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (West Coast), 2 \$.

مكتبة من الأصل

Débats

مركزنا من الأصل

14

Le retour du social

par JEAN-FRANÇOIS TRANS (*)

Les élites discutent grand marché, noyaux durs et post-kroch quand, du diable vauvert, le social d'un seul coup resurgit. Lui que l'on croyait définitivement perdu, à jamais étouffé sous le vacarme infernal du grand bazar médiatique, le voilà de retour, et dans sa pire tenue : la grève.

Qui aurait encore, il y a six mois, misé un kopeck sur ce cheval fourbu à l'heure où doctement on relevait un assagissement de la société française et où, sereinement, on affirmait que les seules revendications étaient décentes morales ? Fallait des pronostiqueurs patentés. Il en est de la vie sociale comme de la Bourse, l'inattendu est la règle et, comme d'habitude, il est toujours prévisible.

Six années de régime sec dont les deux dernières sans le sel de l'équité, une victoire électorale de la gauche plus historique encore que celle de 1981, et le sentiment diffus d'une embelie économique, tout cela a suffi pour redonner corps aux réclamations salariales les plus folles.

Certes, n'exagérons rien. Seul le secteur public a bougé et encore, quelques catégories fortement stimulées, voire manipulées par une CGT qui rattrape dans le miroir les électeurs perdus par le PC. Il n'empêche : il y a un conflit. Et la gauche au pouvoir n'aime pas ça, tant elle le vit, d'ailleurs, à tort, sous la mode de l'incompréhension. Mais voilà, le « social », c'est son affaire depuis plus d'un siècle ! Alors elle s'interroge à voix haute. « Une sous-évaluation du mécontentement du secteur public », avoue Michel Rocard. C'est évident. Car nous avons tous fini par penser que les privilèges de l'emploi seraient par exemple les muets du sérail, comme si ça allait de soi pour un agent public d'être un nanni mal payé, mal commandé et mal vu au travail.

Mais il n'y a pas que cela. Nous avons aussi exagérément réduit le social au seul dérytère SF-RM, un peu moins aux riches, un peu plus aux pauvres. Ce truc, il fallait

le faire. Ce fut fait. Vite et bien. Mais une société ne se gouverne pas simplement aux extrêmes. Ceux du milieu, qui sont aussi les plus nombreux, éprouvent naturellement la peur de l'oubli. D'autant qu'ils partagent le sentiment que nul ne peut vaincre le chômage et que le temps demandé pour recueillir les dividendes en emplois n'est qu'un leurre.

Ajoutons l'insécurité du logement (ou du loyer), la longueur des transports, la perte de confiance dans le pouvoir émancipateur de l'école et l'insolence de l'argent gagné sur une bonne mine ou sur un bon coup, on peut comprendre que le « salaire » devienne l'exutoire des frustrations et des inquiétudes. Si rien ne compte ni ne vaut, alors pourquoi pas mille balles de plus tout de suite. Et advenue que pourra !

Voilà le constat ! Il oblige la gauche à livrer rapidement son message.

Bien sûr il y a la voie facile qui consiste à défaut d'organiser le mouvement social d'en devenir le porte-parole zélé. Procédé plus ou moins efficace de congrès, il est néanmoins de peu de secours pour un gouvernement : une politique sociale ne s'invente pas à partir des slogans.

A l'inverse, le culte obséquieux de la rigueur, pâle répétition d'un discours encore juste, mais usé jusqu'à la corde, rend inaudible l'appel à la responsabilité. Ne prenons pas, en outre, des habitudes étrangères à nos desseins. La gauche n'est pas un simple parti d'administration. Elle n'a plus rien à démontrer sur le terrain de ses compétences. Mais elle a précisément à redonner tout son sens à la politique. Or nous nous glissons trop facilement dans les habits d'une administration des gens et des choses perçue par nos concitoyens comme trop lointaine et trop apolitique, c'est-à-dire dépourvue de réelle signification.

Il nous faut donc une nouvelle fois « réinventer le social ». Là

est la vocation de la gauche. C'est ce qu'attend d'elle le pays. Non qu'il faille manquer au respect des grands équilibres qui sont en plus toujours les plus forts. Mais sachons dire que sans une immense mobilisation de solidarité la démocratie politique ne sera plus que le lot d'un nombre décroissant de citoyens privilégiés, la courbe de l'indifférence ou de l'abstention se calquant sur celle du non-emploi et du mal-être.

Affichons une détermination forte sur un certain nombre de principes. D'abord révaloriser les métiers les plus durs qui sont souvent les plus mal traités. Quel de plus naturel dans une société où l'essentiel passe inaperçu. Ensuite réintroduire dans le secteur public la formule des contrats de productivité. Avec la désinflation, la négociation menée sur les seules grandes notions est réduite à sa plus simple expression, à savoir l'énigmatique GVT. Pour lui redonner du sens il convient de changer d'indicateur : rien de mieux que la participation aux résultats.

Echanger partout des hausses de salaires contre des avantages non marchands : plus de formation, un meilleur transport collectif, des conditions et des horaires de travail plus satisfaisants, tout cela constitue de la distribution du pouvoir d'achat non inflationniste. De même faut-il réactiver les fonds salariaux, c'est-à-dire le salaire réinvesti dans l'entreprise, et inventer des plans d'épargne qui serviraient à financer la consommation future. En effet, l'expansion du crédit à la consommation n'est pas sans lien avec les difficultés actuelles. Consentis à des taux proches de l'usure (18 %), ces prêts réintroduisent subrepticement l'inflation que l'on avait, croyait-on, expurgé de la seule marchandise.

(*) Pseudonyme de MM. Jean-Michel Gaillard, François Hollande, Jean-Yves Le Dran et Jean-Pierre Mignard, militants au sein du PS du groupe des transcurants.

Enfin, il ne sera pas possible plus longtemps de laisser de nombreux jeunes chômeurs de dix-huit à vingt-cinq ans sans aucune rémunération. Un droit équivalent au RMI devra être établi dès lors que les formules actuelles (TUC, stages...) ont été épuisées.

Mais le discours social de la gauche, c'est aussi l'Europe. Le grand marché de 1993 est une étape irréversible. Au milieu du qué, hésiter, c'est être emporté. Car combien d'amertumes et de déceptions conforteraient alors un nationalisme de mauvais aloi, sans même la garantie d'un de Gaulle pour le canaliser dans les limites acceptables. Mais avancer sans savoir où l'on va revient à dessiner une Europe sans harmonie sociale ni intérêt public supérieur à la somme des intérêts nationaux et privés qui à la fois la composent et la décomposent. La déroute urbaine de Naples ou de Liverpool n'est pas notre horizon. Or les seules lois du marché ne pourront pas résoudre les problèmes sociaux, culturels et humains. Ce sera une Europe à rayon « discount » pour les uns et de produits de luxe pour les autres. On voudrait une civilisation, on aura un supermarché.

Ce serait quand même un comble pour les socialistes d'avoir été les inventeurs de l'Acte unique sans parvenir à concevoir un grand plan social. Faut-il encore s'en donner les moyens. Il est ainsi aujourd'hui absurde de ne pas rassembler les socialistes européens - c'est dorénavant possible des positions récentes des travaillistes anglais et des socio-démocrates allemands - en vue d'organiser la gauche européenne en une seule et même force de réflexion et d'action pour l'Europe. Le temps d'un congrès d'Epiney de la gauche européenne est venu. Sans quoi chacun se verra réduit à l'impuissance et accablé à mener un combat séparé. Ce sera le grand marché contre les Curieuses. On en connaît l'issue. Dans l'Europe aussi, il faut organiser le retour du social.

L'Arménie, citadelle assiégée

par JEAN-MARIE KARAGUELIAN (*)

DURANT quelques jours, l'épouvantable tremblement de terre a fait passer au second plan la situation dramatique dans laquelle vivait l'Arménie. C'est M. Gorbatchev lui-même qui a remis dimanche les pendules à la pragoise - à l'activité politique dans la région du monde où il était devenu le plus impopulaire.

Quel chemin depuis ces manifestations de février à Erevan, où ses portraits s'élevaient partout comme garants du rattachement du Karabagh à l'Arménie ! Le pogrom de Soumgait, suivi des massacres d'Arméniens à Bakou et Kirovabad, a mis en évidence le visage pro-turc de la politique de Moscou, qu'on accuse unanimement à Erevan, d'avoir favorisé les exactions. Toute une tradition russophile, pourtant assez fortement implantée dans l'intelligentsia arménienne, a été balayée par la passivité de l'armée en Azerbaïdjan, l'insolence des réponses du secrétaire général aux diverses délégations arméniennes, le rejet sans appel des légitimes demandes concernant le Karabagh, la « farce » des procès de Soumgait prétendant qu'il ne s'agissait là que de « hooliganisme », le flot continu des falsifications étalées dans la presse et la télévision moscovites.

Pour couronner le tout, c'est au milieu d'une des plus grandes catastrophes naturelles du siècle que M. Gorbatchev déclare qu'il est temps de frapper un grand coup « contre ces « malpropres », ces « démagogues corrompus ». De qui s'agit-il, et comment en est-on arrivé là ?

Depuis longtemps les revendications avaient dépassé le problème du Karabagh : sort des cinq cent mille Arméniens vivant parmi les Turcs d'Azerbaïdjan, pollution croissante des plaques, opposition au projet ultra-centralisateur de la nouvelle Constitution.

Extraordinaire communion

Le gouvernement arménien, inexistant et impuissant, était déconsidéré et avait laissé la place de facto à ce « Comité Karabagh », formé de onze intellectuels qui tenaient quasi quotidiennement des meetings sur la place de l'Opéra : durant des heures, au milieu des informations et des élaborations de tactiques, on assistait à une extraordinaire communion entre les discours de ces jeunes tribuns et les aspirations des dizaines de milliers de personnes présentes.

A partir du début novembre, la situation se tendait au fur et à mesure que s'amplifiaient les massacres en Azerbaïdjan et qu'approchait la session du Parlement arménien, prévue pour le 22 novembre. Le comité avait réussi à y faire élire deux de ses membres, qui allaient défendre la plate-forme populaire au cours de débats retransmis en direct et suivis à la télévision par la ville d'Erevan tout entière. Le soir, la session est interrompue sine die. La population, frustrée, manifeste le lendemain ; le 23 au soir, cent mille personnes, bravant le froid, s'aggloutinent devant les grilles du comité central et attendent jusqu'à 2 heures du matin la sortie des trois membres

du comité convoqués par le gouvernement.

Devant l'absence de résultats, le comité décide de réunir lui-même le quorum des deux tiers, et, le 24 au soir, la session reprend dans la salle de l'Opéra. La foule attend dehors, montrant une fois de plus cet extraordinaire sens de la discipline et de la solidarité qui ne l'a jamais quittée. A 2 h 30, la session se termine par l'adoption de la plate-forme, dans une ambiance ambiguë faite de liesse et d'angoisse : car peu avant, à minuit, l'état d'urgence avait été décrété à Erevan. C'était pourtant la ville la plus calme au monde ; mais les massacres de Bakou et Kirovabad avaient exigé l'instauration de cet état d'urgence dans ces villes d'Azerbaïdjan, d'où la même mesure à Erevan pour se donner l'air d'un pseudo-équilibre.

Le 25 novembre, Erevan se retrouve donc avec les tanks à chenilles à chaque carrefour, les « troupes de l'intérieur » postées aux endroits stratégiques avec armes et boucliers, le couvre-feu à 22 h, l'interdiction des rassemblements. Bref, une ville occupée. Pendant qu'à Bakou, dans le même cadre, meetings et exactions se poursuivent. Le ressentiment anti-russe et anti-Gorbatchev ne peut que s'accroître, et la popularité dont le premier secrétaire parvient à s'enlourir en Occident suscite la colère de tous les Arméniens.

« Nos jeunes »

L'état d'urgence a déjà rendu plus difficile la communication entre la population et « nos jeunes » - désignation affectueuse du comité Karabagh. M. Gorbatchev profite du séisme pour faire arrêter le moitié de ses membres, dont un député. Est-il conscient que, quand il les traite de « démagogues qui terrorisent les travailleurs », qui font pression sur les députés ainsi que sur les gouvernements d'Azerbaïdjan et d'Arménie », c'est au moins 95 % de la population qu'il qualifie ainsi ?

L'Arménie, entourée de Turcs hostiles, à l'ouest comme à l'est, voit ainsi le « grand frère du Nord » élargir son grand jour son immense A à la lumière de l'histoire, l'avenir d'annonce sombre. Le feu vert, voire les encouragements donnés aux Turcs d'Azerbaïdjan au début du siècle, ont signé la mort de l'Arménie occidentale. Les mêmes conditions offertes maintenant aux Turcs d'Azerbaïdjan ne vont-elles pas entraîner la fin de l'Arménie orientale ? L'arrivée massive en Arménie des dizaines de milliers de réfugiés de l'est, leurs récits horrifiés, font craindre le pire.

La nature n'est à son tour mise de la partie pour accélérer ce « pire ». Certes, on voit se dessiner une solidarité internationale qui a gravement manqué durant les pogroms et l'exode. Mais sera-t-elle suffisante pour enrayer un processus politique bien enclenché, qui vise au mieux à l'entassement, sur la petite Arménie soviétique pierreuse, de tous les Arméniens du Caucase, si ce n'est la fin de toute trace arménienne dans la région ? Il ne restera plus alors qu'une bande turque continue du Bosphore à l'Asie centrale. Moscou risque de le regretter un jour.

(*) Universitaire.

Au courrier du Monde

ENJEU

Grève sans prix

Sans vouloir se prononcer sur le fond, il me paraît intéressant de comparer l'enjeu et le coût d'une grève, celle des agents de la RATP.

L'enjeu : chaque gréviste peut raisonnablement espérer un bénéfice de l'ordre de mille francs de son action. Pour quelques milliers d'agents concourus, cela représente un enjeu de quelques millions de francs. Essayons d'évaluer le coût :

un million de banlieusards perdant chacun une heure par jour, au tarif d'une femme de ménage (50 F/heure) cela fait cinquante millions de francs par jour. Sur un mois nous obtenons 1,5 milliard : sans même prendre en compte les manques à gagner des entreprises dont l'activité est perturbée par cette grève, nous trouvons un facteur supérieur à cent entre l'enjeu et le coût.

Est-il raisonnable d'acheter sa bagnette de pain avec un billet de cinq cents francs sans réclamer la monnaie ?

PAUL REUSS (Gif-sur-Yvette, Essonne.)

ESPÉRANCE

Vieillessement social

Dans le Monde du 12 décembre, Denise Grey nous incite à apporter nos dons à la Fondation pour la recherche médicale, pour que nous puissions vieillir en pleine forme... Voici un retour en force de l'idéologie médicale selon laquelle la vieillesse est assimilée à une maladie. Si, en effet, la recherche médicale n'est pas inutile dans ce domaine, n'oublions pas que le véritable problème est d'abord celui du statut social des anciens. « La force et la santé » dont parle Mme Grey sont

autant le résultat d'un parcours social que d'un capital biologique. Travailler à ralentir le vieillissement cellulaire n'a de sens que si l'on cherche aussi à ralentir le vieillissement social. Comparez l'espérance de vie d'un cadre supérieur et d'un manœuvre tous deux âgés de trente-cinq ans : la différence en faveur du premier est de sept années !

Ne serait-ce pas plus efficace de donner des moyens financiers et un statut social aux professionnels du bas de l'échelle sociale, pour qu'à défaut de bien vieillir ils vieillissent « tout court », plutôt que d'en donner aux chercheurs ? Le gain potentiel d'espérance de « vie biologique » est aujourd'hui marginal par rapport au gain potentiel d'espérance de « vie sociale ».

BERNARD ENNUYER (Paris.)

COLLECTION "LES BELLES CORDELIÈRES"

Bague or diamants et saphirs 39200 F.

Clips d'oreilles diamants et saphirs 42500 F.

Clips d'oreilles or diamants et onyx 63800 F.

CHAUMET
JOAILLIERS DEPUIS 1780 PARIS

PARIS - LONDRES - NEW YORK - TOKYO

12 PLACE VENDÔME TEL 42.00.32.62
40 AVENUE GEORGE V TEL 49.52.08.25

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél.: (1) 42-47-97-27
Télex MONDPA 890672 F
Télécopieur: (1) 48-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde
Gérant: André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs: Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société: cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social: 620 000 F
Principaux associés de la société: Sociétés civiles « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des Lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.
Administrateur général: Bernard Wouts.
Rédacteur en chef: Daniel Verzet.
Correspondant en chef: Claude Salas.

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Tapez LEMONDE code d'accès ABO

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN: 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et textes de Monde au (1) 42-47-98-81.

Tarif	FRANCE	EUROPE	RUSSIE	AUTRES PAYS (en livras)
3 mois	354 F	399 F	504 F	657 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1237 F
9 mois	954 F	1 069 F	1 404 F	1 852 F
1 an	1 260 F	1 380 F	1 800 F	2 330 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composé 36-15 - Tapez LEMONDE

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Montmorency, 75007 PARIS
Tél.: (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois

6 mois

9 mois

1 an

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Code postal: _____
Localité: _____
Pays: _____

TARIF VALABLE JUSQU'AU 31-12-1988

ÉTRANGER: par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse: nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire les noms propres en capitales et d'imprimer.

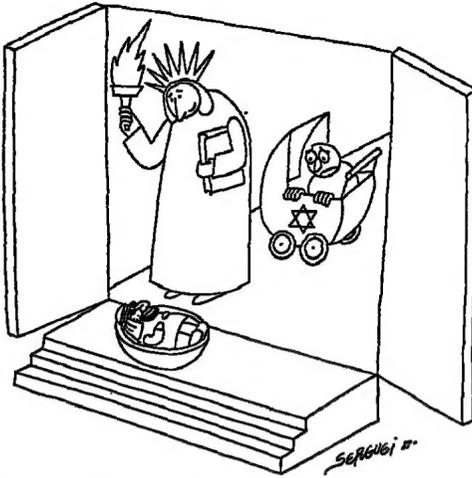
Etranger

Après la décision américaine d'engager un « dialogue substantiel » avec l'OLP

La situation s'est brusquement tendue vendredi 16 décembre en Cisjordanie, où se sont produits les incidents les plus sanglants depuis le mois d'octobre. Des heurts entre manifestants palestiniens et soldats israéliens à Naplouse ont fait cinq morts et au moins vingt blessés, dont certains dans un état grave.

Au lendemain de la décision d'ouvrir un dialogue direct avec l'OLP, le président Reagan avait tenu, jeudi 15 décembre, à rassurer Israël. « Nous avons très clairement fait savoir que nous n'avons pas reculé d'un pouce quant à notre volonté de garantir la sécurité d'Israël », et si les actes de l'OLP ne s'accroissent pas avec ses paroles « nous retournerons à la case départ », a-t-il notamment déclaré. Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, s'est exprimé dans le même sens dans une lettre adressée au ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès : « Notre décision n'a pas été prise à la légère. Nous surveillons étroitement la façon dont l'OLP observe les obligations qu'elle a contractées en renouant avec le terrorisme. Nous avons aussi l'intention de faire clairement comprendre à l'OLP que rien ne saurait affecter nos relations avec Israël. (...) Nous entreprenons ce dialogue les yeux ouverts et la garde haute. »

L'ambassadeur américain aux Nations unies, M. Vernon Walters, a souhaité pour sa part que les Israéliens « trouvent le moyen d'accepter » cette décision. M. Walters, a-t-on appris de source autorisée au Vatican, avait eu dès lundi, avant de se rendre à Genève, une longue entrevue avec le pape Jean-Paul II, à qui il avait fait part des intentions du président Reagan. La décision américaine paraît ainsi avoir été prise avant même la réunion de l'ONU à Genève. Cette annonce a été accueillie avec une vive satisfaction par le Saint-Siège, directement concerné puisqu'il invoque notamment le pro-



blème palestinien et celui de Jérusalem à l'appui de son refus d'établir des liens diplomatiques avec Israël.

Les déclarations de M. Shultz concernant l'OLP ont été largement saluées en Occident. M. Mitterrand s'en est félicité, de même que M^{me} Thatcher et M. de Mita et les porte-parole des diplomates ouest-allemande, grecque, portugaise et belge notamment. Les Pays-Bas, considérés comme un des plus proches alliés d'Israël en Europe et qui représentent les intérêts de l'Etat hébreu en URSS, ont annoncé qu'ils étaient désormais prêts à élever le niveau de leurs relations avec l'OLP et à envisager avec elle des « contacts officiels ». Quant au Parlement européen, il a demandé dans une résolution, adoptée jeudi par 60 voix contre 52 et 10 abstentions, que les Etats membres de la CEE reconnaissent l'OLP comme « gouvernement palestinien en exil ».

Berlin-Est, où il était arrivé dans la nuit de mercredi à jeudi pour une visite de travail d'une journée, M. Yasser Arafat — de même que M. Erich Honecker — s'est de nouveau prononcé pour une conférence de paix sous les auspices des Nations unies, avec la participation des cinq membres permanents du Conseil de sécurité et de tous les intéressés, dont Israël et l'OLP.

Le roi Hussein de Jordanie, en visite au Caire, et le président Moubarak se sont félicités, jeudi, de la décision américaine, comme l'avait fait peu avant l'Arabie saoudite. M. Moubarak, nous indique notre correspondant Alexandre Bucciatti, a estimé lors d'une conférence de presse que la restitution aux Palestiniens des territoires occupés après 1967 était une condition sine qua non pour réaliser la paix dans la région. L'Egypte a prêté à l'OLP le concours de ses experts en droit international et l'a soutenue inconditionnellement auprès des Etats-Unis. M. Moubarak avait notamment téléphoné à M. George Shultz mercredi soir, immédiatement après la conférence de presse donnée par M. Yasser Arafat à Genève.

Les Israéliens, amers, ont le sentiment d'être incompris

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Même attendu, l'électrochoc a été brutal. Israël se réveille un tantinet abasourdi, encore un peu incrédule. C'est donc de l'ami américain, et du plus pro-Israélien de ses porte-parole, en l'espèce le secrétaire d'Etat, George Shultz, qu'est venue cette décision en forme d'avertissement et de coup de semonce à Jérusalem : oui, l'OLP a évolué, au moins dans ses déclarations d'intention, et il est temps d'ouvrir un dialogue avec Yasser Arafat. Le quotidien *Hadassot* commentait : « La gifle est d'autant plus violente qu'elle est administrée par un gouverneur américain qui fut un des plus chaleureux à l'égard d'Israël. »

Vingt-quatre heures après ce geste que l'on attendait tout en ne voulant pas y croire, les dirigeants israéliens paraissent sortir d'une longue léthargie politique que rien jusqu'à présent n'avait semblé pouvoir ébranler. Le soulèvement dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza est entré dans sa seconde année. Voilà des semaines que l'OLP ne cessait de marquer des points dans l'opinion et auprès des gouvernements occidentaux.

Et comme ténaissés face à la réalité, les dirigeants israéliens s'expriment depuis plus d'un mois à doser la composition d'un impossible gouvernement à la suite d'indécises élections, le 1^{er} novembre. On s'interroge gravement sur l'attribution des portefeuilles aux partis religieux ou sur la définition de la judaïcité.

Quasi-trahison

C'est que le veto américain donnait la solide garantie que le jeu diplomatique resterait finalement à peu près inchangé tant que ce partenaire honni qu'est l'OLP se verrait refuser sa carte d'entrée. Ce brevet d'interlocuteur à part entière dans d'éventuelles négociations de paix, les Etats-Unis pouvaient seules le décerner. C'est presque fait. La gauche israélienne — y compris les colombes du Parti travailliste — s'en est vivement félicitée.

L'extrême droite nationaliste et une partie de la droite ont appelé à l'annexion immédiate des territoires face à cette « quasi-trahison américaine ». Mais les sentiments qui paraissent dominer à Jérusalem jeudi 15 décembre, du moins dans les milieux officiels, semblaient plus complexes : mélange d'amertume et

de déception, impression d'être incompris et isolé.

Le ministre des affaires étrangères sortant, M. Shimon Pérès, avait le ton de la sincérité quand il a expliqué aux correspondants étrangers que les Américains et les Européens ne pouvaient pas avoir la même perception de l'OLP qu'Israël. « Vous pouvez avoir une approche intellectuelle du problème, nous avons l'expérience pratique de l'OLP », a dit le dirigeant travailliste lors d'une conférence de presse. Envisager la création d'un Etat indépendant en Cisjordanie et à Gaza ? « C'est peut-être pour vous un simple exercice intellectuel ; pour nous, ce n'est pas aussi simple d'imaginer une entité hostile aux portes de Jérusalem. »

Et de rappeler quarante années de refus arabe de l'Etat d'Israël, tout en soulignant que l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza avait d'abord été provoquée par l'entrée en guerre de la Jordanie lors du conflit de juin 1967. C'était là de la part de M. Pérès une tentative d'explication de toutes les inhibitions d'Israël face à la levée d'un tabou et à une pression diplomatique accrue sur l'Etat hébreu.

Le directeur de la présidence du conseil, M. Yossi Ben Aharon, était encore plus amer, accusant les Occidentaux — dont les Etats-Unis — de s'être volontairement laissés bernier par les déclarations apaisantes de l'OLP. « Ils ont accepté d'être roulés, il n'y a pas d'autre mot », a lâché M. Aharon, proche conseiller du premier ministre et chef de la droite, M. Itzhak Shamir. Il a poursuivi, rageux : « Si l'on veut maintenant nous dire que nous sommes isolés dans notre interprétation [des intentions réelles de l'OLP], eh bien tant pis. Peut-être sommes-nous isolés, mais nous continuerons à prendre la réalité pour ce qu'elle est, même si le reste du monde pense autrement. Pour nous c'est une question d'intérêts vitaux. »

Car la première ligne de défense israélienne n'a pas bougé : quoi qu'en pensent les Etats-Unis, l'OLP reste une organisation terroriste, ont réaffirmé les principaux dirigeants israéliens. M. Ben Aharon l'a dit brutalement. M. Shimon Pérès a interrogé avec nuance : « J'apprécie que M. Arafat ait parlé de paix. Mais dans les faits ? » La seconde ligne de défense tient dans la conviction que les relations israélo-américaines sont suffisamment étroites et solides pour n'être pas entamées par ce différend sur l'OLP. De ce point de vue, on s'est déclaré rassuré par les précisions de M. Shultz selon lesquelles les Etats-Unis ne poursuivraient le dialogue avec M. Arafat que si les « faits » venaient confirmer son rejet du terrorisme.

Elections dans les territoires

Il reste que la décision américaine a bel et bien bouleversé l'échiquier diplomatique. M. Pérès l'a reconnu avec franchise : « Je sais que nous devons faire face à une situation nouvelle ; je ne me la cache aucunement. » Conscient qu'Israël ne pouvait éternellement rester sur la défensive et passif sans enregistrer les points marqués par l'OLP, M. Pérès a donc reformulé la seule proposition sur laquelle pourrait s'entendre un prochain gouvernement Likoud-travailliste. Il s'agit, « à la condition que s'instaure d'abord une période de calme de

quelques mois, d'organiser des élections totalement libres » dans les territoires occupés.

Le scrutin ne serait pas municipal — comme ce fut le cas en Cisjordanie en 1976. Il s'agirait, a dit M. Pérès, d'un vote « politique » pour désigner la délégation palestinienne devant participer à des négociations entre Israël et ses voisins arabes sur la paix et l'avenir des territoires.

M. Pérès a laissé entendre que le Likoud ne devrait pas s'y opposer : après tout, ces élections sont prévues par les accords de Camp David, seule base de négociation acceptée par le parti de M. Shamir, lequel ne serait pas non plus opposé à ce que ces pourparlers se déroulent sous le parrainage des Etats-Unis et de l'URSS.

L'interprétation de ce dispositif n'est pas facile. On peut y voir une ultime tentative pour « doubler » l'OLP et susciter l'émergence d'un leadership palestinien aux lieux et places de l'organisation de M. Arafat. Les chances de succès sont infimes. Les dirigeants israéliens savent que « des élections totalement libres » désigneraient des proches, sinon des membres de l'OLP. On peut alors y voir une manière détournée d'entamer finalement, mais sans le dire, un dialogue avec des personnalités représentant bel et bien l'OLP.

Cinq morts à Naplouse

On n'en est pas là. Les milieux nationaux dans les territoires rappellent que « l'OLP était le seul représentant des Palestiniens ». Ils ne cachent pas leur satisfaction après la décision américaine. Sourire rayonnant, le président du Syndicat des journalistes, M. Radouane Abou Ayache, nous déclarait : « Le moral est plus élevé que jamais, nous sommes tous à fait satisfaits. L'OLP a défini ses objectifs, et les Etats-Unis ont ouvert une brèche dans le mur qu'avait érigé Henry Kissinger. »

A l'instar de nombreux autres militants proches de l'OLP, Abou Ayache ignore pas que la situation est plus délicate que jamais. Quelques « opérations folles » de la part d'éléments palestiniens extrémistes, a-t-il indiqué, pourraient tout remettre en question. « Ils feraient le travail des Israéliens pour détruire la crédibilité d'Arafat. » En étant acceptée comme interlocuteur par les Américains, l'OLP est ainsi investie d'une nouvelle responsabilité. Les consignes de la « direction unifiée du soulèvement », qui regroupe les principales tendances de l'OLP, devraient traduire cette évolution, estime M. Abou Ayache.

A mots couverts, c'est laisser entendre que l'intifada ayant rempli un de ses objectifs — entrouvrir la porte des Etats-Unis à l'OLP — pourrait adopter désormais un profil plus politique. La journée de jeudi a été cependant marquée par des affrontements à Gaza et à Naplouse : dix-huit Palestiniens blessés par balles, dont trois enfants âgés de onze et douze ans. Vendredi matin, à Naplouse, de violents affrontements se sont produits après les funérailles d'un de ces jeunes Palestiniens décédé dans la nuit des suites de ses blessures. Les tirs des militaires israéliens ont fait cinq morts et vingt blessés.

ALAIN FRACHON.

L'Assemblée générale des Nations unies appelle à la tenue d'une conférence internationale

GENÈVE
de nos envoyés spéciaux

Décidément, M. George Shultz n'est pas seulement l'homme des coups de théâtre. Il s'est littéralement fait homme de théâtre en refusant à donner à la souvent trop pâle Assemblée générale de l'ONU un état inattendu, et aux interventions de M. Yasser Arafat un retentissement inespéré.

M. Pérez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, en a été si satisfait qu'il a déclaré jeudi 15 décembre, avant même le vote sur la réunion d'une conférence internationale de paix au Proche-Orient, qu'il avait un « rôle spécifique » à jouer : celui de convoquer ladite conférence. Concernant les deux virages historiques, le palestinien et l'américain, ils ne sont pas, selon M. de Cuellar, des volte-face. Au contraire, a-t-il estimé, ils ont été « bien mérités par les uns et par les autres ».

Quant aux Israéliens, a-t-il estimé, « il faut leur donner du temps pour digérer la nouvelle et tirer leurs conclusions, qui, je l'espère, seront des conclusions sages, dans un sens positif, constructif ».

Pour certains représentants arabes, l'annonce de M. Shultz a été vécue comme une divine surprise. Pour les Occidentaux comme une preuve de sagesse toute cartésienne. M. Petrovski, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, s'est fait, lors d'une conférence de presse, l'écho du soulagement ambiant. Il a salué la décision américaine comme « un pas dans la bonne direction », mais souligné qu'il ne suffisait pas d'ouvrir un dialogue pour la seule

vertu du dialogue. Il a demandé l'ouverture immédiate des travaux pour la tenue d'une conférence internationale. Il a aussi regretté — mais de façon extrêmement modérée et presque amicale — l'attitude d'Israël avant de préciser que l'URSS renouvellerait diplomatiquement avec l'Etat juif dès que serait enclenché le processus de préparation d'une telle conférence. Ce regret ne l'a pas empêché de remercier l'Etat juif pour la solidarité dont il a fait preuve envers les victimes arméniennes.

Deux résolutions

Quant à celui qu'on s'accorde à considérer comme l'artisan du succès de cette assemblée, M. Sten Andersson, ministre des affaires étrangères suédois, qui a inlassablement pris — et continue de prendre — contact avec tous ceux qui ont un rôle à jouer dans la tragédie israélo-arabe, il a séduit, souriant, faussement modeste, il s'est présenté comme un simple facteur, mais un facteur qui a tout de même délivré des messages. Rien n'interdit au facteur d'écrire des lettres, s'est-il précipité excusé.

Pendant ce temps, l'assemblée continuait à écouter quelques dizaines d'interventions qui n'ont pas spécialement influé sur les événements. Puis, on en vint au vote sur deux résolutions. La première appelle à la convocation d'une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient, selon le schéma tracé par M. Arafat lors de son discours de mardi, et présentée par une vingtaine de pays. Ce projet a été adopté par 138 voix, 2 contre (Etats-Unis et

Israël) et 2 abstentions (Canada et Costa-Rica).

Pour leur part, les Etats-Unis ont fait comprendre à leurs partenaires occidentaux que leur vote ne devait pas être interprété comme une condamnation sans appel de la conférence, mais que leur décision était motivée par de simples réserves. Les Douze, quant à eux, parlaient d'une seule voix malgré les réticences premières de la Grande-Bretagne, qui a soudain changé de position après l'annonce par les Etats-Unis de l'ouverture d'un dialogue avec l'OLP.

La deuxième résolution « prend acte de la proclamation de l'Etat palestinien », ce qui signifie en fait qu'un écrivain « Palestine » remplacera désormais celui où l'on pouvait lire jusqu'à présent « OLP ». Elle a été adoptée par 104 voix, la majorité automatique faisant force de loi, avec 36 abstentions dont celles des Douze et de la Suède, qui, tout comme nombre d'Occidentaux, estimaient ce vote prématuré. L'OLP aurait été, quant à elle, surprise et affectée, selon des sources diplomatiques, par ce nombre élevé d'abstentions.

Ces résolutions ne risquent-elles pas de demeurer, comme tant d'autres, lettre morte ? On peut espérer que non, étant donné l'immédiateté qui a régné lors d'un déjeuner organisé, jeudi, par M. Abdel Méguid, ministre égyptien des affaires étrangères, et qui a réuni les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité. De source occidentale, on indique qu'un accord semble avoir été acquis pour exprimer le désir commun d'utiliser « au mieux les deux textes ».

YVES HELLER
et ISABELLE VICHNIAC.

LES TRAITRES MENENT LE MONDE

Denis Jeambar
Yves Roucaute
ELOGE DE LA TRAHISON
De l'art de gouverner par le reniement

Seuil

Leur thèse est simple, mais effrontée, et elle fera sans doute frémir dans les palais nationaux et grincer des dents chez les barons de la République.
Alain Duhamel
Le Point

Editions du Seuil

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Proche-Orient

Après la décision américaine d'engager un « dialogue substantiel » avec l'OLP

Ouverture à Tunis de premiers pourparlers

TUNIS de notre correspondant

La première rencontre entre les Etats-Unis et l'OLP devait avoir lieu à Tunis dans l'après-midi du vendredi 16 décembre. Elle devait se dérouler en terrain neutre, sous l'égide du ministère tunisien des affaires étrangères.

Les Américains ont confirmé jeudi que leur ambassadeur à Tunis, M. Robert Pelletreau Jr - chargé de nouer le contact avec l'OLP - avait téléphoné dès jeudi matin à la mission palestinienne à Tunis. La délégation palestinienne aux pourparlers devait comprendre M. Abdallah Mourani, personnalité indépendante, membre du comité exécutif de l'OLP, chargé des affaires culturelles; M. Yasser Abd Rabbou (FDLP), membre du comité exécutif de l'OLP, chargé de l'information; M. Abou Jaffar, adjoint du directeur des affaires politiques de l'OLP, et M. Hakem Balouli, représentant permanent de l'OLP auprès du gouvernement tunisien.

Depuis deux ans qu'il est en poste en Tunisie, M. Robert Pelletreau

n'avait jamais rencontré de Palestiniens. Dans les réceptions diplomatico-mondaines, on pouvait remarquer sa silhouette flânée qui s'éloignait ostensiblement des groupes dans lesquels se trouvaient des Palestiniens, ce qui parfois l'isolait.

Discret, selon ses collègues, M. Pelletreau, qui est âgé de cinquante-trois ans, parle l'arabe, qu'il a étudié à Tanger de 1961 à 1963, puis au Liban en 1966 et 1967. Il est considéré comme un spécialiste du monde arabe où il a été

souvent en poste, d'abord comme attaché au conseiller d'ambassade (Amman, Alger, Damas, Beyrouth), puis en tant qu'ambassadeur à Bahreïn. A Amman, il avait été enlevé en 1970 par des preneurs d'otages du FPLP.

Ancien élève de l'école des forces armées de Norfolk, en Virginie, il fut détaché au Pentagone en qualité de sous-secrétaire adjoint à la défense pour les affaires du Proche-Orient et de l'Asie du Sud en 1980 et 1981. Il fut ensuite directeur des affaires de la péninsule arabe au département d'Etat, puis sous-

secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires du Proche-Orient et de l'Asie du Sud.

Avant d'être nommé à Tunis, M. Pelletreau était revenu à la défense, avec le titre de sous-secrétaire d'Etat adjoint, pour s'occuper des affaires du Proche-Orient. Selon certains de ses collaborateurs, il était pressenti ces derniers temps pour succéder à M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, en fin de mandat.

MICHEL DEURÉ.

Paris demande la réunion des membres permanents du Conseil de sécurité

« J'enregistre comme un réel progrès la décision très récente prise par les Etats-Unis d'Amérique, en vue des décisions courageuses du principal dirigeant de l'OLP, M. Yasser Arafat », a déclaré M. François Mitterrand, le jeudi 15 décembre, à Casablanca, où il participe au sommet franco-africain.

« Il est bien que l'OLP ait proclamé la création d'un Etat palestinien, qu'elle ait adhéré aux résolutions 181, 242, 338 des Nations unies, qu'elle ait admis le droit

d'exister d'Israël, qu'elle ait condamné le terrorisme. Ainsi a-t-elle, à mes yeux, acquis la représentativité que certains lui déniaient, que la France lui reconnaît. (...) « Les conditions paraissent remplies pour que puisse se tenir la conférence internationale que j'appelle de mes vœux depuis plusieurs années », a ajouté le président de la République.

De son côté, M. Roland Dumas, également présent à Casablanca, a salué la « position courageuse » des

Etats-Unis et souhaité une réunion rapide des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies pour mettre en route le processus de la conférence internationale de paix. Le ministre des affaires étrangères a précisé que, en accord avec le président de la République, il s'était entretenu jeudi, par téléphone, avec le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, pour lui demander d'envisager sur plus vite une telle réunion « au niveau ministériel si nécessaire ».

Le FPLP et le FDLP : un succès du soulèvement dans les territoires

Le secrétaire général du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), M. Georges Habache, a accueilli « favorablement » la décision américaine d'entamer un dialogue avec l'OLP. « C'est, a-t-il dit, un succès du soulèvement dans les territoires ». Il a appelé à l'intensification de ce soulèvement afin d'imposer à l'administration américaine et à Israël la reconnaissance de tous les droits légitimes du peuple palestinien.

Cette décision a été qualifiée de « recul américain » et de « victoire » de l'intifada par le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), de M. Nayef Hawatmeh. Dans un communiqué diffusé jeudi à Beyrouth, le FDLP estime que la décision des Etats-Unis permettra d'exercer de nouvelles pressions sur l'administration américaine pour qu'elle réponde favorablement à la nécessité d'une solution globale à la crise du Proche-Orient, dans le cadre d'une conférence internationale.

Le FPLP et le FDLP se sont aussi prononcés sur le discours de M. Yasser Arafat à Genève. M. Habache a dit qu'il était « en général satisfait » de cette allocution. Le chef du

FPLP estime que M. Arafat ne s'est pas gravement éloigné des résolutions du Conseil national palestinien d'Alger. « Je n'ai pas ressenti de gêne, a-t-il ajouté, car étant donné les rumeurs qui circulaient avant le discours de M. Arafat sur une reconnaissance d'Israël, je craignais, au cas où il l'aurait fait, que cela ne provoque un grand trouble et n'influe négativement sur le soulèvement » dans les territoires occupés.

Dans un communiqué publié le même jour à Damas, le FDLP s'est démarqué des déclarations de M. Arafat en affirmant que « la position officielle de l'OLP a été clairement définie par la CNP à Alger ». « Tout autre propos ou clarification ne représente que le point de vue de leurs auteurs et n'engage pas l'OLP », ajoute le communiqué.

Enfin, dans un communiqué publié jeudi à Damas, le Fatah-Commandement provisoire du colonel Abou Moussa soutient que « plusieurs formations palestiniennes rejettent les concessions de M. Arafat et esquivent pour traduire ces refus dans les faits ». (AFP, AP, Reuters.)

Asie

INDE : conséquence du dégel sino-soviétique

La visite officielle de M. Rajiv Gandhi en Chine consacre le rapprochement entre les deux pays

NEW-DELHI de notre correspondant

Quel qu'en soit le résultat, le voyage du premier ministre indien à Pékin, du 19 au 21 décembre, sera historique. D'un simple point de vue protocolaire, M. Gandhi va « rendre » la visite effectuée par son homologue chinois Zhou Enlai à New-Delhi le 25 novembre 1956. Depuis, les deux plus grandes puissances asiatiques en sont restées

quatrième Etat de l'Union indienne. Cette politique du fait accompli avait relâché la tension entre les deux pays, en outre alimentée en 1986 et 1987 par des « bruits de bottes » de part et d'autre de la « ligne de contrôle » qui, depuis 1962, accorde de facto à la Chine la région de l'Aksai-Chin.

En mai 1987, la Chine invitait l'Inde à retirer « immédiatement » ses troupes « massées » le long de la frontière. Pékin estime qu'un cinquième des troupes indiennes et un

dant donné un résultat : chacun est d'accord pour ne plus faire de la question frontalière la condition d'une coopération plus large. Une telle accélération s'est produite en 1987 et 1988 : MM. Pan et Tiwari, respectivement ministres indiens de la défense et des finances, se sont rendus à Pékin et, aux visites des délégations du parti du Congrès ont succédé celles de journalistes et d'universitaires indiens. Un accord culturel a été signé en mai 1988 et, à New-Delhi comme à Pékin, on parle d'augmenter les échanges commerciaux. Ceux-ci sont en effet bien faibles (156 millions de dollars entre janvier 1987 et mars 1988).

La visite à Pékin de M. Gandhi permettra la signature d'un accord



jusqu'à ces dernières années à un climat de guerre froide, nourri pour l'essentiel par une querelle frontalière.

La visite de M. Gandhi intervient au moment où de nouveaux troubles se produisent au Tibet (le Monde du 14 décembre). C'est précisément la rébellion anti-chinoise des guerriers tibétains Khampas durant l'été 1959, qui avait servi de détonateur à la grande brèche sino-indienne. A l'époque, le dalaï-lama s'était réfugié en Inde (où il vit toujours), ce qui provoqua la colère des autorités chinoises. En octobre 1962, la Chine attaqua les positions indiennes infligeant une cuisante défaite aux troupes de New-Delhi et élargissant son contrôle sur une portion du territoire indien, l'Aksai-Chin (la région contestée représente 30 000 kilomètres carrés et est située à l'est du Cachemire).

De l'autre côté de la chaîne himalayenne, les troupes chinoises avaient également pénétré en territoire indien, mais elles s'en étaient retirées. Cette région, l'Arunachal-Pradesh, qui a toujours été contestée par Pékin, est sous administration indienne depuis le tracé de la frontière imposé à la Chine par les Britanniques en 1913 et connu sous le nom de « ligne Mc Mahon ». D'une superficie de 84 000 kilomètres carrés, l'Arunachal-Pradesh est devenu en décembre 1986 le vingt-

quart de son aviation sont cantonnés dans cette région, et New-Delhi rappelle que plusieurs dizaines de chasseurs chinois sont basés sur l'aéroport de Gonggar situé à une centaine de kilomètres de Lhasa, sans compter, ajoutent les Indiens, qu'un quart des missiles nucléaires chinois sont entreposés au Tibet. Les répercussions du conflit de 1962 furent profondes. En Inde, aujourd'hui encore, le traumatisme né de cette humiliation militaire est vivace.

Le différend frontalier

La Chine, dit-on à New-Delhi, sait qu'une pareille aventure militaire ne pourrait se produire, parce que l'armée indienne a maintenant les moyens de repousser toute nouvelle agression. Sur le plan diplomatique, il faut attendre 1981, date de la visite à New-Delhi du ministre chinois des affaires étrangères, pour assister à une véritable reprise du dialogue. Indira Gandhi avait posé le principe de résoudre le conflit frontalier par des négociations, mais elles n'ont jamais abouti. La proposition de Pékin de reconnaître la souveraineté indienne sur l'Arunachal-Pradesh en échange de l'acceptation par New-Delhi du statu quo dans le secteur ouest n'a pas abouti. Ces sept années de tractations ont cepen-

scientifique et technologique et, peut-être, d'un accord sur l'aviation civile. En revanche, la question de la réouverture de consulats dans chaque pays est plus délicate : les Indiens proposent Bombay et les Chinois offrent Shanghai. Or, Pékin préférerait ouvrir une représentation consulaire à Calcutta, où résident environ 10 000 des 18 000 « Chinois d'outre-mer » vivant en Inde.

L'actuel rapprochement sino-indien est surtout une conséquence directe du dégel sino-soviétique. Les Indiens s'inquiètent d'un sommet entre Soviétiques et Chinois dont il ne perçoivent pas encore les conséquences. Mais ils sont au moins sûrs que cette « nouvelle donne » diplomatique leur impose de normaliser leurs relations avec la Chine. Leur allié soviétique le leur demande, et cette sorte de paix armée sur leur frontière nord est potentiellement dangereuse. S'y ajoutent des considérations de politique intérieure : le premier ministre indien ne serait pas fâché de revenir de ce voyage « historique » à Pékin avec l'aura de celui qui aura eu le courage de « faire la paix » avec la Chine.

L'Inde entre dans une période pré-électorale et l'image de marque, tant du parti du Congrès que du premier ministre, a sérieusement besoin d'un succès diplomatique.

LAURENT ZECCHINI.

G A L E R I E S

Exceptionnel.
Du 10 au 23 décembre.

Ouverture jusqu'à 19 h 30, jusqu'à Noël.

ODOUL
Garde-

Afrique

L'Algérie en ébullition

III. - Kabylie, mon gros souci...

Dans deux précédents articles (Le Monde des 15 et 16 décembre) notre collaborateur a mis en relief, dans le grand débat démocratique consécutif à la révolte d'octobre, le rôle des immigrés, puis celui des islamistes.

TIZI-OUZOU de notre envoyé spécial

En Grande-Kabylie, à une heure d'Alger, l'atmosphère est bien différente de celle de la capitale. La liberté, ce nouvel engagement national, s'y dégage déjà à pleine boîte alors que dans le reste du pays on est encore presque partout à la réclamation.

Ce n'est pas tel que la sécurité militaire, la principale police politique, viendra vous demander des comptes au sein du lit, nous lance un étudiant rigolard à l'entrée d'une cité universitaire où les robinets sont secs et les toilettes bouchées, mais où flotte déjà, encore plus que dans ce bon gros chef-lieu de Tizi-Ouzou, un air pur de tout mince policier.

A quoi tient cette « avance » sur le reste de la nation ?

Au fait que, lors du ras-le-bol berbère du printemps 1980, les Kabyles surent les premiers déclencher le mouvement de démocratisation ? Pas sûr, puisque d'autres régions du pays ont commencé aussi à bouger au début de la décennie 80, et parfois même avant.

Faut-il alors, après tant d'éthnologues européens, remonter aux antiques djennas, ces assemblés au nom arabe régissant encore aujourd'hui des villages des monts berbères et même parfois des communautés émigrées en France ? Doit-on succomber au colonial « mythe kabyle », encore debout lorsque le jeune historien algérien, Si-mone Zeghidour déclare que, « en 1900, il y avait plus d'enfants scolarisés en Kabylie qu'en Bretagne » ?

Ce serait un peu rapide, surtout que les djennas, décaisés récemment de l'intérieur par un autodidacte laïc (1), paraissent plutôt être des conseils de vieillards répressifs que des laboratoires des droits humains. Quant à la « préférence » française supposée, elle vole en éclats pour peu qu'on veuille bien se replonger dans l'éloquent reportage, « Misère de la Kabylie », que le quotidien alors socialiste Alger-Républicains publia du 5 au 15 juin 1939 sous la plume de Camus (2).

Peut-on enfin invoquer le rôle de pionnier joué par les Kabyles dans l'émigration nord-africaine en France, commencée dès 1907 pour briser les grèves italiennes de Marseille ? Sans doute le phénomène migratoire s'est-il pu jouer un rôle décisif, comme l'écrit un vieux roman d'Emmanuel Robles, L'Action, sur fond des grèves de 1936 en Algérie, l'initiation politico-syndicale se pratiquait aussi dans les villes du Tell.

En revanche, ce qui nous semble conférer ces quelques coupées d'avance à la revendication démocratique en Kabylie pourrait être le fait qu'en pays berbèreophone elle est soutenue par une longue frustration culturelle et linguistique au rôle

moteur décisif (« le Monde des livres » du 14 octobre).

A cet aspect structurel s'ajoute la conjoncture ; pendant que s'embrasent maintes villes et villages du reste du territoire, en octobre, la Kabylie a remué (peut-être d'instinct) à Bougie, en Petite-Kabylie) mais ne s'est pas soulevée. Maintenant elle ferait du « zèle » pour qu'on lui pardonne cette relative inaction.

A Oran, à Taret, on a murmuré : « En octobre, ça a été comme au temps de l'émir Abdelkader, quand les Kabyles refusèrent d'épauler les Arabes contre l'invasion française. Si Tizi-Ouzou était entrée dans la danse, Chadli sautait... »

« Tirez sur l'Arabe ! »

Au Mouvement culturel berbère, illégal mais principal cadre de la demande de libéralisation depuis au moins 1980, la réaction fusa : « Per-

sonne ne se lasse d'écouter, même si à la longue on se fatigue d'applaudir. Mais brusquement un étudiant anonyme remonte en lice l'applaudissant en exprimant un seul mot : « Que l'Algérie démissionne de la Ligue arabe ! » Pas une voix se s'éleva pour lui dire qu'il va trop loin.

Quant au « Grand Maghreb arabe », eh bien, « il sera berbère- arabe ou il ne sera pas ! De l'Atlantique à l'Égypte nous sommes vingt et un millions de berbérophones sur cinquante-sept millions d'habitants. C'est l'UNESCO qui l'écrira. Si nos gouvernements ne veulent pas l'admettre il n'y aura jamais de Maghreb uni ! »

Cependant les jeunes arabophones ne s'émouvent pas outre-mesure de cette évolution. Nombreux sont ceux qui étudient à Tizi-Ouzou car, en 1984, le gouvernement, « pour casser le berbérisme », a installé en Kabylie des facultés à vocation nationale. « Le contact n'a pas toujours été facile. Les Kabyles sont très légaux et soupçonneux tout Arabe d'être islamiste, mais à la langue nous avons compris que leur réclamation était uniquement culturelle. Sur le plan politique, ils sont comme la majorité des jeunes arabophones, des militants démocrates », estime avec beaucoup d'autres un Mâclem récemment pour ses études en Grande-Kabylie.

Si les héros favoris de la turbulence étudiante kabyle sont naturellement Jugurtha, le roi de Numidie qui résista aux Romains, ou Mouloud Fersous, l'inimitable conteur franco-

phone de la vie berbère, assassiné par des pieds-noirs à la fin de la guerre d'Algérie, la figure étrangère qu'ils affirment apprécier le plus est... Churchill, une sacrée référence tout de même en matière de tolérance. Et d'humour.

Sans doute le Vieux Lion britannique aurait-il apprécié ce graffiti géant offert comme un ultime pied de nez kabyle aux automobilistes quittant Tizi-Ouzou pour Alger, ce repaire de tous les censeurs : « Vive Enrico Macias ! », « un juif bien de chez nous qu'il faut écouter sur les radios étrangères », comme on bougonne là-bas à la cité universitaire, en se tapant sur les cuisses.

blement unificateur de l'islam, pratique de longue date le multiculturalisme, ils ont voulu à tout prix l'homogénéiser...

Le risque d'affrontement est tel qu'on peut craindre, si le régime tarde à lâcher du lest - mise de la berbérité sur le même plan que l'arabité et l'islamité ; restauration de la chaire de berbère supprimée après l'indépendance ; liberté des expressions culturelles ; d'aboutir un jour à une situation à la kurde où l'insatisfaction linguistique a débouché sur les conflits sanglants que l'on sait en Irak, en Iran et en Turquie.

Nous y pensions en assistant à un de ces rassemblements en plein air, si nombreux ces automnes, sur l'immense campus type Brasília installé précisément par l'architecte brésilien Oscar Niemeyer à Bab-Ezzouar, aux portes d'Alger. Devant des centaines d'étudiants, et pas mal d'« ex-bourgeois » sans doute aussi, chacun vient exposer ses peines et rêves, de la poésie consacrée au chercheur privé de passeport. Cela dure des demi-journées entières



Dessin paru dans l'hebdomadaire du FLN Révolution africaine, au mois de novembre.

dant la guerre d'Algérie, c'est nous qui avons trinqué le plus et depuis l'indépendance les frères des autres vilayes nous ont généralement laissés nous dépatouiller tout seuls face à la répression. En octobre, nous avons su que le régime préparait pour nous un « exemple » particulièrement sanglant, et nous n'avons pas voulu, tomber dans le piège.

En tout cas, avec sans doute le record national per capita de comités, collectifs, rassemblements, tracts, proclamations, quêtes et autres grèves de la faim, la Kabylie demeure, géographiquement parlant, le plus gros souci d'un gouvernement qui n'en manque pas.

Certes, on ne peut que sourire quand Révolution africaine, organe central du FLN, agit la menace du « néocolonialisme qui s'attend qu'un affaiblissement de l'unité nationale pour revenir par une fenêtre ». Mais il y a lieu tout de même de s'interroger sur l'existence de tensions ethniques en germe quand on entend le très populiste chanteur : « Quand je vois un Arabe dans mon jardin, je tire dessus ! »

Ferhat, un autre chanteur kabyle surnommé « le maquisard de la chanson » par le romancier Kateb Yacine

pas le berbère. Je suis des cours en arabe classique et ma documentation est en français. Hors de Kabylie, je dois parler arabe algérien. Quant à ma mère, elle ne comprend que le kabyle, et si elle a eu quelques enfants, c'est peut-être parce qu'elle n'a jamais compris les slogans antinatalistes diffusés en arabe classique par la radio dite nationale. On est en pleine absurdité linguistique.

Une situation à la kurde ?

Les professeurs rouscristes, tel Ramdane Achab, mathématicien : « Le voyant de la sincérité réformiste du gouvernement Merbah sera la liberté en langue et la vérité en histoire ». Hamchem Nedjoudi, médecin à l'hôpital de Bordj-Meziel, près de Tizi-Ouzou, va encore plus loin : « L'arabisation a été imposée avec une telle intolérance pour les autres cultures qu'elle a dressé contre l'arabe des musulmans qui, au départ, ne pouvaient qu'être attirés par le véhicule de leur foi. Pour réparer le mal, l'Etat doit d'abord libérer et financer la recherche supérieure berbère, et plus tard envisager de faire du kabyle au moins une langue en option. Mais le français doit redevenir la langue de base de l'enseignement. Nous n'avons pas de complexe à avoir, puisque nous avons nationalisé le parler du colonisateur jusqu'à l'intégrer à notre identité. »

Cet audacieux discours pluriculturel est naturellement rejeté par les hommes au pouvoir - Arabes et Berbères confondus - qui, paradoxalement, font régulièrement sonner la France, par leur presse, de se reconverter en « société multiculturelle » alors que l'Hexagone a toujours tendu à être un creuset... Quant à l'Algérie, qui, malgré le caractère incontesté-

BIBLIOGRAPHIE

« L'opposition en Algérie depuis 1962 » de Ramdane Redjala

Voici un livre qui tombe à pic, alors que la classe politique française en est encore à se froter les yeux devant l'irruption d'une opposition au régime monoparti d'Alger. Pour être spontanées, les manifestations de jeunes dans les villes du Tell ne doivent pas cacher qu'il existe dans le pays, depuis l'indépendance en 1962, plusieurs courants d'opposition.

La question de leur représentativité se pose naturellement, tant à la lumière de la répression dont ces formations ont été l'objet depuis un quart de siècle que de leur absence apparente du récent soubouvement urbain.

Docteur ès lettres, né en 1938 en Grande-Kabylie, actuellement collaborateur du professeur André Miquel au Collège de France, Ramdane Redjala nous donne en tout cas, avec son livre, la plupart des clés historiques et politiques qui nous manquent pour comprendre le cheminement des mouvements algériens organisés d'opposition depuis 1962 et leur rôle, ou plutôt leur quasi-non-rôle, aujourd'hui.

mier tome le Parti national de la révolution socialiste de Mohamed Boudiaf (à présent exilé au Maroc) ; le Comité national de défense de la révolution, fruit, en 1964, d'une coalition militaire, politique, et le Front des forces socialistes, écho kabyle au comportement dictatorial du président Ahmed Ben Bella, alors en exercice, front dont le chef fut et resta Hocine Alt Ahmed (exilé en Suisse).

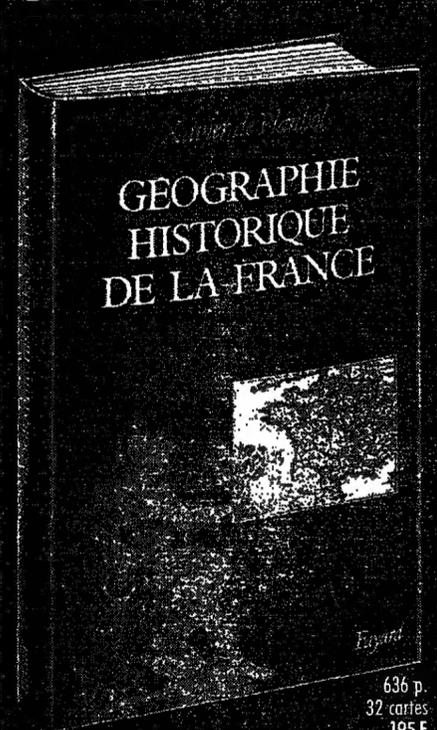
Ramdane Redjala publiera dans quelque temps un second tome consacré au Parti communiste algérien et à son double, le Parti de l'avant-garde socialiste, dont certains éléments ont peut-être joué un rôle anti-Chadli aux côtés des ultradupes du FLN, à la veille des troubles de cet automne ; au Mouvement pour la démocratie en Algérie d'Ahmed Ben Bella (exilé en Suisse) et aux groupuscules trotskistes. La nébuleuse islamique sera également abordée dans ce deuxième volume.

J.-P. P.-H.

Après une large mise en perspective de la crise du Front de libération nationale (FLN) à l'issue de la guerre d'indépendance, sont traités dans ce pre-

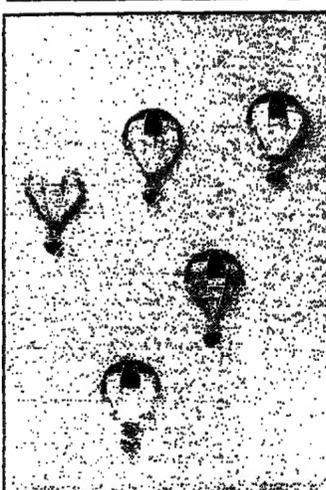
* L'Opposition en Algérie depuis 1962, par Ramdane Redjala. Tome I. Le PRS-CNDR, la FFS, Coll. « Histoire et perspectives méditerranéennes », L'Harmattan, 210 p., 150 F.

L'HISTOIRE CHEZ FAYARD



Après l'avoir lu, on sait pourquoi et comment la personnalité de la France a germé et grandi, entre mer du Nord et Méditerranée, à l'ouest des quatre rivières, puis des Alpes. Il rassemble toutes les pièces du puzzle, touchant à tout : à la géologie, à l'archéologie, à la sociologie, à la linguistique, au droit, à l'ethnologie, à l'économie, à l'architecture, à l'agronomie, à la poésie épique ou galante... Jean-Robert Pitte, Le Monde

ODOUL AGENT DE demeco **Garde-meubles** 42 08 10 30 16, rue de l'Atlas-75019 Paris

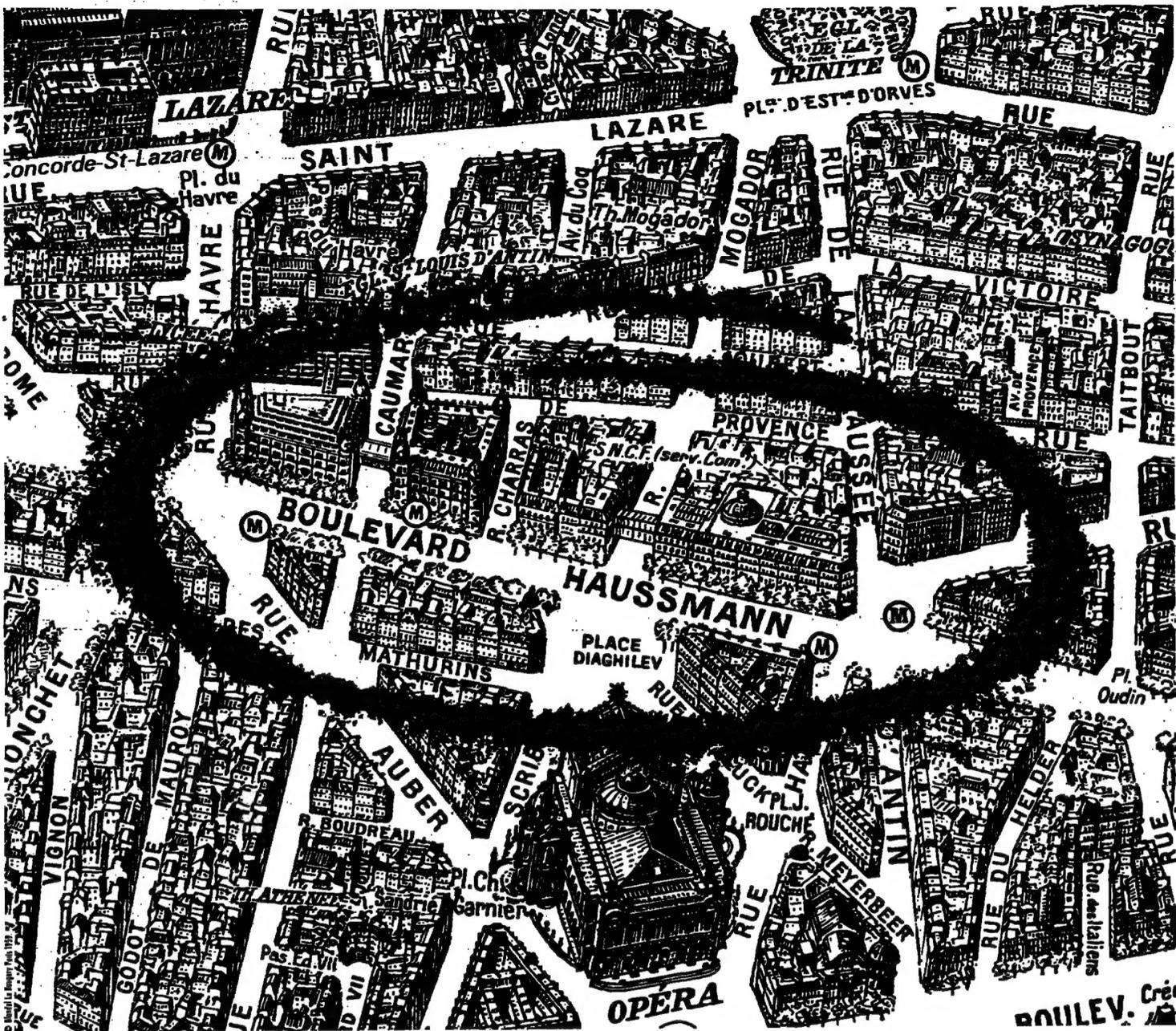


Chez Fred, un envol de montgolfières en émail de toutes les couleurs, bleu, rouge, noir, turquoise, vert, jaune, rose et blanc ornées de diamants ; la nacelle est représentée par une pierre précieuse (péridot, citrine, tourmaline). Leur prix : 26 000 francs.

Fred Joaillier-Horloger, 6, rue Royale, PARIS

هكذا من الأصل

NOËL À HAUSSMANN, MÊME LE DIMANCHE.



**GALERIES LAFAYETTE, PRINTEMPS,
MARKS & SPENCER, BOUCHARA, MONOPRIX, PRISUNIC,
SERONT OUVERTS
LE 18 DÉCEMBRE.
A PARTIR DE 10 H.**

GALERIES LAFAYETTE, DE 10 H A 18 H 30. PRINTEMPS, DE 10 H A 19 H. MARKS & SPENCER, BOUCHARA, DE 10 H A 18 H 30. MONOPRIX, PRISUNIC, DE 10 H A 19 H.

هكذا من الأصل

Europe

TCHÉCOSLOVAQUIE

M. Vasil Bilak quitte la direction du parti

M. Vasil Bilak, soixante et onze ans, a démissionné de toutes ses fonctions à la direction du Parti communiste tchécoslovaque, officiellement à cause de son âge, a annoncé, jeudi 15 décembre, le chef du PCT, M. Milos Jakes, au cours de la première journée d'un plénum du comité central. M. Bilak a rendu un vibrant hommage à M. Jakes, qui fut longtemps considéré comme le numéro deux du régime et le tenant de la ligne la plus « dure ». « Il a pleinement manifesté l'audace du communisme, la fidélité au Parti et aux idéaux du

marxisme-léninisme, ainsi que l'amitié avec l'Union soviétique lors des années difficiles de la crise [de 1968-1969] et pendant que l'on surmontait ses conséquences », au cours de la période de « normalisation », a déclaré M. Jakes.

Ce départ était attendu — même si l'on peut imaginer que M. Bilak se serait volontiers maintenu en poste jusqu'au congrès du PCT, en 1990 — et ne devrait pas modifier la ligne suivie par M. Jakes. Après avoir écarté les éléments réformateurs les plus

restants, comme l'ancien premier ministre, M. Lombari Strougal, en octobre, M. Jakes semble poursuivre la consolidation de sa position personnelle au présidium (bureau politique) du PCT, avec le départ de son membre le plus conservateur. On relève cependant que d'autres représentants de cette « vieille garde », comme MM. Alois Indra et Karel Hoffmann, restent en place.

Deux autres responsables quittent leurs fonctions: M.M. Josey Keszany au présidium, et Mikulas Beno au secrétariat du comité central.

BULGARIE

Remaniement à la tête du PC

La composition du bureau politique et du comité central du PC bulgare a été remaniée au cours d'un plénum qui s'est achevé mercredi soir 14 décembre à Sofia.

Le ministre de l'intérieur, M. Dimitar Stoiakov, soixante ans, a été élu membre du bureau politique et secrétaire du comité central du parti, deux postes laissés vacants en mai dernier par M. Tchoukov Alexandrov, démissionnaire. Le plénum a également « libéré » M. Alexandrov de ses fonctions de membre du comité central.

M. Ivan Panov, cinquante-cinq ans, premier secrétaire du parti à Sofia, entre au bureau politique, après la démission en mai dernier de M. Stanko Todorov, président de l'Assemblée nationale.

M. Stoiakov, libéré en mai dernier de ses fonctions de secrétaire du comité central chargé de l'idéologie, quitte le comité cen-

tral, et M. Ognian Donov, ancien vice-président du conseil des ministres, n'est plus membre du bureau politique.

Le plénum a élu seize nouveaux membres au comité central, parmi lesquels M. Radoslav Radev, rédacteur en chef de l'organe du parti *Rabnotnichesko Delo*, et onze nouveaux suppléants, dont M. Alexandre Strezov, premier vice-ministre des affaires étrangères et ambassadeur de la Bulgarie auprès de l'ONU à New-York.

Par ailleurs, quatre nouveaux ministres ont été nommés jeudi au cours d'une session de l'Assemblée nationale. M. Guéorgui Tassev remplace M. Stoiakov au poste de ministre de l'intérieur, et les ministères des transports, de la santé et de l'agriculture ont été attribués respectivement à MM. Trifon Pachov, Mintcho Tsanev et Guéorgui Manov. — (A.F.P.)

Le dogmatisme incarné

Pour Vasil Bilak, les eurocommunistes étaient des « traîtres », les signataires de la Charte 77 « des ennemis du socialisme », et certains juifs « sionistes » les « ennemis les plus féroces du progrès, défenseurs de l'impérialisme et du racisme ». Membre du bureau politique, du présidium, du Parti communiste tchécoslovaque depuis plus de vingt ans, M. Bilak aura laissé à l'histoire de son pays quelques paroles bien senties qui justifient l'image de dirigeant le plus « dogmatique » de cette période.

Né en août 1917 dans un village de Slovaquie, Krajna-Bystra, orphelin très tôt, il rejoint le Parti communiste dès 1945, à Bratislava, capitale de la Slovaquie. Membre du comité central du PC tchécoslovaque en 1954, le fait de « travailler régulièrement les échelons », commissaire slovaque à la culture et l'enseigne-

ment en 1959, ministre sans portefeuille en 1960, secrétaire et membre du présidium slovaque en 1962, il succède à Alexandre Dubcek au poste de premier secrétaire de Slovaquie en janvier 1968, lorsque Dubcek devient le numéro un du Parti communiste tchécoslovaque.

C'est au moment de l'invasion du pays par les troupes du Pacte de Varsovie, pour mettre fin au « printemps de Prague », le 21 août 1968, que Bilak adopte une attitude qui le compromettra définitivement aux yeux de millions de ses compatriotes: il tente d'empêcher l'adoption par la direction du PCT d'une motion condamnant cette intervention militaire. Considéré alors comme coupable de « trahison », il fut l'un de ceux accusés avec quelques autres en avril 1969.

C'est pourtant lui qui devait à nouveau remettre cette affaire sur la sellette, lors du plénum du 10 décembre 1970, en affirmant qu'il « serait temps de dire publiquement que nous avons effectivement invité nos amis soviétiques » à intervenir, et de « publier la liste des signataires » de cet appel à l'URSS. Parmi les signataires figuraient apparemment MM. Bilak, Hoffmann et Indra.

Responsable de l'idéologie, des relations internationales et des relations entre les pays frères, Vasil Bilak se fit encore remarquer en 1972 par ses critiques formulées contre les dirigeants hongrois et polonais Kadar et Gierek, qu'il jugea dangereusement réformistes.

Ces derniers temps, il avait été remplacé à l'idéologie par M. Jan Fojtik et avait visiblement perdu de son influence,

mais il s'est quand même récemment rendu en visite officielle en Autriche, et assista à l'entretien de M. François Mitterrand avec M. Jakes à Prague il y a une semaine.

Vasil Bilak vieillissant était devenu la risée des Praguois cette année en tentant de faire publier ses *Mémoires* dans la presse officielle. L'organe du PC slovaque, la *Pravda de Bratislava*, commença à en publier le début, qui fut si peu apprécié en haut lieu qu'elle dut s'arrêter là. Un manuel clandestin, *Lidove Noviny*, édité par des dissidents, prit donc le relais, publiant notamment un récit très personnel de la nuit du 21 août 1968 (le Monde du 20 août dernier) et les considérations de M. Bilak sur les juifs.

S. K.

Amériques

Argentine : le chantage des soldats perdus

(Suite de la première page.)

La révolte du colonel Seineldin et celle de son « prédécesseur », le lieutenant-colonel Aldo Rico, n'étaient pas destinées à déclencher un coup d'Etat, mais, comme l'a dit le fameux de Buenos Aires, à « répéter l'honneur ». Derrière les visages barbouillés de noir des mutins apparaissait l'énorme frustration de ceux qu'on appelle ici les « Malvineros »: les officiers qui ont combattu les Anglais aux Malouines, et qui restent en cause une hiérarchie qui les a conduits à la capitulation.

Curieux et inquiétant personnage que Seineldin. Un de ces croisés de « Dieu et la patrie », comme en fabriquent encore certaines armées, et qui ne se serait pas senti dépaycé parmi les « soldats perdus » de la fin de la guerre d'Algérie. Né musulman (il est d'origine druze libanaise), converti au christianisme, c'est un catholisme orientaliste, son nationalisme exacerbé, son antisémitisme aussi. « Il est courant, dans les casernes, d'ignorer son chapelain », dit l'un de ses amis, un avocat, M. Radames Marini. Un autre matin, le commandant Abete, dont le régiment basé à Mercedes (150 kilomètres de Buenos Aires) a été le dernier à se rendre, porte sous son uniforme, dit-on, un scapulaire. Ces ultras ont une vision manichéenne du monde, et attribuent à l'armée un rôle privilégié dans la vie de la nation. Si, dans leurs déclarations publiques, ils ne remettent pas en cause la démocratie, ils sont antédémocrates dans l'âme. Parce que le gouvernement radical d'Alfonsin comprend des juifs, ils parlent de « la synagogue radicale ».

Grand, au profil d'aigle, Seineldin a passé pratiquement toute sa vie à instruire des commandos. Jusqu'au boutisme dans l'effort comme dans les idées, il est considéré par ses collègues comme un soldat hors pair. Son comportement pendant la guerre des Malouines lui a valu une décoration, qu'il a refusée en disant qu'on ne décorait pas une armée vaincue. Il n'est accusé ni d'avoir torturé ni d'avoir volé pendant la dictature

les assassinats de l'époque étant souvent aussi des pillards. On dit même qu'en mars 1976 il n'était pas du côté de ceux qui renversèrent le gouvernement légal d'Isabella Peron et établirent pendant des années un régime de terreur.

C'est un « législateur », disent, ses amis. Il n'aurait violé la légalité que sur le tard, après avoir refusé de participer à deux autres révolutions, dont il était pourtant, dit-on, le mentor. Envoyé à Panama comme attaché militaire, puis comme instructeur de la garde nationale du fameux général Noriega, c'est une fois sa mission terminée qu'il est rentré en Argentine, avec seulement quelques jours d'avance sur la date prévue. Et ce pour prendre la tête d'une révolte qui avait germé sans lui.

Un face-à-face pacifique

Une révolte pour rien, comme les précédentes ? On pourrait le croire, vu sa conclusion. Car les « Albatros » — les commandos de la préfecture maritime qui s'étaient retranchés avec lui dans l'école d'infanterie de Campo-de-Mayo, théâtre déjà du premier « coup de caserne », de 1987 — avaient bien juré que ce serait cette fois, la victoire ou la mort. Et pour bien montrer qu'ils ne plaisaient pas, ils s'étaient peints la figure, comme pour aller à la guerre, en tenue de camouflage.

Mais il n'y a pas eu de guerre, et l'opération s'est terminée sans combat. Comme les fois précédentes, il y a eu pendant quelques jours un face-à-face pacifique entre les éléments « loyalistes » et « rebelles » de l'armée. Des coups de feu ont été tirés; mais il s'agissait plutôt de coups de semonce. Aucun soldat n'est mort: les seules victimes ont été deux civils et un policier tués pendant une manifestation contre la rébellion.

« Nous serions intervenus si les institutions avaient été en danger », expliqua par la suite le numéro deux de la marine, le vice-amiral Rivero Kelly. Elles ne l'étaient pas: les sédi-

les ont été condamnés. Sans rien espérer d'un mouvement de rébellion: les activistes ne feront rien pour le tirer de la prison. « Ils ne bougeront pas non plus le petit doigt », si l'on en croit les commentateurs, en faveur des communistes en chef condamnés pour violations des droits de l'homme. Le général Videla, l'amiral Massera — emprisonnés à vie — les généraux Viola et Agosti, l'amiral Lambruschini — condamnés à des peines allant de seize ans à trois ans et neuf mois de prison — appartiennent à une catégorie militaire accablée de toutes les failles par les jeunes officiers.

Aucun autocrate

Le trouble a gagné les casernes quand la justice a cessé de s'occuper seulement des hauts responsables pour s'intéresser aux grades de rang inférieur. Trop de ceux-ci avaient été impliqués dans les horreurs de la « guerra sucia » (la sale guerre). Il appartenait aux magistrats de se prononcer. Mais comme ils ne pouvaient le faire rapidement, le président Alfonsin risquait de passer ses six ans de mandat à gouverner avec son arme. C'est pourquoi il fit voter une loi dite « loi point final » qui fixa une date limite — le 22 février 1987 — pour l'ouverture des instructions. Au jour dit, plus de 400 dossiers avaient été ouverts: il s'agissait d'autrement dit, la « plainte ouverte » que le gouvernement voulait reformuler: risquer de saigner encore longtemps. La révolte de la « semaine sainte » 1987 surgit de cette constatation. Elle se termina apparemment par la défaite des rebelles, et la victoire personnelle du président, venu sur les lieux exiger leur reddition. Mais quelque temps après, deux des revendications des mutins étaient satisfaites: le départ du commandant en chef de l'armée, le général Rios Erenu, rejeté comme l'est son successeur, et une nouvelle loi, baptisée de « devoir d'obédience », qui exemptait de poursuites la plupart des officiers impliqués, sous prétexte qu'ils n'avaient fait qu'obéir aux ordres. Seuls restaient possibles de jugement les titulaires de postes de commandement, tels que les chefs et sous-chefs de zones militaires.

La grappe ne dimina pas pour autant. Il ne restait qu'une trentaine de généraux et d'amiraux à juger — la plupart incarcérés. Mais des centaines d'officiers étaient appelés à témoigner. « Et cela les indispose », dit Luis Fernando Torres, sous-directeur de l'Agence de presse Noticias Argentinas. Ils ne veulent pas déposer contre leurs supérieurs.

La poursuite des procès a favorisé un climat d'accusation permanente contre l'armée. Dans la révolte de ce début de décembre, il y avait cette plainte: les militaires seraient des mal-aimés; ils vivraient dans un ghetto, en raison de la campagne de « désignement » dont ils sont victimes dans la presse et les partis politiques.

Ne faisant aucune autocratie, aucune « révision douloureuse » des

methodes employées contre la « subversion », les officiers argentins estimaient avoir été « en guerre », et que, dans toute guerre, il y a des « excès ». Le président Alfonsin a tenté de les reconciller avec le reste du pays: on le lui reproche, à gauche comme à droite. A gauche parce qu'on veut que tous les coupables soient châtiés. Ailleurs, chez certains péronistes notamment, parce qu'on reproche au chef de l'Etat de n'avoir pas en fait fait des concessions à l'armée dans les pires conditions: sous la pression.

Les soldats du colonel Seineldin avaient d'autres revendications: les bas salaires et le manque de moyens financiers. Depuis longtemps, l'armée argentine s'était habituée à vivre sur un grand pied. En 1985, elle avait l'un des budgets les plus élevés du monde pour un pays qui n'était pas en guerre: 6 % du PNB — autant que les budgets réunis des armées du Chili, du Brésil, du Venezuela et de la Colombie.

Par la suite, ce budget fut ramené à 4 % du PNB — ce qui était encore beaucoup. La lutte contre la « subversion » permit d'ajouter aux salaires normaux de nombreuses primes — et aussi, pour certains, des gros butins.

La démocratie rétablie, des restrictions s'imposèrent, pour des raisons politiques autant qu'économiques. Les dépenses de l'armée ne correspondent plus aujourd'hui qu'à 2 % du produit national. Les salaires sont bas, donc, et l'argent manque pour acheter du nouveau matériel, ainsi que des pièces de rechange.

Cette armée sans budget est aussi une armée sans mission. Privés d'ennemis internes (la guerrilla) et externes — puisqu'elle a résolu son conflit avec le Chili, à propos du canal de Beagle, et qu'un processus d'intégration a été entamé avec le Brésil — elle ne peut guère espérer occuper de nouveaux territoires préférentiels: la scène politique après les humiliations cuisantes de ces dernières années. Elle reste pourtant une armée politisée, propice à l'insubordination. Les trois révoltes qui se sont produites en dix-neuf mois montrent que sa conversion n'a pas été faite.

CHARLES VANHEKE.

● HAITI : l'ordre salésien exclut le Père Aristide. — L'ordre catholique des salésiens a annoncé, jeudi 15 décembre, l'exclusion du Père Jean-Bertrand Aristide, et défendeur des pauvres de Port-au-Prince, en l'accusant d'incitation à la haine et à la violence. Dans un communiqué émané de leur siège romain, les salésiens reprochent également au Père Aristide, figure anti-gouvernementale très populaire en Haïti, d'avoir exalté la lutte des classes et « déconseillé » la messe en la détournant vers des objectifs politiques. Le Père Aristide peut continuer à exercer ses activités. — (Reuters.)

ÉTATS-UNIS

Décès du sénateur Symington le « faucon » devenu « colombe »

L'ex-sénateur démocrate Stuart Symington, une personnalité qui a marqué la vie politique américaine de la fin des années 40 jusqu'à 1977, est décédé mercredi 14 décembre à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Nommé en 1947 par le président Harry Truman comme secrétaire à l'armée de l'air devenue à cette date une arme spécifique, il s'était fait l'avocat d'une très forte composante aérienne à capacité d'emport nucléaire comme pilier de la défense nationale. Il avait d'autant plus ainsi marqué la réputation de « faucon » qu'il avait démissionné en 1950 pour protester contre des réductions de son budget. Cet acte devait signer la fin d'une carrière gouvernementale, mais aussi déboucher sur une grande carrière parlementaire. En 1952, il était élu sénateur du Missouri et devait être réélu jusqu'à 1972.

En 1960, il s'était lancé dans la course à l'investiture démocrate contre John Kennedy et Hubert Humphrey. A la victoire du sénateur du Massachusetts comme candidat du parti, il avait posé pour la présidence; il lui fut préféré Lyndon Johnson, lequel succéda à Kennedy après l'assassinat de celui-ci à Dallas. S. Symington n'en avait pas moins préparé pour le futur président, en 1960, une réforme fondamentale du système de la défense, et du haut commandement des Forces armées qui est encore largement en vigueur aujourd'hui.

En sa qualité, unique, de membre à la fois des commissions des affaires étrangères et de la défense du Sénat, il se fit connaître comme l'un des premiers et plus fervents avocats de la nécessité d'une désescalade militaire américaine au Vietnam. Désormais étiqueté « colombe », il plaida, plus largement, pour une réduction des engagements des Etats-Unis à travers le monde, se classant ainsi dans le courant isolationniste récurrent au sein de l'Union. S. Symington, qui avait eu son temps (1965) violemment critiqué le « nationalisme » du général de Gaulle, devint, au tournant des années 60 et 70, l'un des vétéments contempteurs de la politique de Richard Nixon: il devait d'ailleurs prendre une large part à l'aboutissement de « l'affaire du Watergate » et la démission consécutive du président américain.

En politique intérieure, S. Symington, avait également évolué vers un libéralisme de plus en plus affirmé; il avait, en particulier, soutenu les législations allant dans le sens de l'« Etat providence » et de la libération des métrés. Il avait pris sa retraite politique en 1977 avec l'arrivée au pouvoir du président Carter.

J.-P. C.

IL N'Y A PAS DE SANG SUR NOS MAINS.



(Publicité)

هكذا من الأصل

أنا

lettre ouverte à un(e) titulaire de Carte Bancaire

Monsieur,

Madame,

Peut-être avez-vous tout à l'heure, au hasard de votre chemin, retiré de l'argent dans un distributeur de billets de banque. Il y en a beaucoup. Peut-être, aussi, avez-vous fait des courses dans un grand magasin, acheté des fleurs dans votre quartier, payé votre garagiste ? Tout cela, avec votre Carte Bancaire.

Pour que ces simples gestes vous deviennent naturels, évidents et familiers, il a fallu que votre banque (la meilleure) et d'autres banques investissent des milliards de francs.

Qu'elles s'unissent pour qu'UNE SEULE CARTE vous ouvre les portes en France de 450.000 points de vente et de 11.000 distributeurs de billets. Qu'elles s'organisent pour que les coûts de cette Carte Bancaire soient, dans notre pays, parmi les moins chers du monde.

Vous êtes, aujourd'hui, 17,5 millions de fidèles à posséder une Carte Bancaire, à la juger pratique et sûre, bien de votre temps. Avec elle, vous avez opéré, en 1988, 420 millions de retraits dans les distributeurs et effectué 920 millions de paiements. Demain, votre Carte Bancaire fera mieux encore. Elle vous offrira toujours plus de services et plus de sûreté.

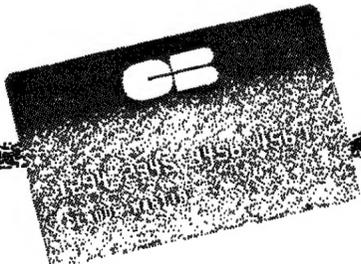
Pour que cet avenir soit assuré, il est nécessaire que les services rendus par les cartes bancaires soient payés à leurs justes prix.

Aujourd'hui, nos efforts communs, c'est votre liberté et votre sécurité.

Sincèrement vôtre.



Raoul BELLANGER



GROUPEMENT DES CARTES BANCAIRES "CB"

هكذا من الأصل

L'ir it e y r s le re re et s lé n n n s s it 4- s- ec lo- co- an ar in rs ix nt ni ts- re, th, de six qui ou so- ur ms la se la- su- le sé- les ont ro- ue re, nsi oc- ont ion ce- de ces aux de

Conception et réalisation CMC Hill et Jeff.

Politique

Les difficultés parlementaires et politiques du premier ministre

M. Rocard a engagé la responsabilité de son gouvernement sur le Conseil supérieur de l'audiovisuel

M. Michel Rocard a engagé, jeudi 15 décembre, pour la première fois depuis le début de la session parlementaire d'automne, la responsabilité de son gouvernement sur le projet de loi relatif à la liberté de communication. Faute d'avoir obtenu le soutien ou l'abstention du groupe communiste ou des centristes, décidés à voter contre aux côtés du RPR et de l'UDF, le gouvernement ne disposait, avec le seul groupe socialiste, que d'une majorité relative, insuffisante pour faire adopter le texte.

Cette hypothèse avait été envisagée dès la première lecture à l'Assemblée, au début du mois, et le premier ministre avait demandé, lors du conseil des ministres du

mercredi 7 décembre, l'autorisation d'engager la responsabilité de son gouvernement sur ce texte. Le recours à l'article 49.3 n'avait alors pas été nécessaire puisque le groupe centriste avait renoncé à participer au vote, souhaitant ainsi donner un « sursis » au gouvernement pour lui permettre d'améliorer son projet. Mais la commission mixte paritaire (composée de sept députés et sept sénateurs), qui s'est réunie mercredi pour examiner les points de désaccord entre le Sénat et l'Assemblée, n'est pas parvenue à rédiger un texte commun aux deux Assemblées.

L'engagement de responsabilité a permis au gouvernement de revenir à cer-

taines dispositions initiales du projet, qui avaient été modifiées par l'Assemblée en première lecture, notamment la répartition des pouvoirs entre l'Etat et le CSA.

L'opposition dispose de vingt-quatre heures, à compter de l'annonce du recours à l'article 49.3, pour déposer une motion de censure du gouvernement. Elle ne peut être discutée que quarante-huit heures après son dépôt. Si aucune motion n'est déposée, le texte est considéré comme adopté. Il repartera au Sénat, puis reviendra pour une dernière lecture à l'Assemblée, où il faudra sans doute de nouveau utiliser l'article 49-3 pour faire adopter définitivement le projet.

Tout s'est joué en une heure. A 19 heures, les députés ouvraient la discussion générale. A 19 h 45, M. Rocard pénètre dans l'hémicycle et, au terme d'un discours d'une dizaine de minutes, annonçait l'engagement de la responsabilité de son gouvernement. « Voilà de longues semaines que vous débattez de ce texte important, équilibré et novateur. Important car ce qui touche à l'audiovisuel concerne directement les Français, influence les libertés fondamentales et affecte un secteur économique considérable. Equilibre: nous avons choisi délibérément de présenter un projet exempt des préoccupations idéologiques qui ont si longtemps si gravement nu à la télévision. Nous pouvions abroger la loi de nos prédécesseurs: nous avons préféré l'améliorer; nous pouvions renationaliser TF1, nous avons décidé de ne pas le faire [...]. Il n'est bon ni pour la France ni pour les Français que chaque majorité détruise, par esprit de système, ce que la précédente a fait. »

A propos de la composition du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), l'un des principaux points d'écroulement du débat au Sénat comme à l'Assemblée, M. Rocard a estimé qu'il n'existait pas « de solution parfaite ». « Celle que nous avons retenue est la seule qui s'appuie sur la référence à une réalité incontestable: celle de l'autorité qu'a su prendre le Conseil constitutionnel. [...] Cette procédure de désignation peut favoriser un fonctionnement conforme à la dignité. Mais relevant les « positions de refus » exprimées par les différents groupes, à l'exception des socialistes, M. Rocard annonça qu'il prenait « ses responsabilités » et recourait à l'article 49-3 de la Constitution.

Au nom du groupe socialiste, M. Bernard Schreiner (Yvelines) avait auparavant reproché à l'opposition une « attitude politique circonspecte ». « La traduction politique du travail législatif n'est pas conforme aux avancées réalisées en commun. » A propos des amendements introduits par le groupe centriste (sur les coupures publicitaires, l'augmentation du taux de participation au capital des entreprises de télévision, la diminution du délai pendant lequel le pouvoir réglementaire exerce les fonctions qui seront dévolues par la suite au CSA), M. Schreiner observa que ces « nouvelles exigences étaient catégoriques » et « s'apparentaient à des surenchères de dernière minute ».

L'orateur du groupe UDF, M. André Santini (Hauts-de-Seine), jugea, quant à lui, que ce texte était celui de « vendeurs-manuels ». Évoquant l'ambition initiale d'inscription de constitutionnalisation du CSA, M. Santini s'interrogea: « Tenez-vous vraiment à inscrire dans la Constitution un texte croupion? » Quant à M. Michel Péricard (RPR, Yvelines), il mit l'accent sur l'échec du gouvernement: « Un texte sur les libertés repoussé par le Sénat et non adopté par l'Assemblée nationale. Votre CSA en sera marqué d'un sceau indélébile. C'est une loi de revanche que vous nous proposez. »

La démolition de M. Barrot

Seul M. Jacques Barrot (UDC, Haute-Loire) semblait donc vraiment désolé d'être contre ce texte: « Nous avons cheminé ensemble, observé, il, mais nos routes se sont séparées. » Selon M. Barrot, ce texte « révèle trop de suspicions » et marque un « retour en force des décrets ». « Vous n'avez pas fait le pari de la confiance », ajouta M. Barrot, chargé d'exprimer au nom de son groupe des « réserves »

Mauvais départ

C'EST « sans état d'âme » que Michel Rocard a utilisé, pour la première fois de cette législature, les forges du 49-3. L'ombre de cette procédure contraignante avait plané plus d'une fois depuis le début (le 2 octobre) de la session budgétaire, mais à chaque fois les textes étaient passés sans encombre en jouant sur des majorités d'idées. Le premier ministre semblait avoir mis un point d'honneur à ne pas brusquer le Parlement, conformément à sa directive du 25 mai.

Si le texte sur l'audiovisuel n'était aussi sensible, le recours au 49-3 pourrait apparaître comme une simple péripétie parlementaire. C'est du moins ce que M. Catherine Tasca et M. Jack Lang ont tenté d'expliquer à l'issue du débat écourté. Mais sur un texte à vocation consensuelle, le passage en force ne peut qu'inquiéter: son inscription dans la Constitution est aujourd'hui problématique. Le projet avait été déposé au Sénat, il ne sera pas voté à l'Assemblée, mais seulement adopté, après l'échec d'une improbable motion de censure. Si improbable même que le gouvernement pourra éventuellement en tirer argument pour tenter de démontrer que l'hostilité de l'opposition est, à l'approche des municipales, essentiellement politicienne. Ce n'est pas complètement faux, comme il est vrai que le gouvernement a souhaité, toujours pour des motifs électoraux, faire sortir du Parlement un texte socio-socialiste.

La difficulté qu'éprouve la République à sauvegarder durablement la liberté de l'audiovisuel tient peut-être à l'ambiguïté de la solution retenue. Le pouvoir exécutif a pris la mauvaise habitude d'abuser de sa toute-puissance pour contrôler les médias. Suffit-il qu'il délègue la quasi-totalité de ses pouvoirs discrétionnaires à une commission de « sages » pour que l'audiovisuel retrouve un peu de démocratie ?

Quelle que soit sa composition, une autorité administrative ne

pourra jamais être en France totalement indépendante de l'exécutif. Son statut juridique, sa dépendance budgétaire, son administration composée de personnels mis à disposition offrent au pouvoir politique autant de moyens de pression. Quel que soit leur mode de nomination, les neuf « sages » de l'audiovisuel ne pourront jamais prétendre incarner à la fois l'expérience, l'audace prospective, la compétence, le neutralité, l'austérité et l'indéfectibilité.

Difficile bataille

Ne serait-il pas plus avisé de chercher la garantie de la liberté dans l'équilibre des pouvoirs plutôt que dans l'utopique perfection des institutions ? C'est ce qu'ont compris depuis longtemps les Américains en soumettant les décisions de la commission fédérale des communications, nommée par l'exécutif, aux trois croisés du Congrès et de la justice. C'est entre ces trois pouvoirs que se construit peu à peu aux Etats-Unis une régulation des médias vivante, imaginative et incontestée.

Les commissions à la française ont quelques leçons de démocratie à prendre outre-Atlantique. La loi de M. Jack Lang et de M. Catherine Tasca fait quelques pas dans ce sens. Elle prévoit un dialogue entre le Conseil supérieur de l'audiovisuel et le Parlement. Elle donne à la nouvelle autorité de grande puissance juridictionnelle mais dénuée de prérogatives de recours contre ses décisions. Les futurs « sages » n'échapperont pas à tout contrôle, ce qui leur évitera sans doute d'éveiller beaucoup de soupçons.

Encore faut-il que le Parlement exerce réellement ses prérogatives, ce dont il a quelque peu perdu l'habitude, notamment dans le contrôle de l'audiovisuel public. Encore faut-il que le Conseil d'Etat ne souffre pas, comme ce fut le cas avec le CNCL, d'être à la fois le bras séculier et le censeur éternuel de la nouvelle autorité. Encore faut-il que la justice puisse s'exercer en toute indépendance, ce que les péripéties de l'inspiration de M. Michel Droit n'ont guère illustré. Le CSA et ses membres ne gagneront pas tout seuls la difficile bataille de la démocratie audiovisuelle.

JEAN-FRANÇOIS LAGAN
et PIERRE SERVANT.

Les centristes s'abstiennent une nouvelle fois sur le DMOS

Les députés ont adopté jeudi 15 décembre, en seconde lecture, à mains levées le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (DMOS). Seuls les députés socialistes l'ont voté, les députés UDF, RPR et PCF ont voté contre. L'abstention des centristes a donc permis l'adoption de ce texte sans la procédure contraignante de l'article 49-3 de la Constitution. M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, s'en est félicité en rappelant que ce projet contenait de nombreuses dispositions pour l'emploi.

Les centristes ont décidé, finalement, de s'abstenir à nouveau sur le projet de DMOS, alors que la commission mixte paritaire — qui avait d'ailleurs demandé à entendre M. Jean-Pierre Soisson — avait débouché sur un constat d'échec. M. Adrien Zeller (UDF, Bas-Rhin) et Jacques Barrot (UDC, Haute-Loire) n'ont rien obtenu de plus, sur le papier, concernant le déplaçonnement des cotisations d'allocations familiales pour les professions libérales.

En revanche, le ministre du travail leur a apporté un certain nombre de précisions susceptibles d'apaiser leurs craintes. Il a admis que les travailleurs non salariés bénéficieraient d'un régime dérogatoire et permanent, justifié par la situation particulière de ces professions; le déplaçonnement sera progressif (une partie des cotisations

devrait rester sous plafond); pour l'année 1990, M. Soisson a estimé que les chiffres avancés par M. Zeller pour les taux des cotisations (3 % sous plafond et 4 % hors plafond) étaient « raisonnables ». Enfin, une concertation aura lieu chaque année, avec les professions concernées, avant la fixation des taux ultérieurs.

Les députés ont adopté à l'unanimité un amendement de la commission des lois qui repousse du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 1989 la date d'entrée en vigueur d'une partie de la loi. Châlonnais du 30 décembre 1987. En effet, le projet de loi relatif à l'Assemblée provisoire, voté à l'unanimité à l'Assemblée le 28 novembre, en première lecture, ne pourra être adopté définitivement par le Parlement avant la mise en activité, au 1^{er} mars, de la loi Châlonnais qu'elle abroge. D'autre part, toujours pour ne pas perdre du temps dans l'application de certaines mesures d'urgence, une disposition de la loi a été introduite dans le DMOS: il s'agit de la possibilité donnée à la chambre d'accusation, saisie d'un premier appel d'une demande de mise en liberté provisoire, d'évoquer toutes les autres demandes pendantes et de juger le tout en une fois. « Cela évitera le recours abusif à une procédure dilatoire, l'encombrement des chambres d'accusation et des mises en liberté pour vice de forme », a déclaré M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône).

P. S.

Bras de fer entre M. Poperen et le Sénat

Une partie de bras de fer va-t-elle s'engager entre le gouvernement et le Sénat ? Les coudes sont posés sur la table. Chacun à tour de rôle gonfle le muscle... dans l'espoir d'impressionner suffisamment l'autre pour qu'il se désiste et en tout cas persuadé qu'il sortira vainqueur d'un éventuel essai final.

Point de départ: un projet de loi aux apparence anodines qui prévoit un délai pour le réorganisation des services extérieurs de l'Etat, une composition paritaire du conseil d'administration du centre national de la fonction publique territoriale et des facilités pour l'emploi de personnels à temps non complet par les collectivités territoriales.

Mais voilà, les socialistes ont saisi l'occasion de l'examen de ce texte pour y ajouter trois dispositions: l'instauration de la proportionnelle pour la désignation des représentants des communes aux conseils des communautés urbaines; le rétablissement du contrôle de la chambre régionale des comptes sur la gestion des crédits de fonctionnement de la Ville de Paris et l'abaissement de trois mille cinq cents à deux mille cinq cents habitants du seuil au-dessus duquel le mode de scrutin proportionnel s'applique lors des élections municipales (le Monde du 13 décembre).

La majorité sénatoriale favorable à l'opposition RPR-UDF s'irradie contre ces ajouts non seulement en raison de leur nature mais aussi parce qu'elle considère qu'on ne change pas les règles du jeu à trois mois des

élections. M. Daniel Hoefel, rapporteur de la commission des lois mais aussi président du groupe de l'Union centriste, n'a pas présenté son rapport alors que le gouvernement a inscrit l'examen du texte pour le mardi 19 décembre et que la prochaine convocation de la commission des lois n'est prévue que pour le mercredi 21.

La majorité sénatoriale voudrait que le gouvernement s'engage à ne pas soutenir les trois dispositions dues à l'initiative des députés socialistes... sinon il menace de faire trainer les choses. De son côté le gouvernement, qui, par le vote de l'autour du projet de loi initial, M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux collectivités territoriales avait donné un avis positif sur deux de ces dispositions (Ville de Paris et communautés urbaines) mais s'en était remis à la « sagesse » de l'Assemblée pour l'extension du mode de scrutin aux communes de 2500 habitants, ne veut pas, après six mois de législature, paraître reculer devant la majorité sénatoriale. M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, a donc brandi le menace d'une session extraordinaire convoquée à ce projet et qui pourrait être fixée aux environs Noël et le 1^{er} janvier, soit au début du mois de janvier.

Les discussions entre gouvernement et sénateurs se poursuivent, vendredi 18 décembre, les uns et les autres cherchant une porte de sortie honorable pour éviter de rompre le trêve des confiseurs.

A. Ch.

M. Pierre Méhaignerie: un contrat et un programme

« Nous sommes dans l'opposition, donc nous ne sommes pas cogérants de la France, mais nous sommes responsables de son avenir », explique M. Pierre Méhaignerie dans une interview publiée dans le Figaro du vendredi 16 décembre. Le président du CDS ajoute que, pour lui, M. Raymond Barre est aussi dans l'opposition: « Il l'a dit très clairement. Nos alliés de l'opposition se grandissent et ne le condamnent pas... » Interrogé sur le

rôle de M. Giscard d'Estaing à la tête de l'UDF, M. Méhaignerie explique: « Cela fait dix ans que l'on parle d'éclatement de l'UDF, depuis dix ans, l'UDF n'a seulement survécu mais se porte bien sans le besoin d'un homme providentiel. » Jugeant l'action du premier ministre, le président du groupe centriste à l'Assemblée nationale explique: « Le bilan des six derniers mois montre que la situation actuelle ne pourra pas durer. Je ne vois pas comment le gouvernement peut conduire une saine discussion budgétaire dans la situation actuelle. Il faudrait donc que, à partir du mois de juillet, le gouvernement et le chef de l'Etat fassent des choix. » M. Méhaignerie précise qu'il ne rejeterait pas systématiquement l'idée d'un vaste contrat sur une durée déterminée et un programme précis, mais affirme que le CDS ne sera pas « la force d'appui du Parti socialiste », car « un contrat doit être équilibré et respecté par deux forces qui l'une ou l'autre ont une réelle puissance ».

● Nouvelle candidature à Nantes. — M. Monique Papon (CDS), député UDC de Loire-Atlantique, vient d'annoncer sa candidature à la direction d'une liste de droite lors des prochaines élections municipales à Nantes, ville dont le maire sortant, M. Michel Chesny (RPR), a annoncé qu'il ne se représenterait pas. M. Papon entre ainsi en concurrence avec M. Daniel Augereau, conseiller régional RPR, et avec M. Jean-Joseph Régent, président du Parti autonome de Nantes-Saint-Nazaire.

(Publicité)

PARLONS ENSEMBLE.

Depuis de nombreux mois, des militants guadeloupéens sont inquiétés par l'indépendance de la Guadeloupe, sans avoir jamais fait valoir le moindre droit de veto. Certains d'entre eux sont localisés dans les quartiers de France, de la Sabie ou de Fleury Mérope, zones de vulgaires criminalités. Par conséquent, ils sont qualifiés de « terroristes ». Mais ce n'est pas tout. Ces militants ont été saisis en Nouvelle-Calédonie, la raison et le dialogue ont été oubliés et le dialogue est devenu une simple affaire de police. Il est temps que les décisions judiciaires cessent de servir nos répressions aveugles et sans respectives.

Le regroupement et le retour en Guadeloupe des militants sont souhaités de nos amis pour tous. Nous sommes à vos côtés, nous sommes prêts à défendre les droits de la Guadeloupe et de la France. Ce message, nous l'adressons à tous les Guadeloupéens. Les amis qui souhaitent nous rejoindre, nous contactez par lettre ou par téléphone. Nos bureaux sont situés à Paris, au 11, rue de Valenciennes. Contact: Paris - 41.07.22.49 - Guadeloupe - 90.01.04

هكذا من الأصل

Raymond

M. Chirac app... les pays pauv...

Politique

Les débats au sein de l'opposition

« Raymond Barre n'est plus chez nous »

déclare M. Valéry Giscard d'Estaing à « Questions à domicile »

Invité, jeudi 15 décembre de l'émission à « Questions à domicile » sur TF1, M. Valéry Giscard d'Estaing avait manifestement une idée en tête : montrer qu'il est heureux, qu'il se sent bien là où il est, qu'il ne demande rien à personne et qu'avec les ans sa sagesse est devenue inaltérable. Inaugurant pour l'occasion le nouveau siège de l'UDF, rue François I^{er}, à deux pas des Champs-Élysées, l'ancien président de la République est ainsi apparu, pendant cette heure et demie de conversation intime, simple, détendu, d'une courtoisie exquise, avec les dames, toujours prêt à sortir de sa poche ses gadgets qui soulevaient son rire et lui-même.

Les couleurs de cet appartement coquet du huitième arrondissement, transformé en état-major politique, avaient à peine en le temps de sécher. La photo du petit-fils et le buste d'Anne-Aymone étaient mineusement placés pour compléter l'image « plus proche et plus humaine » du nouveau propriétaire. Dans un tel décor et devant tant de prévenance, il était fatal que la première question fût celle-ci : « Monsieur le président, êtes-vous heureux ? » Sans aucune hésitation il répondit « oui », qu'il a le sentiment de faire aujourd'hui « des choses intéressantes », que depuis son échec de 1981 « ses rapports avec les gens » ont changé et qu'il n'a pas « d'attente de carrière ». Et quand on eut fait de lui demander encore si ce message était bien vrai, il eut cette réponse : « J'ai été élu président de la République à quarante-huit ans. C'était formidable ! Croyez-vous que mon rêve est de redevenir président de la République à soixante-dix ans ? Vous avez ma réponse. »

On se gardera tout de même de la tenir pour définitive tant il est vrai que M. Giscard d'Estaing a fait encore la démonstration jeudi qu'il restait « une belle machine » capable de s'adapter à tous les terrains. Ce compliment fait, il est non moins exact qu'il garde une fâcheuse propension à prendre ses désirs pour des réalités en utilisant des lunettes à double foyer : roses pour l'opposition, noires pour la majorité.

Sur le climat social et la politique du gouvernement en général, M. Giscard d'Estaing est apparu plutôt embarrassé reprochant au gouvernement de ne pas avoir prévu mais concédant quelques instants après que cela n'est pas toujours prévisible. Il affirme que la fameuse équation : « pouvoir socialiste égale paix sociale » est devenue fautive.

mais admet aussitôt que face aux conflits actuels « le gouvernement fait ce qu'il peut ». Il souhaite que le gouvernement « explique très clairement sa politique en matière de pouvoir d'achat » pour rappeler dans la même minute que, « si on cède globalement, on ouvre la porte à une débâcle économique ». Sur ce dossier, M. Giscard d'Estaing a paru faire la part des responsabilités entre M. Rocard qui a selon lui « une attitude positive adaptée » et M. Mitterrand qu'il n'a pas cité directement mais à qui il reproche « de ne pas conduire la France ».

Sur l'ouverture, le président de l'UDF en est toujours à se demander si cette porte doit être ouverte ou fermée. Dans un premier temps, il a expliqué que « le moment historique » de mai 1988 représente « une occasion manquée pour un certain temps », que la dissolution de juin « est un vote politique » et « un acte de division qui pesera sur notre vie longtemps ». Mais dans un second temps, il n'exclut pas que cette ouverture puisse se réaliser à partir « d'un fait politique nouveau » : une prise de conscience très forte sur l'Europe qui pourrait donner lieu « à une vraie délibération nationale » voire une « consultation de l'opinion politique » qui pourrait être, si l'on suit bien son raisonnement, une dissolution de l'Assemblée nationale afin de redessiner les contours d'une nouvelle majorité de gouvernement.

Raccommoder de finances

En attendant, autre curiosité de sa transcription des événements politiques actuels, M. Giscard d'Estaing considère que la France en est revenue au socialisme d'avant 1986. Ce qui par simplification excessive l'amène à penser que l'opposition RPR-UDF demeure saine et intacte. Il feint d'ignorer les exigences d'autonomie des centristes pour se féliciter d'avoir su à la tête de l'UDF « même si ce n'est pas gai tous les jours » — redonner « unité et activité à cette confédération ». « Raccommodeur de falences et de porcelaines », comme dit la chanson, il estime donc que sa colle auvergnate est efficace. Le centre selon lui « tient bon ». RPR et UDF, pense-t-il doivent rester unis et solidaires « pour donner aux Français la sécurité d'une alternance bien préparée », et donc avoir à tout moment un comportement « net ». « Tout ce qui est ambigu, a-t-il dit, dessert le monde politique ». M. Giscard d'Estaing n'a pas pardonné à

M. Raymond Barre son refus de voter la semaine dernière la motion de censure. Retrouvant pour le coup quelques accents assassins, l'ancien président a eu pour son premier ministre des mots définitifs qu'il sera difficile maintenant d'effacer : « Nous avons travaillé ensemble longtemps. Je l'ai soutenu longtemps. Aujourd'hui Raymond Barre n'est plus chez nous. Je le déplore ». En cette fin 1988 la rupture entre les deux hommes — s'il restait une lueur d'espoir de rabibochage — est donc bien consommée.

Entre le RPR et l'UDF il ne s'agit simplement pour M. Giscard d'Estaing « que d'une différence de stratégie ». La seule question qui importe est de savoir si les électeurs de l'opposition peuvent être classés ou non en deux familles. Si oui, une « entente » RPR-UDF s'impose. Si non, il faut aller lentement « vers une organisation commune ». A ceux qui souhaitent la convocation de primaires en son sein pour l'élection présidentielle, il propose deux nouvelles pistes : un allongement du délai entre le premier tour et le second, l'utilisation des structures régionales pour une consultation adaptée à la base.

Pour ce qui est du rendez-vous plus proche des élections européennes de juin force est de constater que M. Giscard d'Estaing reste accroché à son projet de liste commune RPR-UDF. Sur le fond au cours d'un entretien avec M. Claude Cheysson, il a présenté quelques priorités : accroître les pouvoirs du Parlement européen — il ne parait plus d'un président de l'Europe — proposer rapidement une monnaie européenne et prendre une initiative « politico-économique vers les pays de l'Est ».

A défaut de pouvoir s'étendre longtemps sur les dossiers de politique étrangère, M. Giscard d'Estaing a pu commenter cependant les récentes déclarations du leader de l'OLP, M. Yasser Arafat. Il a noté que le changement d'attitude des Américains « n'était pas un abandon d'Israël ». Il a souhaité « qu'Israël prenne acte de la reconnaissance par l'OLP de son existence » et « définisse avec beaucoup de soins l'enjeu des futures négociations ».

Avec beaucoup de soins M. Giscard d'Estaing avait lui aussi choisi pour musique de générique de fin plutôt que le Requiem la Symphonie fantastique de Berlioz, musicien qu'il considère comme « le plus triomphant ». On aura pu y déceler un autre clin d'œil...

DANIEL CARTON.

A Lille

M. Chirac appelle la jeunesse à la solidarité avec les pays pauvres « qui sont en train de crever »

M. Jacques Chirac a participé, jeudi 15 décembre à Lille, à l'inauguration du bureau des élèves de la faculté des sciences économiques de l'université catholique, à un débat sur le thème « Années 2000 : la France dans la nouvelle donne économique mondiale ». Dans l'après-midi, il avait visité un foyer de réinsertion sociale et l'Institut Pasteur, où il a été accueilli par M. Raymond Vaillant, premier adjoint de M. Pierre Mauroy à la mairie de Lille.

LILLE
de notre correspondant

M. Chirac s'est prêté, devant plusieurs centaines d'étudiants de l'université catholique de Lille, au jeu des questions organisées sur le thème de « l'heure de vérité ». Il a été ainsi interrogé sur la modernisation des entreprises, le problème des nationalisations et privatisations, la situation monétaire internationale, etc. Au bout d'une heure de débat, l'ancien premier ministre s'est étonné qu'aucun voix ne se soit élevée dans ce public de jeunes pour évoquer « la question de ces pays qui sont en train de crever ».

De conversation de salon entre économistes en herbe et homme politique, le ton s'est fait plus grave quand M. Chirac a évoqué « ces pays africains qui sont à notre porte, avec lesquels nous avons une histoire commune, qui nous aiment et que nous aimons, mais que nous

laissons s'enfoncer, année après année, dans la misère, la maladie, la faim, la mort ». Ils sont confrontés, a-t-il expliqué, à « un endettement impossible à maîtriser », ce qui « leur enlève l'espoir ». « Il faut absolument sortir de cette situation », a insisté M. Chirac. « Ou alors, ne prétendons pas que nous sommes le pays des droits de l'homme : il y a une prise de conscience qui doit être la nôtre : cette solidarité, c'est à la jeunesse d'aujourd'hui de l'assumer. 1989, l'année du Bicentenaire doit en être l'occasion ».

L'ancien premier ministre a reconnu que des pays comme la France, la RFA ou le Canada commencent déjà des efforts importants, mais il a fustigé l'attitude des États-Unis et du Japon, « pays, de ce point de vue, misérables », en souhaitant qu'ils acceptent de fournir « le même effort que nous par tête d'habitant ». M. Chirac a estimé que, parce que les pays industrialisés étaient incapables de maîtriser les évolutions monétaires internationales et les cours des matières premières — ce qui pour le poids des annuités de la dette des pays du tiers-monde « s'apparente », a-t-il déclaré, « à une escroquerie internationale » — il faut « à tout le moins décider d'indexer les annuités de la dette de ces pays sur les cours des matières premières ».

Auparavant, M. Chirac avait préconisé la mise en place d'un système monétaire international qui pourrait être calqué sur le système monétaire européen.

L'ancien candidat à la présidence de la République n'a accepté d'évo-

quer la situation politique intérieure que pour dénoncer une « faiblesse de la France » : « celle d'être en Europe le pays le plus surchargé d'impôts, le pays où les charges sont les plus importantes pour les entreprises ». « Nous devons, a-t-il insisté, diminuer ces charges qui pèsent sur les entreprises et donc diminuer nos dépenses publiques ». « Si j'ai voté contre le budget, a-t-il déclaré, c'est parce que j'ai souffert qu'on reparte dans un accroissement de la dépense publique, que l'on reparte vers nos vieux démons par démagogie ».

M. Chirac a indiqué qu'il faut diminuer la fiscalité sur l'épargne et sur le capital, l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur le revenu (en ramenant la tranche marginale supérieure à 50 % maximum) la TVA (d'au moins deux points, sinon trois). « Cela fait une centaine de milliards de francs d'économies à réaliser dans les dépenses publiques, que l'on peut assumer sur trois ans à raison d'une trentaine de milliards par an. Il est vital de poursuivre la politique de réduction des impôts qui a été menée en 1986-1987 », a-t-il conclu sur ce sujet.

J.-R. L.

● PRÉCISION — Le sondage IPSOS dont nous avons fait état dans nos éditions du vendredi 16 décembre à propos des intentions de vote dans la 6^e circonscription de Marseille avait été commandé et diffusé par l'Agence centrale de presse (ACP).

M. Juppé promet que le RPR aura fait « peau neuve » avant la fin de 1989

« Avant la fin 1989 le RPR aura totalement fait peau neuve », telle est la conviction exprimée par M. Alain Juppé, secrétaire général de ce mouvement qui présentera devant le comité central réuni samedi 17 décembre à Paris, un projet de réforme des statuts. Il a également réaffirmé : « La rénovation et la modernisation du RPR c'est nous qui le faisons », allusion au projet de réforme de certains députés dits « rénovateurs ».

M. Juppé a précisé que les objectifs de la réforme des statuts visaient d'une part à développer la communication interne et le débat d'idées et d'autre part à assurer la cohésion et la modernisation du fonctionnement du RPR. Des modifications sont donc apportées à la fois aux organes délibératifs et aux organes exécutifs du mouvement.

Pour les premiers, tous les comités et conseils, aussi bien au niveau local qu'au niveau national, seront désormais composés d'un tiers de membres de droit qui seront les élus du suffrage universel (parlementaires, conseillers généraux, conseillers municipaux et maires) et de deux tiers de membres élus directement par les adhérents. Cela s'appliquera aux trois cent soixante-dix-sept comités régionaux qui seront créés. Au niveau national le comité central qui prendra la dénomination de « conseil national » sera composé dans les mêmes proportions de membres élus pour trois ans. Il comportera six commissions permanentes ayant la même dénomination que les six grandes commissions de l'Assemblée nationale. Le « congrès extraordinaire » s'appellera désormais « congrès » et il se réunira tous les ans. Enfin, les assises nationales se tiendront tous les trois ans pour élire le président. Les prochaines auront lieu à la fin 1989.

En ce qui concerne les organes exécutifs M. Juppé a indiqué que désormais le président du RPR sera élu par les militants (il était, jusqu'à présent, désigné par les délégués des

militants). Le président continuera de nommer le secrétaire général du mouvement mais cette nomination devra être ratifiée par le conseil national. De plus, chaque année, le secrétaire général engagera sa responsabilité en présentant un rapport d'activité devant le conseil national. S'il n'obtient pas une majorité il devra démissionner. Au niveau local les secrétaires départementaux seront nommés par le secrétaire général mais, eux aussi, devront, chaque année, présenter un rapport d'orientation devant l'assemblée

départementale qui pourra les mettre en minorité.

Le comité central de samedi devra approuver le principe de ce projet. Les membres du comité central disposeront ensuite de trois semaines pour déposer des amendements qui seront transmis à la commission des statuts pour qu'un vote définitif pour la réforme de ceux-ci soit soumis au congrès extraordinaire du RPR convoqué pour le 29 janvier prochain à Paris.

ANDRÉ PASSERON.

FINANCES

J'ai 50 000 F, je veux des conseils bien placés.

FINANCES

38 F L'INVESTISSEMENT DE L'ANNÉE.
Le 12 décembre chez votre marchand de journaux.

PRINTEMPS

OUVERTURE DIMANCHE

18 décembre

Les Printemps de la région parisienne sont ouverts dimanche 18 décembre.

Italie, Parly 2, Vélizy 2 : 10h-19h
Ternes : 10h-18h30 - Nation : 10h30-19h
Republique : 10h40-19h - Melun : 14h30-18h30

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Politique

Mais où est donc passée la deuxième gauche ?

(Suite de la première page)

« Quinze mois de rigueur trente mois » pour moderniser le secteur public ! L'ennui est que le premier ministre, sous la V^e République, n'est pas maître de sa longévité, quelles que puissent être, en ce domaine, les bonnes paroles présidentielles du moment.

Et pourtant, plus que d'autres, Michel Rocard a besoin de temps. Car les conditions de sa réussite ne sont pas encore réunies. Serait-il réduit à une méthode douce, progressive, de transformation de la société, le « rocardisme » n'en représente pas moins une « ingénierie » politique complexe, qui a besoin de partenaires et d'une assise parlementaire qui lui font défaut.

La démarche de la « deuxième gauche » est, par nature, plus difficile à mettre en œuvre que celle de la « première gauche » : l'une est plus décentralisée, plus souple, l'autre plus rigide, plus massive. L'une se joue à la marge, l'autre au sommet. Pierre Mauroy avait parfaitement résumé la vision classique de la gauche lorsqu'il avait, avant de quitter son poste, au cours d'un « Club de la presse » mémorable, fait le long et volumineux inventaire des mille et une lois qu'il laissait derrière lui. Ce qui, soit dit en passant, valut à la gauche son plus bas niveau (moins de 40 % aux européennes de 1984).

Le changement version Rocard ne se décrète pas, ne se réglemente pas, n'apporte pas de satisfaction immédiate. Il a d'abord rendez-vous avec la société, il a besoin de partenaires stables, et d'un climat apaisé.

Mais que faire lorsque ces derniers se dérobent ? Que faire lors-

que les syndicats, minoritaires et divisés, laissent le champ libre aux surenchères du PCF, ou sont dépassés par les « coordinations » ? Qu'il s'agisse de gestion ou de rupture, la gauche doit ici surmonter un handicap historique : il n'y a pas, à ses côtés, un grand syndicat réformiste qui soit à la CGT ce que le PS est au PC. La CFDT n'a pas réussi à rééquilibrer le syndicalisme aux dépens de la CGT, comme le PS a su rééquilibrer la gauche aux dépens du PC.

Règne de l'ambiguïté

C'est là l'échec d'un homme, Edmond Maire, et d'une stratégie, celle qui avait présidé au ralliement de Michel Rocard au PS lors des assises du socialisme en 1974. Les socialistes paient, en outre, le péché original du parti d'Épinay, qui n'a jamais été conçu que comme une machine électorale (très efficace, d'ailleurs) au service d'un seul homme, François Mitterrand (qui n'est pas moins performant). La culture du parti et celle des syndicats, gauche ou pas gauche au pouvoir, restent donc antagonistes.

Au gouvernement, donc, de se débrouiller avec les comportements individualistes des Français, qui ne se démentent pas, et surtout avec le maintien et la toute-puissance des corporatismes (à commencer par celui de la FEN).

Enfin, le gouvernement manque d'une assise parlementaire solide, comme l'illustre le recours au 49-3 pour faire passer une

réforme (le CSA à la place de la CNCL) qui était présentée, au départ, comme devant être consensuelle. Sur la scène politique, l'ambiguïté domine, qu'il s'agisse du PCF (la carotte de l'union municipale, le bâton des grèves), du centre, qui va jusqu'à ne pas voter des textes après avoir obtenu satisfaction (collectif budgétaire) ou du PS lui-même.

Ces comportements obligent à des tactiques au jour le jour, à court terme, et brouillent toute perspective.

Résultat : le champ de la réforme souple, négociée, tranquille, s'est déjà réduit. Le temps perdu ne se rattrape jamais, comme dit la chanson. Et pourtant, l'urgence de la réforme est là, qu'il s'agisse de l'école (quelle école, pour quel citoyen, dans quelle république ?) ou de l'État. La gestion, nous dit, « impavide », Michel Rocard. Non, monsieur le premier ministre, la réforme !

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Deux disparitions Jules Catoire, ancien député du Pas-de-Calais (MRP), ancien ministre

Jules Catoire, ancien député du Pas-de-Calais (MRP), ancien ministre, commandeur de la Légion d'honneur, est décédé le 15 décembre à Saint-Nicolas-lez-Arras, dans le Pas-de-Calais, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Ses funérailles seront célébrées mardi 20 décembre à 10 h 30 à la cathédrale d'Arras.

[Né le 31 janvier 1899 à Bessèze-lez-Arras (Pas-de-Calais), Jules Catoire s'engage très rapidement dans la vie militante, s'inspirant de la doctrine sociale de l'Église catholique incarnée alors pour lui par Mgr Paul Hoquet, le « premier syndicaliste chrétien de France ».

En 1932, Jules Catoire fonde le syndicat chrétien des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais et devient, deux ans plus tard, permanent de la CFTC naissante. Il en sera secrétaire puis président

départemental pour le Pas-de-Calais avant de devenir en 1936 vice-président national de la confédération.

Mobilisé en 1939, Jules Catoire milita dans la Résistance au sein de divers mouvements. Il participera à la création, en 1944, du Rassemblement démocratique des résistants d'inspiration chrétienne (le RIC), qui donna naissance au MRP dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Participant, à la Libération, à la création du journal *Nord-Eclair*, à Roubaix, il siégea à l'Assemblée consultative provisoire au titre de la CFTC. Il sera élu député du Pas-de-Calais, sur la liste MRP, de 1945 à 1958. Il sera ministre des anciens combattants en 1948 dans le cabinet de Robert Schuman avant d'avoir en charge, jusqu'en 1951, le portefeuille de la santé publique et de la population.]

Arthur Ramette ancien député communiste du Nord

Arthur Ramette, député honoraire, grande figure du Parti communiste dans le Nord, ancien membre du bureau politique, ancien directeur du journal communiste édité à Lille *Liberté*, est mort à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Ses funérailles auront lieu lundi 19 décembre à 11 heures au siège de la fédération du Parti communiste à Lille.

[Né à Caudry, dans le Nord, le 12 octobre 1897, Arthur Ramette entraît dès l'âge de douze ans dans la vie professionnelle comme apprenti mécanicien. Sa ville natale était alors l'un des foyers du mouvement socialiste dans le Nord. C'est cet environnement qui forgera sa personnalité.

Membre des Jeunesses socialistes, il choisit au moment du congrès de Tours la III^e internationale et participera dès lors à la mise en place du Parti communiste, notamment au titre de secrétaire de la fédération du Nord. élu député dès 1932 dans le Douais, il entre en 1936 au comité central.

En 1939, après la signature du pacte germano-soviétique et l'intervention du PC en France, il préside le « groupe ouvrier-peyson » qui rassemble les députés qui n'ont pas démissionné de l'accord signé par Hitler et Staline. A l'automne 1939, il entre dans la clandestinité puis rejoint Moscou où il séjourne avec Maurice Thorez.

De retour en France, en novembre 1944, Arthur Ramette siège à l'Assemblée consultative provisoire et dans les assemblées constituantes. Il est réélu député du Nord en 1946. Battu aux législatives de 1951, il siège au Sénat de 1952 à 1956 et regagne l'Assemblée nationale en 1956. Il y siège, hormis une interruption de 1959 à 1962, jusqu'en 1973, date à laquelle M. Georges Hage lui succède. Arthur Ramette a siégé au conseil municipal de Lille de 1945 à 1965.

Le 25 septembre 1983, Arthur Ramette avait reçu les insignes de chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur des mains de M. Marcel Rigout, alors ministre de la formation professionnelle.]

L'élection législative de Seine-Saint-Denis

Le PCF accuse le préfet de collusion avec le PS

M. Jean-Louis Mons, premier secrétaire de la Fédération du PCF de Seine-Saint-Denis, a accusé, jeudi 15 décembre, M. Raymond-François Le Bris, le préfet, de s'être livré à des « manœuvres inqualifiables » et de se prêter à une « opération politicienne » dans l'élection législative partielle de la 11^e circonscription de Seine-Saint-Denis, dont le second tour, dimanche 18 décembre, ne verra qu'un seul candidat en lice, M. Roger Gouhier, maire communiste de Noisy-le-Sec, qui avait devancé de 74 voix, au premier tour, M. Claude Fuzier, maire socialiste de Bondy. M. Fuzier s'est retiré sans appeler à voter pour M. Gouhier, les socialistes locaux laissant entendre qu'il y a eu une « fraude électorale ».

« A quels ordres, provenant de qui, obéit donc le préfet ? », s'est interrogé M. Mons. « Aux ordres du Parti socialiste ? Ou bien a-t-il obéi aux ordres du ministre de l'Intérieur, qui aurait alors, avec son collègue de la justice, monté de toutes pièces une soi-disant affaire de fraude, quarante-huit heures après les élections, pour justifier le non-désistement du candidat socialiste ? » Ces accusations du responsable communiste font suite aux déclarations de M. Fuzier, selon lesquelles « la justice s'est elle-même saisie du dossier (de l'élection) à la suite d'irrégularités relevées par les députés du préfet dans les bureaux de Romainville ». (Le Monde du 15 décembre).

Le procureur de la République de Bobigny, M. Philippe de Castigny, a indiqué au *Monde* vendredi que le président du tribunal de grande instance avait effectivement informé le parquet, conformément à l'article 40 du code de procédure pénale, d'incidents relevés par la commission de contrôle des opérations électorales. De son côté, le cabinet du préfet se refusait à tout commentaire.

« Hommage de l'Assemblée nationale à Laurent Vergès » L'Assemblée nationale a rendu hommage, jeudi 15 décembre, au député communiste de la Réunion, M. Laurent Vergès, décédé à l'âge de trente-trois ans, des suites d'un accident de voiture. Le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, et M. Jean Poparun, ministre chargé des relations avec le Parlement, ont salué la mémoire de ce jeune homme politique. L'Assemblée a ensuite observé une minute de silence.

Fraude électorale à Limeil-Brevannes

Deux candidates communistes relaxées en appel

La deuxième chambre de la cour d'appel de Paris a relaxé, jeudi 15 décembre, M^{lle} Michèle Devienne, quarante-sept ans, épouse, parente, et Jocette Chasseraud, quarante-quatre ans, secrétaire, candidates aux élections municipales du 6 mars 1983, sur la liste de M. Guy Berjal, maire communiste sortant de Limeil-Brevannes (Val-de-Marne).

La cour, présidée par M. Jean Schewin, a ainsi infirmé le jugement

rendu en première instance, le 9 mars 1986, par le tribunal de Créteil, condamnant les deux candidates à six mois d'emprisonnement avec sursis et à deux ans de privation de leur droits civiques. Il était reproché aux deux prévenues, qui présidaient le *deuxième* et le *septième* bureau de vote de la commune d'avoir signé des procès-verbaux falsifiés (le *Monde* du 16 février 1988).

La cour d'appel a estimé, pour justifier la relaxe, qu'il n'était pas possible d'identifier les ou les auteurs de la fraude et qu'il n'était pas démontré que M^{lle} Devienne et Chasseraud en aient eu connaissance.

Rappelons que à la suite de la fraude, le tribunal administratif avait, le 21 décembre 1983, modifié le sens des résultats du scrutin et prochainement élus la liste de l'opposition UDF-RPR conduite par M. Gérard Bessière (RPR). Devant le refus de M. Berjal de se retirer, le conseil municipal avait été dissous et la liste d'union de l'opposition avait, ensuite, été élue dès le premier tour de l'élection partielle de mars 1984.

M. Michel Noir invité
du « Grand Jury RTL-le Monde »
M. Michel Noir, député RPR du Rhône, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-le Monde », dimanche 18 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30. L'ancien ministre du commerce extérieur du gouvernement Chirac répondra aux questions d'André Passerun et de Jacques Amélie de « Monde » et de Paul-Jacques Truffaut et de Paul Joly, de RTL. Le débat sera dirigé par Olivier Mesnard.

UN LIVRE D'ACTUALITÉ
DROIT DES ELECTIONS
par Claude FRANCK
Pour tout savoir sur les mécanismes électoraux
1988, 288 pages, 280 F
chéq. publ. TTC au 21.05.88
CHEZ VOTRE LIBRAIRE
ENCYCLOPEDIE DELMAS POUR LA VIE DES AFFAIRES

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
LE MONDE RURAL
Avec notamment des articles de :
Henri HALLET
Bernard THAREAU
Envoyer 40 F (titulaire à 2 F ou chèque) à APRES-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris. Une application de dossier demandé au 180 F pour l'abonnement annuel (80 % d'économie), qui donne droit à l'épave gratuit de ce numéro.

DU 9 AU 17 DECEMBRE

CRÉDIT 9% SUR 12 MOIS

OF SUR 12 MOIS

Le Noël Renault

EQUIPEMENTS A PRIX FOUS

150 000 PELUCHES A GAGNER

REPRISE ARGUS + 5 000 F

RENAULT DES VOITURES A VIVRE

هكذا من الأصل

PHENIX - U. D. A.

LES "PHENIX-U.D.A. DU SPONSORING ET DU MÉCÉNAT". CRÉÉS PAR L'UNION DES ANNONCEURS, ONT POUR OBJET DE DISTINGUER LES ACTIONS DE PARRAINAGE LES PLUS ÉMÉRITES MENÉES PAR LES ENTREPRISES. UNIQUE ORGANISATION REPRÉSENTATIVE DES ANNONCEURS, L'U.D.A. ENTEND AINSI PROMOUVOIR LES NOUVELLES TECHNIQUES DE COMMUNICATION ET LES NOUVEAUX TALENTS QUI TÉMOIGNENT CHAQUE JOUR DE L'INTÉGRATION CROISANTE DES ENTREPRISES À LA VIE DE LA CITÉ.



PALMARES 88

PHENIX D'HONNEUR

S.E.L.T.A.

POUR L'ENSEMBLE DE SA POLITIQUE DE PARRAINAGE

HOMMAGE SPÉCIAL DU JURY

L.B.M.

POUR L'ESPRIT DE CITOYENNETÉ QUI PRÉSIDE À L'ENSEMBLE DE SA POLITIQUE DE MÉCÉNAT

PHENIX SPÉCIAL DU JURY

V.S.D.

10 ANS DE PARRAINAGE DANS LE DOMAINE DU SPORT ET DE L'EXPLOIT-AVENTURE



PHENIX CULTURE

GRUPE DES ASSURANCES NATIONALES
FONDATION G.A.N.
POUR LE CINÉMA

PRIX SPÉCIAL DU JURY

CONSEIL RÉGIONAL D'ILE DE FRANCE
EXPOSITION "CITÉS-CINÉS"
À LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE

MENTION

AGFA-GEVAERT
"IMAGE, TECHNIQUE OU MAGIE",
EXPOSITION AU PALAIS DE LA DÉCOUVERTE ET EN PROVINCE

MENTION

SEMENCES CARGILL
LA SYMPHONIE HISTORIQUE DU CHÂTEAU DE BIDACHE



PHENIX PATRIMOINE

B.S.N.-LU
CONSERVATION, RENOUVELLEMENT ET MISE EN VALEUR EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER
DU PATRIMOINE LU

MENTION

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE
FÉDÉRATION PARISIENNE DU BÂTIMENT
LANCÉLIN-LOCAPOSE FRANCE

LAYER

GRUPE PELEGE-RONTAIX
S.P.R. ENTREPRISE
STIC B PEINTURES
LE DRAPAGE DE L'ARC DE TRIOMPHE

MENTION

STANHOME
RESTAURATION DU VITRAIL NOTRE-DAME DE LA BELLE VERRIÈRE DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES



PHENIX CAUSES HUMANITAIRES

DROUOT ASSURANCES/AXA
"LE MILLION DE LA QUALITÉ"

MENTION

RHÔNE-POULENC SANTÉ
CRÉATION ET PREMIÈRES ACTIONS DE LA FONDATION RHÔNE-POULENC SANTÉ

MENTION

VOLVO FRANCE
LA CROISADE SÉCURITÉ
PARIS-MATCH VOLVO



PHENIX PROGRAMMES AUDIOVISUELS

S.T. DUPONT
"APOSTROPHES", ÉMISSION DE BERNARD PIVOT SUR ANTENNE 2

MENTION

CHAUFFAGE FIOUL
"LA MÉTÉO", SUR FR3.

MENTION

EIDO
"LES UNS ET LES AUTRES", ÉMISSION DE PATRICK SABATIER SUR TF1



PHENIX SPORT

JET SERVICES
7 ANS DE PARRAINAGE DANS LE DOMAINE DE LA VOILE

PRIX SPÉCIAL DU JURY

BANQUE CENTRALE DES COOPÉRATIVES ET DES MUTUELLES
LES JEUX INTERNATIONAUX HANDISPORT

MENTION

ASSISTANCES MULTISERVICES INTERNATIONALES
SOUTIEN À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI



PHENIX EXPLOIT AVENTURE

UNION DES ASSURANCES DE PARIS
TROIS ANS D'EXPÉDITIONS AU PÔLE NORD AVEC LE DOCTEUR JEAN-LOUIS ÉTIENNE

Société

MÉDECINE

La lutte contre la maladie

Un test de dépistage du SIDA sera systématiquement proposé à certains patients

Jusqu'à présent, le dépistage du SIDA n'était obligatoire que dans des situations très particulières : les dons de sang et de sperme, ainsi que les prélèvements d'organes. On savait pourtant qu'il était mis en œuvre de manière croissante en milieu hospitalier, notamment chez les personnes accueillies dans les services de chirurgie et de gynécologie-obstétrique, et, dans bon nombre de cas, à leur insu.

On estime aujourd'hui qu'aux quatre millions de tests pratiqués chaque jour sur les dons de sang s'ajoutent plus d'un million de tests en milieu hospitalier ou en médecine libérale (1). Les généralistes prescrivent de plus en plus fréquemment ces tests et, dans la moitié des cas, en dehors de toute situation « à risque ».

La progression de l'épidémie et notamment la diffusion du virus du SIDA chez les opérés, les femmes enceintes et lors de l'examen pré-natal ne pouvaient laisser penser qu'une intensification du dépistage et dans certains cas son caractère obligatoire étaient indispensables. C'est dans ce contexte que le professeur Léon Schwartzberg, lors de son passage éphémère au ministère de la

santé, avait, en juillet dernier, jugé utile d'annoncer le dépistage obligatoire des femmes enceintes (ce dépistage étant par ailleurs intégré au bilan pré-opératoire). Il avait ensuite lancé un « appel solennel », avec les professeurs Paul Milliez et Jean-Claude Chermann, en faveur d'un dépistage systématique de la population française (le Monde du 10 septembre).

Le ministre de la santé a pris sa décision après avoir demandé des avis aux trois principales institutions concernées : le Comité national d'éthique, le conseil national de l'Ordre des médecins et l'Académie nationale de médecine.

Aucune des institutions interrogées sur l'opportunité de prescrire un dépistage systématique du virus du SIDA chez les opérés, les femmes enceintes et lors de l'examen pré-natal ne propose au gouvernement, en l'état actuel des connaissances, d'imposer un dépistage obligatoire, indique-t-on au ministère de la santé.

En fait, si le conseil de l'Ordre et l'Académie ont adopté une position commune — ils sont contre tout dépis-

tage obligatoire, — il apparaît que les membres du Comité d'éthique, profondément divisés sur la meilleure conduite à tenir, n'ont pas réussi à fournir de réponse à la question de savoir si le dépistage devait être ou non imposé aux femmes enceintes. « Les membres du comité se sont partagés sur la préférence à donner à l'une ou à l'autre des deux formules et ne sont donc pas en mesure, en l'état actuel, de proposer un choix entre ces formules », précise l'avis du Comité qui a été rendu public vendredi 16 décembre à l'occasion de ses « Journées annuelles ».

Le ministre a tranché. En précisant les principes généraux qui doivent guider la mise en œuvre de cet examen, il parvient à concilier la nécessaire surveillance épidémiologique de la population et le respect des libertés individuelles. Il ne parvient ce résultat qu'en ayant recours à un scénario sans précédent, le médecin devant demander l'autorisation du malade pour prescrire le test et devant ensuite, en toute hypothèse, le tenir informé du résultat obtenu. Il s'agit là d'un véritable bouleversement dans le rapport médecin-

malade : les multiples investigations biologiques effectuées de manière quasi systématique en milieu hospitalier (parmi lesquelles le dépistage de la contamination par l'agent de la syphilis) ne sont pas soumises aux mêmes règles.

La décision ministérielle aura pour effet, dans un premier temps du moins, d'augmenter le nombre des tests de dépistage pratiqués en France. Mais elle aura aussi et surtout pour conséquence de faire prendre conscience de manière médicale et répétée au plus grand nombre, de la menace que fait planer l'épidémie de SIDA sur la collectivité tout entière.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le dernier numéro (47-1988) du bulletin épidémiologique hebdomadaire de la direction générale de la santé indique que les laboratoires privés réalisent plus de la moitié des dépistages et que d'octobre 1987 à mars 1988 600 séronegativités ont, chaque mois, été diagnostiquées par les 795 laboratoires du « Réseau national VIH ».

DÉFENSE

Après l'échec de l'Aérospatiale

La Belgique trop courtisée par l'armement français

L'Aérospatiale accuse le coup de son échec en Belgique où, face à la société italienne Agusta qui l'a emporté, le groupe français a perdu, la semaine dernière, un marché de quarante-six hélicoptères de combat. « On en a plein la patate », dit ce haut responsable de l'Aérospatiale, et ça fait plutôt mal au cœur. « Un affront », reconnaît l'un des négociateurs, fait à une entreprise nationale pour laquelle « le marché intérieur, civil ou militaire, est un bruit de fond », tant il est limité, et qui est devenue le premier exportateur mondial d'hélicoptères, avec le tiers du marché en 1988.

À chuté en Belgique, c'est aussi, comme le relève un haut responsable de l'Aérospatiale, qu'il y existe « un sentiment assez répandu de ras-le-bol » à l'encontre, notamment, d'entreprises françaises persuadées que le marché belge leur est réservé d'office. En matière d'armements, par exemple, où la Belgique est presque sommée d'acheter « made in France » par esprit européen.

Les Belges eux-mêmes entrent parfois dans un tel jeu lorsqu'ils laissent entendre, en la circonstance, que la France avait, avant même le contrat en discussion sur les quarante-six hélicoptères de combat, obtenu un premier lot de consolation avec la commande de missiles anti-aériens Mistral au groupe Matra. Forte de cette transaction, la Belgique pouvait dès lors regarder l'A-109 italien avec bienveillance.

Dans les usines de Marignane, près de Marseille, où, notamment, est construit l'Ecourel qui était opposé à l'A-109 italien, l'amertume causée par l'échec belge est d'autant plus perceptible qu'on a auguré mal, dans ces conditions, de la prochaine compétition entre les deux mêmes hélicoptères en Grèce, pour un marché attendu de vingt-cinq « machines ». « Les Italiens, confie l'un des négociateurs français, ont toutes les raisons de claquer des bretelles en Grèce ».

D'autant que, s'il y a véritablement volonté de tenir la balance égale entre les différents fournisseurs qui se pressent pour la séduire, la Belgique n'en a pas fini avec les industriels aéronautiques français. Après l'Ecourel de l'Aérospatiale, ce sont les contre-mesures électroniques de la société Electronique Serge Dassault (ESD) qui sont proposées pour les F-16 que la force aérienne belge a acquis aux Etats-Unis et qui ont besoin de tels équipements, faute de matériels américains équivalents. C'est ensuite le groupe Dassault-Breguet soi-même qui serait sollicité par la Belgique pour contribuer à la rénovation des Mirage V anciens encore en service dans cette même force aérienne belge. En attendant le choix de Bruxelles pour ou contre le Rafale.

Ruminant sur leur insuccès en Belgique, les responsables de la division « hélicoptères » de l'Aérospatiale envisagent la menace de suspendre, voire de rapatrier en France, les sous-traitances qu'ils avaient précédemment accordées aux industriels belges en compensations de contrats déjà passés, encore à venir. Le réflexe est naturel, après la défaite. Mais Bruxelles n'a pas dit son dernier mot et l'Aérospatiale n'ignore pas qu'il lui faudra bien, un jour, se battre pour le remplacement des Puma, un autre modèle d'hélicoptère français antérieurement acquis par la Belgique. Faire, aujourd'hui, une mauvaise tête reviendrait pour la société française à rater, une nouvelle fois, le marché belge.

Bref, pour être trop courtisée par des Français impatientes, la clientèle belge a sans doute des raisons de se sentir agacée, au point de ruer parfois dans les brancards.

JACQUES ISNARD.

Car, dans le cas présent, le moral de l'Aérospatiale tient au fait que le premier exportateur mondial n'est pas parvenu, face à l'A-109 italien, à se succéder à lui-même en Belgique, l'Ecourel proposé par la société française étant censé remplacer d'anciens hélicoptères Alouette 2 et 3 que l'état-major belge lui avait achetés dans les temps.

Le groupe français s'est, au demeurant, engagé en Belgique à fronte rearsées. « Paradoxalement, note l'un de ses négociateurs, les industriels flamands soutenaient nos offres de contreparties locales en charges de travail, quand les socialistes wallons, après de longues semaines les autorités gouvernementales françaises, se sont faits les chantres des propositions italiennes de compensations. » Il lui apparaît, aujourd'hui, que ce sont précisément ces compensations de la société Agusta qui lui ont permis d'enlever la décision.

Serait-on mauvais perdant à l'Aérospatiale, pour prêter à son vainqueur italien des intentions qu'il n'a peut-être pas ? Déjà vendu à environ 1 600 exemplaires, dans ses versions monoturbinés et biturbinés, face à son concurrent A-109 qui l'est à 300 unités, l'Ecourel ne manque pas d'atouts. Mais, si cet hélicoptère

Les militaires interdits de Paris-Dakar. — La ministre de la défense a interdit aux militaires français engagés à titre individuel dans le rallye Paris-Dakar de participer à l'épreuve. Cette mesure, qui concernerait trente-cinq concurrents, est liée au « changement d'itinéraire » du rallye : pour la première fois depuis sa création, le Paris-Dakar ne traversera pas l'Algérie, mais la Tunisie puis la Libye. Depuis le conflit frontalier entre la Libye et le Tchad, la France maintient dans ce dernier pays son plan Espirvier avec un contingent de 1 200 militaires.

FAITS DIVERS

Une plate-forme à la dérive dans l'Atlantique

Une plate-forme pétrolière, Rowan-Gorilla 1, qui était depuis le jeudi 15 décembre à la dérive dans l'Atlantique nord après que la corde qui la liait à un remorqueur se fut rompue, a coulé. Vingt-sept personnes, dont deux femmes, ont eu le temps de se réfugier dans une capsule de survie. En raison de très mauvaises conditions météorologiques, elles attendaient toujours, vendredi 16 décembre au matin d'être secourues.

INSTITUT

Prenez votre carburant à l'« essence » !

Le mot « essence », inventé au Sénégal, seul pays où il était à ce jour en usage pour désigner une station de distribution de carburant, fait désormais partie du vocabulaire de la langue française. L'Académie française a adopté ce mot dans sa séance de jeudi 15 décembre.

« Essence », nom féminin, est défini comme un mot d'origine sénégalaise signifiant « un poste d'essence, station de distribution de carburants pour véhicules automobiles. Exemple : se ravitailler à une essence ». Une telle adoption est rare, mais n'est pas sans précédent puisque l'Académie avait accepté précédemment le mot canadien « forestier », se rapportant à l'industrie forestière.

SCIENCES

Signature d'une convention par onze pays européens

Le synchrotron de Grenoble sur les rails

Les ministres de onze pays européens ont signé, vendredi 16 décembre à Paris, la convention relative à la création et à l'exploitation de l'installation européenne de rayonnement synchrotron (ESRF) qu'abritera prochainement la ville de Grenoble (1). Cet événement consacre l'heureuse conclusion des travaux de réflexion engagés sur ce sujet dès 1975 et permettra à l'Europe de se doter d'une machine — sans équivalent dans le monde — dont le rayonnement intense est, considéré par les physiciens comme un phénomène parasite gênant produit par leurs accélérateurs de particules.

Les temps ont bien changé. Chaque siècle aujourd'hui dans la communauté scientifique à vanter ce rayonnement produit notamment par les électrons lorsqu'ils sont accélérés dans des machines circulaires jusqu'à une vitesse proche de la lumière. Cette source de lumière intense, caractérisée par son extrême bril-

lance, se manifeste dans un très large spectre de longueurs d'onde qui va de l'infrarouge aux rayons X. Toutes les longueurs de onde sont remarquables pour analyser la structure de la matière dans des domaines aussi variés que la physique, la chimie, la métallurgie, l'électronique ou la biologie.

Depuis une vingtaine d'années déjà, les scientifiques ont déployé un certain nombre d'installations dédiées à la physique des particules pour mettre à profit les propriétés du rayonnement synchrotron. Mais ces machines aménagées se sont très vite révélées insuffisantes à couvrir les besoins. D'où la construction de machines spécifiques produisant, pour les uns, des sources de lumière allant de l'infrarouge aux rayons X mous et, pour les autres, couvrant le spectre jusqu'aux rayons X durs. Aussi n'a-t-il pas étonné que les scientifiques aient voulu une machine plus performante couvrant la gamme complète des rayons X.

Ambitieux programme qui ne pouvait se faire sans une large coopération internationale, en raison de la taille de l'installation (350 mètres de circonférence), de sa complexité, de ses possibilités expérimentales et de son coût (2,6 milliards de francs aux conditions économiques du 1^{er} janvier 1987). La construction de cette machine, à laquelle la France contribue pour 34 %, va durer six ans. Mais les premiers faisceaux de particules devraient être accélérés dès 1993, ce qui permettrait, si tout va bien, d'ouvrir en juillet 1994 « les premières lignes de lumière » aux chercheurs.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Il s'agit des pays suivants : Allemagne fédérale, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Suisse, Danemark, Finlande, Norvège et Suède. Ce paysant été rejoint depuis par la Belgique.

JOURNAL D'UN AMATEUR, par Philippe Boucher

La monarchie, sa noblesse, son clergé et ses financiers ont bâti de vastes et beaux palais, signes de pouvoir autant que lieux d'agrément, qu'occupe avec aisance la République égalitaire, laïque et socialiste. Elle y donne, la République, de jolies fêtes et y offre de bons dîners. La chère y est le plus souvent de qualité et le service impeccable. La langouste y est parfaite et le filet de bœuf au-dessus des parils. Les tapisseries y restent imperturbables, que les ait contemplés un élu de droite qui se trouvait des droits pour arpenter des palais qui furent aristocratiques, ou que les admire un élu de gauche qui, à défaut de droits qu'il s'arrogeait sur nom de l'histoire, dira que sa présence est une juste revanche du peuple. Les tapis y étouffent avec une égale efficacité les confidences de la gauche et les indiscretions de la droite, les pulsions ambiguës et les aveux de carriérisme.

et dont il faudra se revanche. Car on se fait très vite à des luges qu'il vaudrait dire on ne mérite pas.

Plus que le bistrot aux chaises rugueuses et au serveur incertain, la moutarde d'un canapé républicain, dans un salon que nul bruit ne trouble, paraît convenir aux conversations les plus radicales.

Autour d'une table dont le surtout s'éclaircit des nuances de fleurs rares, éclat et se développe la critique la plus rigoureuse contre un gouvernement qui néglige ou méconnaît, si même il n'est pas accusé de les combattre, les aspirations populaires.

Ce n'est pas qu'une parole critique soit infondée. Il ne s'agit pas de personnel, pas même de la droite, que l'actuel pouvoir soit outrageusement de gauche. Comment encourrait-on un tel reproche lorsqu'on se borne à gémir et que, de cette mélancolie ambition, baptisée dessein, on se fait une vertu, si ce n'est un motif d'orgueil ?

Renoncer, nous y voilà. Le pouvoir, c'est aussi une convoitise et c'est être de gauche que d'y renoncer, de la rajeter ou, tout le moins, de s'en méfier. Mais quelle gauche, s'écriera-t-on, souhaitez-vous ? Celle du pain sec et de l'eau, allant à pied et faisant la queue là où se presse la multitude, préservant les jours gras le frot et en inventant la vaisselle ?

Non. Sans doute pas. Mais tout de même. Ces palais, ces dorures, ce service, ces prévenances, allons ! disons-le, ces privilèges que la gauche croit à elle seule désormais destinés, ne sont-ils pas aussi dangereux que la tentation du centre, cette droite mal travestie ?

Celui-là qui, se réservant de crustacés, prédit et condamne un renversement des alliances, ne l'avait-il pas a priori par l'endroit où il fulmine ses imprécations ? Jusqu'à quel point les mots sont-ils l'excuse des actes ?

SPÉCIAL COPAINS. — Depuis janvier 1988 et sur l'initiative de Jean-Loup Rivière, la Comédie-Française a lancé *Récitations*. L'occasion pour un acteur de cette maison de dire, seul, soit une pièce méconnue du répertoire, soit un morceau oratoire. Ces récitation ont lieu d'ordinaire le lundi à 18 h 30.

Exceptionnellement, ce samedi 17 décembre, c'est toute la journée qui est consacrée à de pareils exercices, à raison d'un toutes les deux heures, de midi à minuit, soit six au total.

A midi, samedi donc, pour ouvrir cette journée, Simon Eme dit l'*Oraison funèbre d'Henriette de France*, dont il est inutile de préciser qu'elle est due à Bossuet, et l'*Oraison funèbre de Clitton* (la « brave Clitton » d'Henri IV), que prononce le père Bening en 1615 à la mort du fameux capitaine.

Simon Eme dit Bossuet, c'est un régal qui s'annonce. Ces récitation ont lieu à l'auditorium de la Galerie Colbert, à laquelle on accède soit par le 2, rue Vivienne, soit par le 6, rue des Petits-Champs.

Palais

Les jardins qui entourent les mieux situés de ces palais s'ouvrent parfois à la foule qui, de droite ou de gauche, aussi trisée qu'elle soit, ne cesse pas d'être foule et, aux yeux de l'hôte moins provocatrice qu'elle n'est, gentiment infréquentable.

Le domestique attaché à ces demeures y respecte avec égalité d'humeur, ou du moins de tenue, le ministre parvenu et son épouse insupportable ou, au contraire, plus habitué que ses maîtres du moment, s'efforce de ne pas être de la modestie d'un plus timide. L'huisier guide dans des dédales classés et avec une parfaite indifférence le militant froissé mais que grette le cachemire et celui, fraîchement repassé, qui l'a déjà adopté.

Aiors, plus que l'écran qui franchissait avec souplesse et succès les plus rudes renversements de majorité, rêvant la droite et encensant la gauche ; plus qu'un ministre d'ouverture se faisant un passeport de l'intérieur qu'il porte au bien de la France, la cuisine et le ménage sont l'incarnation de la continuité de l'Etat et de la bienveillance républicaine.

Mais tenu dans l'éclat d'aussi luxueux décors, alors que s'affaire un domestique attentif, défécut au point de ne pas sourire que se dévide à un impérieux discours sur les déshérités, ce discours en devient incongru, sinon indécent.

Ce n'est pas qu'il faille que la gauche n'ait droit de parole dans un bâtiment qui prend l'eau ; ce n'est pas que l'homme de gauche ne doive se nourrir que de bouillie et ne s'abreuver que de piquette ; ce n'est pas qu'il doive être vêtu de nippes (osera-t-on regretter que la photographie officielle du chef de l'Etat, par la faute du président, le montre en complet-veston et non plus en habit ? Que s'écipe en un aussi ordinaire appareil le président de l'Assemblée nationale ? Osera-t-on y voir plus de démagogie que de simplicité ?), mais c'est tout de même vrai que la volupté qu'apporte le pouvoir devrait s'accepter avec plus de réserve par un dignitaire de gauche. La question n'est-elle pas posée lorsque la distance devient trop grande entre le discours et le lieu où il s'entend ? Ou'il y a comme une incompatibilité entre les leçons de solidarité et le scintillement du cristal ?

En 1989, je veux des conseils bien placés.



FINANCES

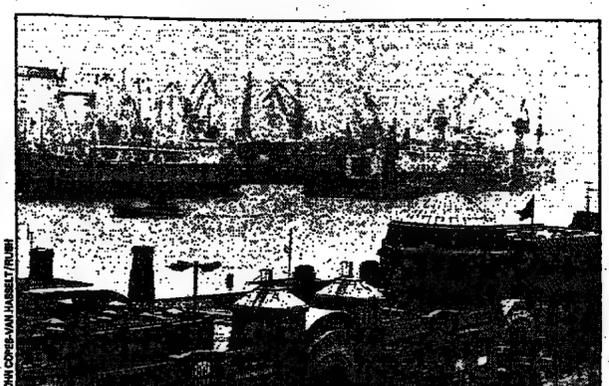
En 1989, je veux des conseils bien placés.

FINANCES

38 F. L'INVESTISSEMENT DE L'ANNÉE.
Le 12 décembre chez votre marchand de journaux.

لو كذا من الأصل

ESCALES



Hambourg fête son port

Combien de ports à Hambourg ? 2 125. C'est dire l'importance de l'eau dans cette ville, dans ce port qui fête en 1989 ses huit cents ans. Ville de la Hanse, ville libre de l'Empire en 1510, Hambourg était au début du dix-septième siècle la plus peuplée d'Allemagne avec quarante mille habitants. Le sens des affaires y a fait bon commerce avec l'art : les musées, l'opéra (fondé en 1677) en témoignent. L'année 1989 sera marquée par une série d'événements culturels, d'expositions (« La Hanse » à partir du 25 août ; « La balaine » à partir du 1^{er} septembre) et de fêtes nautiques, après une grande manifestation d'ouverture les 31 décembre et 1^{er} janvier prochains. Informations auprès de la ville libre et hanséatique de Hambourg (Adler Steinweg 4, D 2000 Hambourg 11, Tél. : 49-40-349-12-1). Des forfaits pour des séjours correspondant aux manifestations sont prévus. Toute l'année, un forfait week-end (deux nuits, une place au concert ou au théâtre, l'entrée dans deux musées)

est proposée par l'Hôtel Reichshof (Kirchenallee 34-36, D 2000 Hambourg 1, Tél. : (19) 49-40-24-83-30). La Lufthansa dessert Paris-Hambourg chaque jour.

Minuit républicain

Un train, du champagne et Mirabeau. Le « train de la liberté » quittera la gare de l'Est, vers 18 h 30, le 31 décembre 1988. Il arrivera à Epemay vers 19 h 45 (costumes d'époque conseillés). Au théâtre, création de la pièce *Mirabeau et le déshonneur comique*, Jean-Paul Bernard, mise en scène par Michel de Maulne, jouée par les comédiens de l'Athénor. Puis, réveillon dans les caves du champagne de Castellane. Bal. Retour à l'aube du 1^{er} janvier, le train reprendent les voyageurs directement chez de Castellane. Arrivée à Paris vers 7 heures. Renseignements dans les gares ou auprès de SNCF Formule Plus (47-86-82-22) et réservations par téléphones au 43-96-48-48. Le prix de 990 F par personne comprend le

voilage en train spécial, le spectacle, le réveillon et les assurances.

Noël aux sources

Noël en Galilée. Un circuit très classique de la Lettre de



Loire et un retour aux sources de cette fête chrétienne. Visites-découvertes de Tel-Aviv, Jérusalem, la mer Morte, la Haute-Galilée, Natanya, et visites-pèlerinages à l'église de la Nativité construite au quatrième siècle, au sanctuaire qui abrite les manuscrits de la mer Morte, à la porte de Jaffa, au Mur des lamentations, à Jéricho, Nazareth, Haifa et au lac de Tibériade. Dîner et messe de minuit devant l'église de Bethléem. Du 22 au 29 décembre, 8 995 F en pension complète.

Au sommaire de cette même sélection et dans un autre registre, un réveillon à Vienne avec visite de Schoenbrunn, du palais de la Hofburg, des musées, une représentation du mariage de la haute école espagnole, une excursion à Mayerling et, circonstance oblige, un dîner de gala ainsi qu'un réveillon de Nouvel An, avec participation au bal de l'empereur, au palais de la Hofburg. Du 29 décembre au 2 janvier, 8 330 F par

personne en chambre double et en demi-pension. Autre possibilité : Venise, ses palais, ses îles, du 30 décembre au 2 janvier, 5 770 F par personne en chambre double et en pension complète.

Les visites et excursions sont comprises dans tous ces forfaits. Renseignements dans les agences de voyages Aquarius et 108, rue Montmartre, 75002 Paris. Tél. : 42-33-51-28.

Un plongeur en mer Rouge

Une semaine en Egypte dont quatre jours de plongée sous-marine à Hurgada, au bord de la mer Rouge : c'est le forfait mis au point par Odyssee (137, rue du Rainagh, 75016 Paris, tél. : 42-88-82-66). Au départ de Paris, pour 6 450 F par personne en chambre double et pension complète, plongées incluses, il comprend le vol Paris-La Caire, une nuit à l'hôtel Sonesta, le transfert par avion à Hurgada et le



sejour sur place. Au retour, une journée de visite est prévue au Caire (pyramides de Gizeh). Départ les samedis. Supplément chambre individuelle : 650 F.

Mosquée bleue et Sainte-Sophie

Visite guidée d'Istanbul, à Noël ou au jour de l'An. Façade Maury (25, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, tél. : 42-85-85-45) propose deux longs week-ends de quatre jours et trois nuits dans des hôtels de diverses catégories, ce qui présente l'avantage de modular le coût du voyage.

Palais de Topkapı, le Grand Bazar. Puis la Mosquée d'Éyup, le café de Pierre Loti et le musée Saint-Sauveur in Chora.

Pour faire connaissance avec les environs, promenade en bateau sur le Bosphore le long des quartiers aux petites maisons de bois, arrêt à la forteresse de Rumeli Hisari et visite de la colline de Camlica.

Du 23 au 26 décembre 1988 ou du 30 décembre 1988 au 2 janvier 1989 et de 3 480 F en hôtel 3 étoiles à 4 490 F en 5 étoiles. Ces prix s'entendent par personne en chambre double et comprennent les vols Paris-Istanbul-Paris, la pension complète, les visites, les assurances et l'assistance d'un guide.

La Provence et la querelle des treize desserts

CHACQUE année, à la veille de Noël, nombre de familles provençales se divisent traditionnellement non point sur la réalité de l'Incarnation ou la question de la divinité de Jésus, mais sur les... treize desserts du réveillon !

Non pas sur leur nombre et sa signification (le Christ et les douze apôtres), pas plus que sur l'environnement obligé de ces douceurs : trois nappes blanches superposées symbolisent, au choix, comme les trois chandeliers nécessaires : le Père, le Fils et le saint Esprit ou Jésus, Marie et Joseph.

Mais les desserts eux-mêmes ! Le « grand débat » est de savoir si doivent figurer parmi eux des fruits confits ou bien des fruits frais seulement, et lesquels ; est-ce que la bûche est de rigueur ou

bien seulement la pompe, sorte de grosse brioche plate et moelleuse, et doit-elle être à l'huile d'olive ou bien à la fleur d'orange ? Le « mendiant » ou « cougout du pauvre », figue séchée fourrée de noix ou d'amande, doit-il compter pour un ou deux desserts ? Et ainsi de suite.

Nous estimons pour notre part que toutes ces discussions n'ont plus de raison d'être depuis que, ayant visité le Musée des arts et traditions populaires du terroir marseillais, installé depuis 1928 à Château-Gombert, agreste banlieue du Grand-Marseille, et récemment rénové, nous y avons découvert la table de Noël dressée avec ses treize desserts reconstitués en falence vernissée, après des recherches poussées dans la gastronomie méridionale la plus antique.

Selon celle-ci, les listes complètes et sans appel des gourmandises de la Nativité est la suivante : noix, figues séchées, amandes, noisettes, grappes de raisins secs noirs dits de Malaga, reinette, poire, pruneaux, sorbe, melon verdux, nougat blanc, nougat noir, pompe à l'huile. Le tout arrosé de vin cuit.

Point donc de bûche, récente invention « sacrilège » des pâtisseries sous influence nordique, encore moins de chocolats, fondants ou papillotes, ni d'oranges ou autres agrumes, tous produits qui, même sur les tables riches, n'apparaissent qu'au siècle dernier au mieux, avec la prospérité louis-philippard.

Même les très provençaux calissons d'Aix ou les fruits confits d'Apt ne sont pas tolérés, en tout cas à Marseille, car les gens du cru, lorsque cette liste s'est fixée, jadis-jadis, n'avaient pas accès à ces mets de château.

Une visite au musée privé de Château-Gombert, affilié au Félibrige, ne sera, en tout cas, pas de trop pour avoir une idée de l'ensemble des usages marseillais et provençaux dans tous les domaines de la vie quotidienne et festive. Surtout que la principale référence en la matière, le Musée Arlaten, en Arles, fondé par Frédéric Mistral et évidemment plus riche que Château-Gombert, est aujourd'hui dans un état de délabrement qui fait pitié.

Quant aux gourmets friands de plats en chair et en os, ils n'auront qu'à reprendre le chemin marseillais de *Chez Brun*, face à la mairie Louis-XIV, sur le Vieux-Port. On n'y présente pas les treize desserts mais le même grand repas provençal, depuis un demi-siècle, pour seulement quatre ou cinq tables qui ont vu défilier la terre gourmande entière et d'abord les bonnes fourchettes indigènes, de Gaston Defferre à Mireille Mathieu.

Nourritures spirituelles

Tapenade, pontargue, pouprions, quichet aux anchois chauds, pageots grillés, artichauts barigoule, pintadeaux à la broche, framogues de chèvre, calissons, nougats, amandes, fruits et muscat de Beaumes-de-Venise formeront là aussi un autre bataillon des Treize ne souffrant aucune discussion.

Les éditeurs méridionaux ont pensé aussi à nourrir les esprits de cette fin d'année, un peu dans tous les domaines : le passé le plus glorieux avec *les Marseillais dans l'histoire*, sous la direction de Pierre Guiral et Félix Regnaud ; la petite histoire avec *Origine des quartiers de Marseille*, du journaliste Robert Bouvier ; Marseille rigolote et saisie sur le vif se prélassent à pleines pages dans *Des Marseillais*, album noir et blanc mais pas triste de Pierre Le Gall, professeur de philosophie quoique prix Nisepce 1972 ; les enfants (et leurs parents) se régaleront, eux, à la lecture de *Jason le Phocéien*, bande dessinée en couleurs avec des bulles bien claires et pas idiotes dues à Jean-Pierre Hubrecht ; la dive bouteille sudiste triomphe dans *les Contes du pastis* de Pierre-Jean Vuillemin ; et enfin il y a ce classique coquin (mais pas égrillard) qu'est devenu *Marseille galante* de Jean Bazal, avec toutes les photos de l'ancien secteur réservé de Marseille où se pratiquèrent tous les plaisirs — certainement plus de treize, — du Second Empire au gouvernement de Vichy, avant que les Allemands, jaloux sans doute, ne réservent à ces quartiers le sort de Carthage.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

* Musée des arts et traditions populaires du terroir marseillais, fondation Julien-Pignat, 3, place des Héros, Château-Gombert, 13013 Marseille.

Tél. : 91-68-14-38. Ouvert du dimanche au lundi.

- * Aux mets de Provence, *Chez Maurice Brun*, 18, quai de Rive-Neuve, 13001 Marseille. Tél. : 91-33-35-38.
- * Collectif, *les Marseillais dans l'histoire*, Privat, Toulouse, 320 p. Illustrées, 248 F.
- * Pierre Le Gall, *Des Marseillais*, éd. Jeanne Laffitte, Marseille, 150 clichés, 180 F.
- * Collectif sous la direction de Philippe Joutard, *Jason le Phocéien*, bande dessinée, 50 p., 63 F.
- * Robert Bouvier, *Origine des quartiers de Marseille*, éd. Jean-Michel Garçon, Marseille, 160 p., 85 F.
- * Pierre-Jean Vuillemin, *les Contes du pastis*, Vauvenargues Impressions, 13126 Vauvenargues, 160 p., 75 F.
- * Jean Bazal, *Marseille galante*, Tacussel, Marseille, 200 p. grand format, illustrées, 285 F.

LA CROIX DU SUD
5, rue d'Amboise, 75002 PARIS
Tél. : (1) 42-41-82-70. Licence A 681

RIO-SANTIAGO
ILE DE PAQUES
TAHITI ET SES ILES
SAN-FRANCISCO

DÉPART DE PARIS
Le 28-04-1989

RETOUR
Le 22-05-1989

PRIX : 31 900 F

Pour tous ceux qui recherchent des vacances "hors traces"...

"ESCAPADES"

Des week-ends de ski qui, pour vous, se passent en quatre jours, et où se rencontrent ski, musique, et cinéma

Brochure sur demande au :

RENARD VAGABOND
80, Galerie des Balustrés,
38100 Grenoble
Tél. : 76.40.18.80.

en Méditerranée
avec **SIP VOYAGES**

Croisière
« Dans le sillage de Saint Paul »
du 9 au 21 avril 1989

Malte - Athènes - Délos -
Mykonos - Ephèse - Rhodes -
Héraklion - Syracuse

- 5% pour tout règlement
complet avant le 31 décembre

SIP 1, rue Clarendon
75006 PARIS
Tél. : (1) 43.29.56.70

Paris Bangkok en 12h 30 tous les jours.

Thai Plein ciel avec Thai. tous les jours au départ de Paris.

123, av. des Champs-Élysées 75008 PARIS - Tél. 47.20.86.15 - 6, av. de Suède, Park Hotel 06012 NICE - Tél. 93.16.27.77

ARC

هكذا من الأصل

سكنا من الأصل

JEUX

échecs
N° 1311
COMMENT KASPAROV
DONNE UN PION
(Olympiade de Bielgique, 1988)
Blancs : Gheorghiu (Roumanie)
Noirs : Kasparov (URSS)
Défaite sur indienne
Système Barminech

1. e4 C6 20. e4-e5 F8E(m)
2. e5 21. Rb1 D6
3. Cc3 Fg7 22. Fd3(a) Cg2
4. e4 23. Fg3(a) h4g3
5. e5 24. Fd3 Te-c8
6. Fd3(a) 25. Cc2 Dg6
7. e5 26. Te1 Txc1+
8. Dd2(d) 27. Dc1(p) Td8
9. cxd5 Cb-d7 D6(g)
10. Cc2(f) 28. Dd2 Te2
11. Cc1(f) Cc5 30. Cc1 Fd8
12. Cc2(h) Cc4-g4 31. Cc3(r) Fd3+
13. Cc2(h) Cc4-g4 31. Cc3(r) Fd3+
14. exd5 32. Re1 Te2
15. Cc1(f) 33. Td1 Te2
16. Cc2(h) Cc5 34. Td1 Te2
17. fxe4 35. Cc1 Fxd2+
18. Fd2 36. Dc2 Dxd2
19. h3(f) 37. abandon (s) R7

12. h3, Ch7; 13. h4, h×g4;
14. h×g4, Ch-6; 15. Fh3, Cb6;
16. Fg5, Cc4 (Tal-Gligoric, Tournoi
des candidats de 1959).
g) Si 12. Cc3, fs: 13. 0-0-0, Cb6
et les Noirs ont un bon contre-jeu.
h) Peut-on se permettre de perdre
tellement de temps contre Kasparov?
i) 15. 0-0 était à examiner. Les
Blancs, en retard de développement,
ne peuvent pas, en principe, passer
ainsi à l'attaque.
j) Une brillante réfutation. Ce
sacrifice positionnel d'un pion ouvre
la diagonale du F indien et cède à
une figure la case centrale e5. De
cette manière, les Noirs s'emparent
immédiatement de l'initiative.
k) Empêche le grand roque.
l) Si 19. 0-0, f3; 20. g3, Dd7 suivi
de Fd5 et du passage des T sur l'aile
-R. Le coup du texte affaiblit les
cases noires mais permet le grand
roque.
m) 20... Tc8 semble également
fort, mais Kasparov ne veut pas du

CLAUDE LEMOINE.
ÉTUDE N° 1311
V. TCHUPEZOV
(1988)
Avec D+T+F, les Noirs vont venir à
bout avec une incroyable facilité de
leur adversaire.
p) Si 27. T×c1, F×h3.
q) Le dispositif est au point.
Avec D+T+F, les Noirs vont venir à
bout avec une incroyable facilité de
leur adversaire.
r) Si 32. Td1, Tc4; 33. Dc3, Dd4!
s) Si 37. T×b2, T×c1+ suivi du
mat.
SOLUTION
DE L'ÉTUDE N° 1310
V. KOROLKOV, 1928
(Blancs : Rq2, Dc3, Fg1, Ca1 et c4,
Pd2, h4.
Noirs : Rh6, Df8, Th7, Fa3, Cc3 et
46, Fb2, h5.) Nulle.
1. Fc3, Cc4+!; 2. Dc4, Cc1+!;
3. Rb1, h×a1=D+; 4. D×a1! (s)
4. R×a1?, Cc2+; 5. Rb1, C×d4;
6. F×f4+, Rg6; 7. C×a3, Td7!, Td7+;
8. Cb2, D×e3! (ou 8... T×b2+;

BLANCS (6) : Rq6, Tf5, Fc1,
Pb6, c6, e7.
NOIRS (4) : Rq8, Cc8, Dg8, Fc5.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge
N° 1309
LES FRANÇAISES
A VENISE

Au cours des éliminatoires des
Olympiades auxquelles 56 pays ont
participé dans l'Open et 37 dans la
catégorie Dames, les mêmes donnes
étaient jouées dans toutes les ren-
contres. Mais il a été difficile de
vérifier si le contrat de 5 Carreaux
avait été réussi dans les autres mat-
ches. C'est la Française Danièle
Gaviard (trois fois de suite cham-
pionne d'Europe) qui a constaté que
l'on pouvait réaliser le contrat.
Ann. : S. don. N.-S. vuln.
Sud Ouest Nord Est
Gaviard X. Chevalley Y.
2♣ 2♣ passe 4♣
5♦ passe passe passe
Ouest ayant entamé le Roi de
Trèfle, comment la déclarante, en
Sud, peut-elle gagner 5 CAR-
REUX contre toute défense?
RÉPONSE
La déclarante prend l'entame
avec l'As de Trèfle, tire le Roi, puis
l'As de Carreau (pour faire tomber
les atouts adverses) et fait l'impasse
à Cœur dont la réussite est indispen-
sable; ensuite elle joue l'As de
Pique et continue Pique:
Si Ouest prend, elle ne peut
que jouer Pique dans coupe et
défausse ou rejouer deux fois Trèfle,
mais Sud coupe, et le 10 de Trèfle
affranchi procure la onzième levée
(le 8 de Carreau servant de
reprise);
Si Est prend (avec le Roi de
Pique), il continue Cœur pour l'As
de Sud qui rejoue Trèfle, et on
revient au cas précédent.
Evidemment, si, sur l'ouverture
de 2 Trèfle, Ouest avait utilisé une
convention spéciale pour indiquer un
bicolore, il aurait été possible de
reconstituer toute la distribution et
de jouer comme à cartes sur table.
Mesurez-vous
aux champions
Mesurez-vous aux champions est
le titre d'un livre où l'on trouve
85 donnes qui ont été réellement
jouées par des experts, d'abord pré-
sentées à deux jeux puis à quatre
jeux (au verso de chaque page).
Voilà l'une des plus difficiles. Il
s'agit d'un chelem gagné par Robert
Berthe au cours d'un match par
équipe de quatre.

Ann. : S. don. Tous vuln.
Sud Ouest Nord Est
1♠ passe 2♥ passe
2♣ passe 3♣ passe
3SA passe 4♠ passe
4♥ passe 6SA passe...
Ouest ayant entamé le 7 de Pique,
Est a pris de l'As et a rejoué Pique,
comment Sud doit-il jouer en PETIT
CHELEM A SANS ATOUJ contre
toute défense?
Mise sur la voix, on ne compte
que onze levées, la douzième peut

provenir du partage des Coeurs, de
la chute de Valec 10 de Carreau en
trois tours ou d'un squeeze. Selon
que les Coeurs sont gardés à gauche
ou à droite, la position sera diffé-
rente.
LIVRES POUR NOËL
Mesurez-vous aux champions,
de Joël Le Dentu et Robert Berthe.
Editions Grasset, collection « Les
Clefs du bridge », 190 p., 98 F.
Bien ancré en défense, de
Bessis et Lébey. Tous les auteurs
chiffrent et les conventions que le flanc
doit utiliser pour bien jouer la
défense. Grasset, collection « Les
Clefs du bridge », 230 p., 120 F.
Votre jeu de la carte ou banc
d'essai, de Franck Stewart. Recueil
de 250 exercices de jeu du décla-
rant. Editions du Bridgeur, 120 F.
L'Encyclopédie du joueur par
pauses, de Kit Woolsey. Un ouvrage
du champion américain avec des
annotations de Michel Lebel. Editions
du Rocher, 150 F.
PHILIPPE BRUGNON.

dames
N° 343
DU TRAIN
A L'EXPRESS

1. 33-29 13-23 22. 40x29 3-9
2. 34-18 13x21 21. 45-40 9-14
3. 34-29 (b) 9-13 24. 39-34 (h) 18-15
4. 38-33 12-18 25. 46-41 13-19
5. 46-34 7-12 26. 38-33 (i) 27-28
6. 45-40 (c) 1-7 27. 43-37 5-10
7. 42-38 16-21 28. 42-37 (m) 11-16
8. 32-27 (d) 21x21 29. 49-43 19-23
9. 37-28 4-9 30. 28-19 14x23
10. 31-27 19-23 31. 32-28 (n) 19-23
11. 28x19 13x24 (e) 32. 37x28 22-27
12. 37-32 11-16 33. 43-38 (o) 17-21 (p)
13. 32-28 16-21 34. 38-33 22-21
14. 31-26 20-23 (f) 35. 28-23 18-23
15. 28x20 15x24 (g) 36. 28-22 (r) 27x18
16. 48-42 21-27 (b) 37. 39-33 28x29
17. 40-45 (i) 7-11 38. 34x33 (s) 21-26
18. 34-30 25x34 39. 41-37 6-11
19. 40x28 14x25 40. 3-25 (t) 11-17
20. 44-40 9-13 41. 25-39 abandon (u).
21. 35-30 (j) 25x34

être 14... (21-27), coup positionnel
logique, mais qui aurait livré un coup
de dame en six temps : 15. 36-31
(27x36); 16. 26-21 (17x26);
17. 28x17 (12x21); 18. 35-30
(24x35); 19. 29-24 (20x29);
20. 34x11, dame, et les Noirs doivent
résoudre le problème de la formation
d'un crochet pour chasser la présence
obstaculaire de cette dame.
La complémentarité de l'enche-
nement du centre adverse.
La logique positionnelle dans ce
pion taquin à 27.
Une réaction étonnante qui isole
un pion à la bande.
Les Blancs accélèrent le rythme et
ne cherchent pas à exploiter la présence
de ce pion noir à la bande pour placer
ultérieurement une éventuelle combinai-
son.
Complémentarité de la dynamique, la
puissance d'attaque potentielle de leur
solide dispositif.
Autre mouvement dynamique, qui
passe les Noirs de l'occupation de la
case stratégique à 27 et qui ménage la
possibilité de posséder une colonne de
contre-attaque sur l'aile gauche, ou
direction du centre.
Les Blancs sont ainsi armés pour
contrer (19-23).

RIBAKOV (URSS) 1975
Les Blancs jouent et gagnent.
L'un des championnats de Moscou,
1975, le maître RIBAKOV, contre le
maître OGRODNIKOV, décala un
étonnant gambit gagnant.
Solution : 21-22 H [la première
phase du gambit : le sacrifice] (18x27)
20-23! [deuxième phase du gambit :
l'attaque, menaçante dans ce mouve-
ment] (33-40, ou... ?) 23x34 (40x47)
[les Noirs voient leur mal dans ce pas-
sage à dame après une rafle de trois
pions] 45-40! [troisième phase du gam-
bit : la combinaison] (8x17) 25-20
(15x20) 39-33 (47x29) 34x35 prend
la dame et deux pions et dame à 31 Un
gambit exemplaire.
JEAN CHAZE.

mots croisés
N° 539

Horizontalement
I. Quel bazar! - II. Bonne seur.
Tous les autres. - III. Fit tout de
même. Fit moins de folies. - IV. La
moitié d'une frontière. Manque
d'épaisseur. - V. Un étranger. Pour
B. B. Examinai à l'envers. - VI. Note,
ici même. Une aide désor-
donnée. - VII. Ont dû se convertir.
Un rat est fait autrement. - VIII. Elles
sont tout d'un côté. A eu
un coup de chance. - IX. Pour le
toucher. Pour le ragoût. - X. Aug-
menteraient le débit.
Verticalement
1. Quand on y tombe, adieu les
mâles. - 2. Exigent des réactions
rapides. A la mode. - 3. Fut pro-
phète en son pays. Suédoise. - 4. Très
curieusement appréciés ces
temps-ci. Petit bateau. - 5. Très
utile pour s'y retrouver. - 6. Dans
l'auxiliaire. Manque de finesse. - 7.
Rocaille sons et humbles. Bouts
de temps. Pronom. - 8. Fit du mal.
Faire mal. - 9. Foc. En devenit.
- 10. Fit tout de même. Nous doit
d'être le meilleur. - 11. Assez ser-
rée. - 12. Le chemin du savoir du
savoir. - 13. Apprécièrent.

anacroisés
N° 540

Les anacroisés
sont des mots
croisés dont les
définitions sont
remplacées par
les lettres de
mots à trouver.
Les chiffres qui
sont certains
diriges corres-
pondent au nom-
bre d'anagram-
mes possibles,
mais imprimables
sur la grille.
Comme au 19
Scrabble, on peut
conjuguer. Tous
les mots figurent
dans la première
partie du Petit
Larousse illustré
de l'année. (Les
mots propres ne
sont pas admis.)

SOLUTION DU N° 538
Horizontalement
I. Saint Nicolas. - II. Curie.
Douane. - III. Étranger. An. -
IV. Neiger. Saute. - V. Algarade.
Pou. - VI. Arête. Tala. - VII. Iota.
Tsar. II. - VIII. Ste. Dessais. -
IX. Taupe. Animate. - X. Erre. Pla-
tane. - XI. Susurrements.

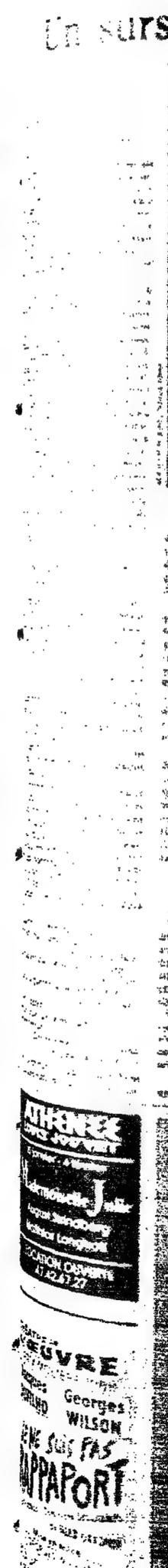
SOLUTION DU N° 539
Horizontalement
I. Saint Nicolas. - II. Curie.
Douane. - III. Étranger. An. -
IV. Neiger. Saute. - V. Algarade.
Pou. - VI. Arête. Tala. - VII. Iota.
Tsar. II. - VIII. Ste. Dessais. -
IX. Taupe. Animate. - X. Erre. Pla-
tane. - XI. Susurrements.

SOLUTION DU N° 539
Verticalement
1. Scénaristes. - 2. Autel. Otaru.
- 3. Irrigateurs. - 4. Niagara. Pen.
- 5. Ténére. Dé. - 6. Gratic. PR. -
7. Ide. Dessalé. - 8. Corsé. Astam.
- 9. Ouen. Traité. - 10. La. OPA.
Iman. - 11. Anabolisant. - 12. Sen-
sualités.
FRANÇOIS DORLET.

SOLUTION DU N° 539
Verticalement
21. ACEMNOS (+1). -
22. CELRSY. - 23. AEEGRIT. -
24. ABEEMORRT (+1). -
25. AAELNRT. 26. AACELM. -
27. ACCEPST. - 28. AAGINTT
(+1). - 29. DEORRS (+1). -
30. DEGNNOO. - 31. AEGMNRU.
- 32. AEIMNOT. - 33. EILMNTI.
- 34. AEEGNOR. - 35. ACELSX. -
36. EBEENRRT. - 37. EEEELSX. -
38. AAEENRST. - 39. ACELOTU. -
40. DEORSTU. - 41. AEIMNX.

SOLUTION DU N° 539
1. SEMESTRE. - 2. LAYIDER
(PLAIDER). - 3. ANIMALO. -
4. RECEPTE. - 5. UROPODE. -
6. FREQUENT. - 7. ETROITE. -
8. LANOLINE. - 9. ATTENTAI. -
10. GOBBLET. - 11. ADHERENT. -
12. GYNERIUM, graminée. -
13. MILITAT (LIMITAT). -
14. MOLECULE. - 15. TERPINE
(PEINTRE, REPENTE, REPEINT). -
16. ANISSETTE (SAINTET, ENIE-
TAIS, TETANIE, TETANISE. -
17. EPEIRES. - 18. ATRESIES
(ASTERES, etc.). - 19. SCROFULE. -
20. GIGOTEE. - 21. AUTOLYSE

(LOYAUTES). - 22. MCREANT
(BREMANET, MACERENT, CAM-
RENT). - 23. BENARDE, se dit d'un
type serrés (BADERNE). - 24. SEP-
TUPLA (SUPPLÉAT). - 25. LAR-
MIER. - 26. ETEULE. - 27. ENFU-
TEE. - 28. LIBOURET. -
29. DEMUNIT. - 30. HUILIER. -
31. PAROTIDE (DOPERAIT
DEPORTAI). - 32. TONDRAI
(ANORDIT). - 33. DOPERENT. -
34. ENTETAI (TETANIE
ETAIENT). - 35. RUNABOUT, petit
canot péanant. - 36. TITRES
(RISSETE).
MICHEL CHARLEMAGNE
et MICHEL DUGUET.



Culture

THÉÂTRE

« Tête d'or » à l'Odéon

Un sursaut aberrant du désir absolu

Tête d'or, la première pièce de Claudel. Histoire d'un conquérant, par Aurélien Recoing, bouleversant de jeunesse.

« L'œuvre où j'ai mis le plus de moi », a dit Claudel de Tête d'or. C'était sa pièce inaugurale. Du premier coup, à vingt ans, il créait un monstre, l'un des deux sommets de sa vie (l'autre, c'est le Soulier de satin). « On n'a peur de rien quand on a vingt ans », disait Claudel à propos de Tête d'or.

Sur le départ, on presque, à quatre-vingt ans, Claudel n'a pas pu s'empêcher de reprendre Tête d'or en mains. Il a écrit une chose, pas vraiment débraillée, mais un peu « voyou » quand même. Ce sont des prisonniers qui ont entrepris de jouer Tête d'or. Ils rouspètent, il y a des mots qu'ils ne comprennent pas, et le cadet de la bande — Claudel sous cape — leur donne des explications. C'est là que Claudel nous a dit d'où venait le titre de la pièce, le nom de son héros : « Mais oui, Chef d'or ! Tiens, pour quel donc que je me serais gêné ! Guerrier ! Chef d'or ! Je lui ai foué une espèce de crinière autour de la gueule comme en ont les rois abyssins. »

« Le bon air d'anarchie » des années 90

Pourquoi abyssins ? — Un chercheur infatigable, le professeur Michel Lioure, a feuilleté un journal de voyages qui paraissait à l'époque, et dont Claudel a reconnu qu'il était un lecteur inconditionnel : Le Tour du monde. Et en 1889, juste quand Claudel écrit Tête d'or, ce journal publie un Voyage au Chaos : le texte et aussi une magnifique illustration sous font découvrir, en Ménélik II, un porteur d'une coiffure bizarre, véritable casque de cheveu d'or.

Au même moment, Rimbaud est en tractions pas commodes avec ce même Ménélik, pour une livraison d'armes. Claudel ne le sait pas, mais il sait que Rimbaud est là-bas, en Abyssinie. Or la lecture des poèmes inédits de Rimbaud, deux ans et demi plus tôt, est l'un des chocs essentiels qui ont déterminé l'écriture de Tête d'or.

« Industriels, princes, sénats, Périssez ! puissance, justice, l'histoire, à bas ! Ça nous est dû. Le sang ! La sang ! La flamme d'or ! Tout à la guerre, à la vengeance, à la revanche... Ah ! passez, Républiques de ce monde ! Des empires (Des régiments, des colonnes, des peuples, assez ! »

Voilà ce que Claudel lisait dans les illuminations, alors que lui-même



Valérie Dréville (la princesse) : Claudel dans la peau

même bouillait d'impatience tant lui pesait « l'atmosphère spéciale d'étouffement et de stagnation que nous avons respirés de 1885 à 1890 ».

Alors Claudel se raccrochait à mille choses, dans le désordre, à Shakespeare, à Eschyle, à la Bible, à Beethoven et à Wagner, et même au général Boulanger, mais aussi, ou plutôt, avant tout, à Rimbaud, et aux anarchistes : « Personne n'a aimé avec plus de délice le bon air d'anarchie qu'on respirait en France dans les années 90 ».

Et voilà Tête d'Or, cette tragédie rouge, ce sursaut aberrant du désir absolu, ce colonel insurgé qui gagne une bataille, prend les pleins pouvoirs, et s'en va se faire vaincre au Caucase. « Triomphe, dit Claudel, de l'individu sur la foule, désir surhumain de la toute-puissance. »

Cette voix immense

Sans même qu'un ami le lui demande, Claudel, un peu effaré malgré tout par le côté « factio » de son Tête d'Or, adoucirait vite les angles, publiera en 1901 une seconde version, de même que dans son « improvisation » de 1949 il tendra à nous préciser que tous les personnages, même le vieux roi, c'était lui (sauf la princesse), et que Tête d'or et Cébès sont des gosses de l'Assistance.

Mais n'oublions pas, aussi, le splendeur de la parole, cette voix

immense, ce vent, cette forge qui, du premier coup, foncent hors des livres de Claudel, et qui interpellent, qui labourent, avec ce souffle d'océan qui renvoie et renvoie encore son écoule contre les roches, et ces cassures du rythme comme pour laisser d'autres voix se faire entendre, dans les trous d'air de la tempête.

Et là, cette poésie, comme une respiration de la terre et de la mer, rejoint le délire de Tête d'Or dans une mémoire de l'enfant Paul Claudel, plus émouvante peut-être que ses lectures ou que les événements. C'est cette campagne de Villeneuve. Ce sont les hivers noirs, « les labours où demeureraient des plaques de neige ». Et c'est le petit Paul qui traîne, sur les chemins, à la tombée du jour, et qui rêve debout : « Dans le passage ténébreux des chars et des animaux qui retournent à l'écurie, je reçois le commandement d'armées imaginaires et de quelles expéditions fabuleuses ! »

« Il faut avoir vu Villeneuve pour comprendre Tête d'Or », disait Claudel. Aurélien Recoing présente Tête d'Or à l'Odéon. Il joue lui-même Tête d'Or, et ses camarades du Conservatoire tiennent les rôles capitaux : Valérie Dréville (la princesse), Thierry Frémont (Cébès), Marcel Bozonnet (le roi David), et Olivier Craveiller, Christian Cloarec, Eric Frey...

Aurélien Recoing et Valérie Dréville jouaient déjà (à la per-

fection) le Soulier de satin à Avignon en 1987. Ils ont Claudel dans la peau. Cette mise en scène est de toute beauté, le texte est donné avec ce ne peut plus de clarté, de pureté, d'allant. C'est bien plus beau que ce qu'avaient fait, jadis, sous la direction de Barrault, Cuny et Terzieff, parce que Cuny gardait son côté Grand Jupiter atteint d'une divine blessure, qui fait passer sa voix de bronze par la blessure, et Terzieff ne quittait pas son aspect « babouchka aux camélias », dissimulant ses douleurs poitrinaires dans un demi-sourire ; alors c'était bien beau, mais ce n'était pas très jeune ni très libre. Le Tête d'Or, d'Aurélien Recoing est d'une jeunesse poignante, la jeunesse de Claudel lorsqu'il écrivait cela, la jeunesse de Tête d'Or et de Cébès. Il brille ici un enthousiasme, une conscience. Une joie aussi : Recoing s'est fait la tête de Ménélik, noirceur en moins.

C'est un bel événement. N'oublions pas que Tête d'Or, écrit à vingt ans par un inconnu, est l'un des sommets de toute l'histoire de notre théâtre.

MICHEL COURNOT.

* Odéon. Du mardi au samedi, à 19 h 30 ; matinée dimanche, à 14 h 30. Durée : quatre heures.

« Tango », de Slawomir Mrozek, au TEP

Arthur ou les enfants au pouvoir

Un adolescent révolté impose à ses parents post-soixante-huitards désenchantés un retour aux bonnes vieilles conventions bourgeoises. Un piège.

C'est le monde à l'envers. D'ordinaire, le paisible milieu bourgeois est mis à mal par la révolte d'un adolescent. Dans la pièce de Slawomir Mrozek, auteur d'origine polonaise installé désormais en France, les adultes sont des adolescents désenchantés, et Arthur, le fils de la maison, un contre-révolutionnaire en herbe, mais dangereux. Un romantique d'après toutes les révolutions — sexuelles, idéologiques. Un jour, il en a assez de la grand-tante, qui ne pense qu'à taper le carreau, et de sa mère, Élisabeth, qui joue à d'autres jeux nocturnes avec un intrus peu cultivé, Edek, sous l'œil volontairement aveugle du père, Stomil, stérile artiste avant-gardiste.

Arthur se forge un principe — « La forme d'abord, le fond ensuite » — et s'invente un mariage en grande pompe, avec bénédiction, tenue de soirée... Il impose à chacun, sous la menace, de retrouver, avec le costume d'antan, des manières un peu plus dignes. L'amant de Madame, Edek, est remis à sa place : gilet rayé et gants blancs de valet.

La pièce de Mrozek est bavarde, se tort dans tous les sens, pour dire une chose et son contraire. On ne sait pas très bien où elle nous mène. Il semble que tout se vaille, que plus rien ne justifie une révolte puisqu'il y aura toujours un oppresseur — ici, le valet — pour reprendre le pouvoir.

Finalement Arthur n'est plus qu'un grand enfant qui meurt, faute d'avoir pu trouver une idée digne d'être érigée en principe de vie. Le dangereux illuminé devient un ange sacrifié. Edek entraîne alors dans un tango diabolique le vieil oncle, qui a cru trop vite pouvoir reprendre sa badine d'astrologue.

Mrozek veut en dire beaucoup trop, tandis que sa pièce, tout compte fait, fonctionne sur des ressorts propres au théâtre de boulevard ; penchant accentué par la mise en scène très bonhomme de Georges Werler.

Les comédiens — Christian Blanc, Josette Bouvia, Maurice Chevit, Jean-Pierre Lort, Patrick Messe, Fabienne Tricotet — jouent à l'aune ; ils sont bien, mais ils restent à la surface. Florence Giorgetti, toutefois, en mère indigne, manifeste une vraie gourmandise. Elle a des accents par moments si vandouillesques qu'ils en deviennent grinçants et perturbent, enfin, un spectacle assez ambigu et ennuyeux.

ODILE QUROT.

* Au TEP, jusqu'au 23 décembre (43-63-20-96).

Nicolas Bataille

Un homme sage

Deux spectacles portent la signature de Nicolas Bataille : l'éternelle Cantatrice chauve à la Huchette, et au Théâtre moderne Offenbach, tu connais ?

Nicolas Bataille en un peu plus de trente ans a monté assez peu de spectacles, mais ils durent. Sans même parler de la Cantatrice chauve à la Huchette, il y a au Théâtre moderne Offenbach, tu connais ? présenté pour la seconde fois en France, après avoir reçu plusieurs prix dans sa version japonaise. En effet, depuis 1966, Nicolas Bataille partage sa vie entre Paris et Tokyo. Il y était allé en tournée avec la Cantatrice chauve, et s'est laissé tamiser sans résistances.

« A cette époque, raconte-t-il, la télévision nationale japonaise diffusait une série pédagogique pour apprendre le français. J'étais de tous les épisodes, donc relativement connu. Les responsables des programmes m'ont demandé de rester et de tourner le même genre d'émissions, mais fabriquées sur place. Alors il a accepté, est resté trois ans de suite. En 1969, il est revenu à

Paris. Les petites salles rive gauche où il se sentait bien avaient définitivement disparu, remplacées par les cafés-théâtres. Nicolas Bataille est donc reparti, mais depuis 1974, il se partage entre Tokyo et Paris. Il ressemble à un doux rêveur qui se promène, et s'assoit quand une chaise se présente. Être l'homme qui a découvert la Cantatrice chauve, cette bible de l'absurde, aurait pu lui valoir des subventions, un centre dramatique, tout au moins une compagnie.

« Mais, dit-il, je n'ai jamais songé à solliciter quoi que ce soit. Et on ne m'a rien proposé non plus. Je ne le regrette pas, car si en 1966 j'avais eu une telle responsabilité, je n'aurais pas pu rester au Japon. »

Au Japon, il a tout simplement continué à travailler comme en France, à faire connaître le théâtre de l'absurde, les pièces futuristes de Marinetti (qu'il a montées ensuite à Paris) et Offenbach et Proustique, Ciboullet... Habituellement les Japonais représentent les grandes comédies musicales américaines. Ayant un Français à leur disposition, ils ont voulu savoir si les opérettes obtiendraient le même succès. Nicolas Bataille affirme que oui.

Il a pu mettre en scène Héroïque et la Maison Tellier, les délicieuses de Weingarten et un fulgurant spectacle de cabaret, avec Vince Taylor (qui commençait seulement à se faire connaître en France...). Il se défend pourtant d'être éclectique. Au fond, il est l'héritier direct de ces futuristes qui revaient d'un théâtre où régneraient variétés et poésie, bouts de ficelle et effets spéciaux sophistiqués. Pour lui il n'y a pas de hiérarchie, pas non plus de différence, semble-t-il, entre travailler ici ou là, en japonais ou en français. Il donne une impression de nonchalance souriante. Peut-être en effet de la sagesse orientale.

COLETTE GODARD.

* Offenbach, tu connais ? au Théâtre moderne, du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 18 heures, dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-74-10-75. La Cantatrice chauve, la Huchette. Du lundi au samedi à 19 h 30. Tél. : 43-26-38-99.

ATHENES LOUIS JOUVET
10 janvier - février
Mademoiselle Julie
August Strindberg
Mathias Langhoff
LOCATION OUVERTE
47.42.67.27

THÉÂTRE DE COUVRE
PRIX MOLIÈRE 1988
Jacques DUFILHO **Georges WILSON**
JE NE SUIS PAS RAPPAPORT
Mise en scène de Georges Wilson
PROF. LANZI et JEAN-PIERRE BIANCHI
Tél. 48.74.47.36/48.74.92.52

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le :

PREMIER SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LA COMMUNICATION POLITIQUE SE DEROUlera A MONTREUX (SUISSE)

Un forum unique réunissant des politiciens et des décideurs en communication politique, qui pourront discuter des problèmes cruciaux de la communication politique d'aujourd'hui. Vous découvrirez de nouveaux concepts, rencontrerez les plus grands professionnels du monde, partagez et échangez vos idées, connaissances et expériences au-delà des frontières nationales.

De nos jours, les techniques et outils de communication ainsi que l'impact sans précédent des médias, ont créé de nouvelles exigences que ne doivent satisfaire les gouvernements, les partis politiques et les politiciens.

Le désir d'utiliser la meilleure communication possible est aujourd'hui une nécessité absolue. Cette communication, hier considérée comme un art, est actuellement devenue une science.

Un symposium pour les leaders dans le domaine de la communication politique.

Si vous désirez faire réagir un citoyen d'une manière encore plus efficace face aux enjeux politiques de son pays, vous êtes invités à participer activement à ce Symposium, unique en son genre dans le monde entier. La très belle ville de Montreux (Suisse), située au bord du lac de Genève, vous propose un large éventail de possibilités pour l'organisation de conférences et de tables rondes.

Afin d'obtenir de plus amples renseignements sur cet événement unique, veuillez remplir le coupon ci-joint et nous le retourner par poste ou par télécopie 19-41-1-391-9320 ou téléphoner au : 19-41-1-391-20-00.

Symposium international sur la communication politique
Bahnhofstrasse 17, P.O. Box
CH-8702 Zollikon-Station (Suisse)

COUPON Je suis intéressé par le Symposium international sur la communication politique ; merci de bien vouloir m'adresser votre programme complet.

Nom : _____ Prénom : _____
Fonction : _____
Société ou organisme : _____
Adresse complète : _____
Téléphone : _____ Télécopie : _____

Merci de renvoyer ce coupon-réponse à :
Symposium international de communication politique
Bahnhofstrasse 17, P.O. Box CH-8702 Zollikon-Station, Suisse.

STUDIO des CHAMPS-ÉLYSÉES
ALBERTINE EN CINQ TEMPS
de MICHEL TREMBLAY
Mise en scène ANDRÉ BRASSARD
Le Monde :
"On n'aurait pu rêver meilleure pièce contemporaine pour inaugurer le Studio des Champs-Élysées rénové."
Libération :
"ALBERTINE a connu l'un de ses créations un succès phénoménal. On vous le recommande."
Location ouverte Studio et par tél. 47 20 08 24

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Culture

CINÉMA

« Bach et Bottine », d'André Mélançon

Il court, il court, le furet...

Après la Guerre des tuques, le dernier film d'André Mélançon, Bach et Bottine. Origine : Québec. Destination : les enfants du monde entier.

Il y a un aimable comptable désireux de se payer une année sabbatique pour présenter le concours Jean-Sébastien Bach. Et une petite peste brune de treize ans, Fanny, qui, brusquement orpheline, échoue chez cet oncle mélomane et lunaire. Fanny s'attache désespérément à le ramener sur terre, à le rapprocher de son univers enfantine, à lui faire partager son amour des animaux, et d'abord d'une mouffette, la « bottine » du titre.

Le film pour enfants a ses règles et ses conventions, son côté bon petit diable, souvent trop appuyé. Et pourtant les auteurs (ils sont trois, le scénariste, le réalisateur, le producteur) ont su côtoyer la mièvrerie sans s'y noyer, grâce à la vitalité de ces

gamins et gamines québécois, et d'abord de l'héroïne, Mahée Patement, qui, de profil, ressemble étonnamment à Barbra Streisand. « L'accent », comme on dit parfois chez nous pour parler de sujets ou personnages marseillais, emporte tout. Le Québec enneigé, un quartier populaire de la ville dans sa robe blanche, rendent avec une force quasi physique la présence de l'hiver, et ajoutent au côté mythique de l'histoire contée.

Le plus surprenant, pour ce film qui a déjà fait le tour du monde, c'est qu'il sorte en France grâce aux efforts conjugués de trois « distributeurs » imprévus : Cosmos, l'agence du cinéma soviétique à Paris; le Festival pour enfants de Laon, où l'écrivain Yves Gibeau tient un rôle non négligeable; enfin, la délégation du Québec. Véritable entreprise communautaire à laquelle on souhaite tout le succès possible.

LOUIS MARCORELLES.

MUSIQUES

« Paul et Virginie » à Tourcoing

Bernardin de Saint-Pierre selon Kreutzer

Paul et Virginie, de Kreutzer (le dédicataire de la célèbre sonate de Beethoven) est une curiosité absolue, musicalement non négligeable.

La production montée à Tourcoing fait largement appel à des artistes réunionnais.

Rudolphe Kreutzer ne doit d'avoir laissé un nom illustre dans l'histoire de la musique ni à son talent de violoniste (l'un des plus fameux de son temps), ni à ses nombreux ouvrages dramatiques. Mais au fait que Beethoven lui a dédié sa sonate pour violon et piano que tous les mélomanes ont en mémoire.

Le Kreutzer compositeur est l'auteur d'un Paul et Virginie. Composée en 1791, l'œuvre vient d'être ressuscitée par l'Atelier lyrique de Tourcoing à la faveur des liens de travail et d'amitié qui unissent Jean-Louis Tavan, président du centre réunionnais d'action culturelle et Jean-Claude Malgoire, qui emmène régulièrement les musiciens de sa Grande Ecurie à la Réunion.

Si on ne lit pas davantage le roman de Bernardin de Saint-Pierre à la Réunion qu'en métropole, de moins l'histoire malheureuse des héros est - à bas aussi célèbre qu'à Verone celle de Roméo et Juliette. Aussi est-ce d'abord à la Réunion et à l'île Maurice qu'a été présenté l'opéra de Kreutzer, avant de l'être à Tourcoing le 11 décembre dernier.

Percussions indigènes

Le décor tropical, coloré, est l'œuvre d'un peintre réunionnais, Bertrand Boyer. Pour les chœurs et les rôles d'indigènes, on a fait appel aux membres de l'ensemble Cantare que Jean-Louis Tavan anime à la Réunion. Ils se sont joints ainsi à l'ensemble Sagittarius, apportant une note d'authenticité qui dépasse la simple couleur locale.

L'adaptation du roman, due, semble-t-il, à Bernardin de Saint-Pierre lui-même - mais passablement écourtée et modernisée par le metteur en scène, Yves Gourville, - respecte assez bien les données de

l'histoire dont elle illustre trois épisodes principaux. Le roman est, pourrait-on dire, d'une ambiguïté fondamentale : tout y est bien qui finit mal. La nature toute bonne se révèle au fond destructrice et l'éducation idéale des deux enfants désastreuse lorsqu'il s'agit pour eux d'aborder l'âge adulte et de prendre conscience de leur sexualité.

Cette ambiguïté ne résiste cependant pas à la transformation en livret d'opéra comique. Dès la première scène, les héros (Philippe Pistole et Sophie Marin-Degor) sont des amoureux de théâtre un peu naïfs ; et l'on ne s'étonne pas que la jeune Virginie se laisse ici arracher à la fureur des flots par les bras vigoureux d'un esclave. Pour enfin s'unir à Paul sans barguigner.

Les mères (Colette Alliot-Lugaz et Sophie de Séguin) sont bonnes et insignifiantes ; le gouverneur (Nicolas Rives), le pasteur (Jean-Pierre Chevalier) et le marchand d'esclaves (Yves Gourville) incarnent l'ordre masculin. La mise en scène sauvegarde le climat naïf du roman en prenant par ailleurs le parti de faire sourire délibérément. On n'y croit pas tout à fait mais on pourrait...

Reste la musique. Curieusement, de la part d'un compositeur presque autodidacte, elle frappe par une technique sûre de l'orchestration. Certes, Kreutzer ne risque guère d'audaces harmoniques ni de modulations hardies, mais il parvient à une réelle plénitude de moyens à l'intérieur du cadre qu'il s'est fixé. L'ouverture, la scène d'adieu de Virginie, celle de la tempête, ne manquent ni de puissance, ni de couleurs, nettement romantiques déjà. Le point faible reste l'absence de méthode vocale bien caractérisée. Ces interjections lancées sur des enchaînements d'accords concourent sans doute, à l'époque, à l'expression de la vérité dramatique : elles nous semblent un peu frustes à présent.

La direction de Jean-Claude Malgoire (attentif au style, ce qui n'est pas souvent le cas dans un répertoire aussi mal connu) contribue largement à la réussite du spectacle. Presque autant que les percussions indigènes, introduites sans trop forcer les choses, sauf dans le premier final.

GÉRARD CONDÉ.

« Ne réveillez pas un flic qui dort » de José Pinheiro

Le sommeil agité

Alain Delon reprend ses colts et affronte le monstre sacré numéro un, Michel Serrault.

Le titre est bien trouvé en ce qu'il laisse entendre, assez charitablement, qu'il n'y a pas de quoi se réveiller la nuit, bien que le film soit dédié à Jean Gabin et nous propose deux « monstres sacrés » à l'affiche.

Michel Serrault est le commissaire Scattoli, qui inaugure le film par une série d'exécutions bien affreuses, pas toujours sommaires, hélas, et parfaitement illégales. Dans un luxueux appartement parisien avec piscine dans le salon, Scattoli et ses hommes tuent un garde du corps avec un pistolet au cyanure. font flamber son patron comme un gros beignet. Plus tard, dans un parking, c'est à un gros bonnet du jeu qu'ils s'en prennent, insensibles à ses offres de corruption. Le jeune Latz (Xavier Deuluc) est le plus déterminé dans la violence. Aussi, quand Scattoli croise un maquereau obèse, Latz n'hésite pas à lui arracher les gencives à l'aide d'une paire de tenailles.

Tout cela en une nuit, c'est fâcheux. On s'inquiète en haut lieu et on décide de tirer du sommeil le divisionnaire Grindel, beau, élégant, spirituel, l'air de la fête, le charme immédiat : Alain Delon, bien sûr, qui est aussi le producteur du film. Sans doute sa tâche sera parsemée d'embûches et lui-même cerné de traîtres et de héros ou de figures de passage, pittoresques, comme Serge Reggiani en vieux donneur d'écoute, quant à lui, à l'arbalète. Certes, on s'y attend un peu, le noyau dur de ce groupuscule « Fidélistes à la police » est au sommet de la pyramide, et, quand on y pense, les démocraties sont fragiles, ce n'est pas jolii, jolii, regardez en Argentine, au Brésil, et regardez chez nous.

C'est peut-être ce discours, formulé avec véhémence par Delon, qui surprend le plus et arrête l'attention. Pour le reste, la mise en scène de Pinheiro est rapide, rodée, avec un léger faible pour le sadisme écumant, mais c'est affaire de goût. On est, dans ce domaine, beaucoup plus proche de Mosley que du Costa-Gavras de la Main droite du diable.

Les comédiens sont bons dans l'action, mais les deux monstres annoncés ne sont pas comédiés. L'imprévisible Serrault est encore une fois un mélange inquiétant de méchanceté lyrique et de bonhomie cynique, mais où va-t-il au juste ? Et Delon lui-même, la bride sur le cou, n'a pas toujours l'air de se prendre au sérieux. Par moments, on dirait qu'il en rigole presque sous cape : qu'est-ce que je fais là ? De l'argent. Quand Delon joue M. Klein ou le baron de Charis, il est salué bien bas pour pas son nom. Alain Delon reprend les colts, c'est humain.

MICHEL BRAUDEAU.

Prix Georges Sadoul 1988

Consacré à des premières œuvres, le Prix Sadoul a couronné Peaux de vache, de la Française Patricia Mazuy et Le Moine noir, de l'Argentin Ivan Dikhtovitchin, déjà primé au Festival de Venise. Adapté d'une nouvelle de Tchekhov, le film réalise une grande beauté formelle.

Anciennes montasse d'Agnes Varda, Patricia Mazuy, avec Raoul Coutard derrière la caméra, dirige Sandrine Bonabra, Jean-François Stévenin et Jacques Spiesser, tous trois remarquables dans un huis clos classique qui devient très vite une confrontation permanente avec les valeurs établies.

Sans plagier Agnès Varda, Patricia Mazuy sait recréer des ambiances, restituer un style de vie, ou constamment tout chavirer et devient agression.

L. M.

Communication

M. Quilès devant l'Association française de télématique

La deuxième décennie du minitel

Poursuivre l'installation des minitels pour dépasser les sept millions de foyers en 1993, élargir la gamme des matériels et des services disponibles, améliorer le réseau et l'internationaliser, exporter enfin l'acquis de la télématique française, telles sont quelques-unes des orientations tracées, jeudi 15 décembre, par le ministre des postes, télécommunications et de l'espace, M. Paul Quilès, à l'issue de l'assemblée générale de l'Association française de télématique. Au sujet d'un éventuel abonnement mensuel pour la détection du minitel, « la réflexion doit se poursuivre », selon M. Quilès, qui « ne souhaite rien entreprendre qui compromette le développement de la télématique ».

Dix ans après le lancement officiel du programme Tétérel, huit ans après les premières expérimentations à Saint-Malo et à Vélizy, cinq ans après ses débuts dans le grand public, la télématique affiche des chiffres impressionnants : 4 millions de minitels installés, près de 1 milliard d'appels cette année, 800 milliards de caractères chaque mois, « l'équivalent d'un livre de poche tous les deux mois pour chaque détenteur de minitel », a eu beau jeu de rappeler M. Quilès.

Ce volume a une traduction économique directe : avec une valeur ajoutée, en 1988, de 6 milliards de francs, la télématique offre de 12 000 à 15 000 emplois, dont la moitié pour la production des services. Mais la télématique a aussi des effets induits sur les activités traditionnelles, qu'il s'agisse de la presse, qui fournit 25 % des services, ou des PME, dont une enquête montre qu'elles multiplient les applications, par exemple, pour la gestion des stocks ou de la trésorerie.

Ce développement s'explique par trois raisons, selon M. Quilès : un investissement qui atteint 9 milliards de francs à ce jour, des choix techniques judicieux (terminaux simples, système bloqué) et une concertation entre partenaires,

France Télécom, industriels, fournisseurs de services. Pour amplifier encore ce succès, le ministre des PTE avance trois séries de mesures. Côté public, le parc de terminaux télématiques devrait dépasser 7 millions d'unités en 1993.

La gamme de matériels sera élargie, dès 1989, avec les minitels (portables), M5, M12 et M2. Ce dernier, « moyennant un léger coût de location », offrira un verrouillage par mot de passe et des fonctions de « domotique », c'est-à-dire de gestion à distance d'appareils domestiques. Une messagerie Minicom va être testée à Toulouse et à Grenoble et étendue nationalement avant fin 1989.

Côté industriels, les besoins devraient atteindre 1 million de minitels en 1989 et se stabiliser à 700 000 par an ensuite. Appuyés sur cette base, les industriels sont invités par le gouvernement à faire du minitel un objet d'exportation (Le Monde du 1^{er} novembre) et à transformer les premiers succès marqués aux Pays-Bas, en Irlande ou aux États-Unis.

Enfin, côté réseaux, l'objectif essentiel est aussi d'internationaliser Tétérel, tout en augmentant sa rapidité de transmission et en offrant de nouvelles fonctions comme le retransmission (pour septembre 1989) ou le télépaiement (1991). Préconisant une approche prudente de la question du minitel payant, M. Quilès devra néanmoins tenir compte des instances européennes dont une directive, publiée le 15 décembre, s'attaque aux monopoles sur les nouveaux services de communications (voir en pages économie).

M. C. L.

Nouvelle formule et licenciements

« Le Point » en quête d'un souffle nouveau

Préparation d'une nouvelle formule, réorganisation de la rédaction, licenciements et départs volontaires : au bout de sept ans d'existence, l'hebdomadaire Le Point vit une fin 1988 contrastée. Son chiffre d'affaires stagne (358,1 millions de francs cette année, 355 millions en 1987), tandis que ses bénéfices s'amenuisent (340 000 francs contre 3,9 millions de francs).

Le Point a beau être bénéficiaire depuis ses débuts, l'augmentation de ses charges, l'érosion lente de ses ventes en kiosques (4 % de moins, environ en 1988) et la baisse de ses petites annonces (moins 15 % de recettes) l'ont incité à redresser la barre.

Fort d'un portefeuille d'abonnés riche de 200 000 lecteurs - dont 120 000 se réabonnent régulièrement depuis sept ans - Le Point a confié des études qualitatives à l'IFSO et décidé de rénover sa formule, sous l'impulsion de l'agencement Editorial de Claude Maggiori, pour tenir compte de l'environnement du journal et des attentes du lecteur.

Les suppléments magazine des quotidiens l'ont amené à se détacher de sa fonction « résumé de l'actualité de la semaine », selon les termes de M. Jacques Duquesne, PDG de l'hebdomadaire, et à mettre plutôt l'accent sur un événement ou un problème particuliers, en prenant soin de donner une place plus grande aux faits de culture et de société.

Le Point nouvelle formule, dont la parution est prévue le 16 janvier, sera entièrement imprimé en quadrichromie et comprendra dix pages d'articles supplémentaires. Le journal débitera dorénavant par ses pages culturelles puis par une chronique hebdomadaire intitulée « La semaine », signée par le directeur de la rédaction, M. Claude Imbert, suivies de la rubrique « Confidenciel », des traditionnelles rubriques du titre (France, étranger, etc.) pour se clore par des pages « Plaisir de vivre ».

Cette nouvelle formule ne va pas sans modifications au sein de l'organisation de la rédaction. Ni sans heurts. Deux journalistes dont la rubrique disparaît seront licenciés. Une pétition protestant contre ces licenciements, parquée par la majorité du personnel, a obtenu récemment un Point, sans obtenir cependant de la direction qu'elle revienne sur sa décision. Et à ces licenciements s'ajoutent encore deux départs volontaires. La nouvelle formule et la mise en vente prochaine du journal dès le samedi dans la capitale suffiront-elles à mettre un terme à ces difficultés ?

YVES-MARIE LABÉ.

Jusqu'au 18 décembre

LE CAMP

Fiction d'un "camp" fantomatiquement situé entre flics et bordels. LIBÉRATION. On songera à Kafka. Du théâtre sous haute surveillance. LE FIGARO. Un spectacle provoquant pour l'esprit. FRANCE CULTURE. Raymond Jourdan impose un univers pantouflé, excessif : un comédien légal. L'HUMANITÉ. Un suspense, une révélation, une terreur noire superbement écrite par Pierre Bourgois. LE MONDE.

THEATRE 14
JEAN-PAUL BÉREAU
15 45 45 77

DERNIÈRE le 18 DÉCEMBRE

LE 14 DÉCEMBRE

MICHAEL JACKSON
MOONWALKER

GBS

Informations « services »

هكذا من الأصل

PHILATÉLIE

Bilans 1988

Le dernier timbre de l'année 1988 étant paru le 12 décembre sous la forme d'un hors-programme *Déclaration universelle des droits de l'homme* (le Monde du 11 décembre), l'heure est aux premiers bilans.

Ainsi, en 1988, les philatélistes auront déboursé 233,86 F pour être complets (déduction faite des 3 centimes du timbre préoblitéré vendu 4,72 F au lieu des 4,75 F imprimés par erreur, affichés sur la valeur faciale).

Pour les amateurs de statistiques, les quarante-huit timbres et les qua-

tre carnets (*Bande dessinée, Explorateurs et navigateurs, Journée du timbre et Croix-Rouge*) se répartissent sur quinze échelons de valeur (dix-huit en 1987, dix-neuf en 1986... *rente en 1982*). Cette diminution semble confirmer la tendance à la simplification des tarifs postaux.

Faut-il rajouter à ce total de 233,86 F le très beau tirage du 2,20 F *Thermisme* existant (ou parle de l'équivalent d'une journée de tirage) avec la faciale en rouge au lieu de bleu pour le tirage courant ?... Ce



Le Thermisme, un timbre, deux tirages : la bonne affaire philatélique de 1988 ?

aux alentours de 100 F-200 F. Sera-t-il réimprimé pour casser la spéculation ?...

En 1988, la Poste a fait appel à cinquante artistes, dessinateurs ou graveurs, pour la réalisation de ses timbres. Soit dix-huit de plus qu'en 1987, année moyenne. Ce total est dû au carnet *Bande dessinée* composé de douze figurines de douze dessinateurs différents... imprimées en héliogravure ; avec ce carnet, la tradition de la gravure en taille-douce des timbres français est battue en brèche. Sans doute de manière ponctuelle.

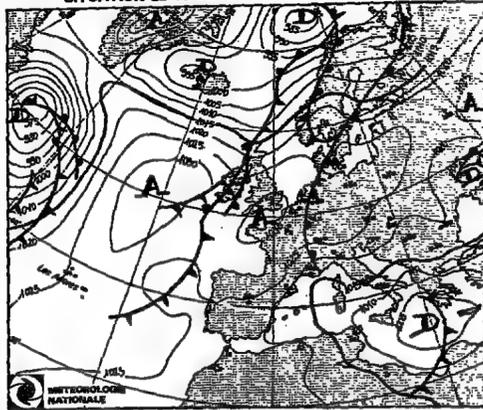
A remarquer que deux noms disparaîtront automatiquement l'an prochain pour, malheureusement, cause de décès : Jean Delpéch et Claude Haley.

Parmi les nouveaux concepteurs de timbres français, Louis Arquer (*Bimillénaire de Strasbourg et Œuvre de Robert Jacquot*) s'est fait connaître des philatélistes depuis longtemps par ses timbres pour le BEPTOM (pays africains d'expression française et territoires d'outre-mer). Les essais de Claude Bonaparte, Eric Bouhiser, Jean-Marie Chauvet ou Yves Millescamp, par exemple, demandent à être confirmés, comme l'on fait cette année Michel Darand-Mégret (*Armistice du 11 novembre et Déclaration des droits de l'homme*), Eve Luquet (*Château de Sédiles*) et Roger Druet (*Hermès de Préjux, Bicentenaire de la Révolution et série Buffon*).

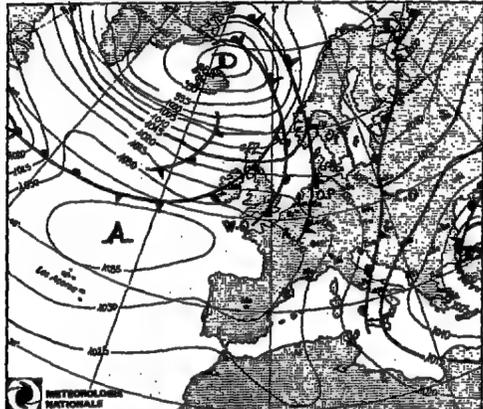
Rubrique réalisée par la rédaction du Monde des philatélistes, 24, rue Chatelet, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 DÉCEMBRE 1988 À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 18 DÉCEMBRE À 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 16 décembre à 0 heure et le dimanche 18 décembre à midi.

Deux perturbations traverseront le pays au cours des prochaines quarante-huit heures. Leur activité principale sera limitée par la persistance d'un champ de pression relativement élevé sur la France.

Samedi : passage pluvieux, neige dans l'Est.

De la Manche au Poitou-Charentes, au Centre et au Nord, éclaircies et nuages se partageront le ciel. De l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées à l'Auvergne, à Rhône-Alpes, à la Lozère et à l'Alsace, grisaille et faibles pluies en perspective. Il neigera à basse altitude du Massif Central à Rhône-Alpes et au Nord-Est. Les précipitations se calorifient en fin de journée.

Du Languedoc-Roussillon à la Provence-Côte d'Azur et aux Alpes du Sud, le soleil brillera généralement

mais mistral et tramontane se renforceront.

En Corse, le soleil matinal cédera la place aux nuages dans le courant de l'après-midi.

Dimanche : brouillards grisants, soleil au Sud, brumes au Nord.

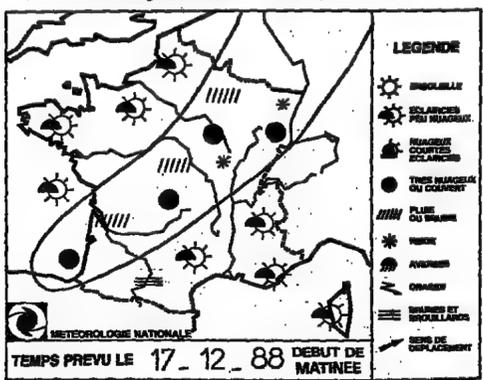
Le matin, les brouillards grisants s'évaporeront que les régions d'ouest de la Bretagne à l'Île-de-France et au Nord où les nuages prédomineront.

Sur la moitié sud du territoire, ils feront place à un temps bien ensoleillé.

De Poitou-Charentes à la France-Côté, des nuages envahiront le ciel au cours d'après-midi.

De la Bretagne et de la Normandie à l'Alsace et au Nord, un temps gris et faiblement pluvieux s'installe progressivement.

Les températures minimales avoisineront 3 degrés à 5 degrés de la Bretagne au Nord ainsi qu'en Corse, -1 degré à -3 degrés partout ailleurs.



TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observés

le 15-12-1988 à 6 heures TU et le 16-12-1988 à 6 heures TU		le 16-12-1988	
FRANCE	ÉTRANGER	FRANCE	ÉTRANGER
ALGER... 14 6 D	ALGER... 15 7 N	ALGER... 16 12 P	ALGER... 16 12 P
AMSTERDAM... 9 1 B	AMSTERDAM... 9 6 P	AMSTERDAM... 7 -2 F	AMSTERDAM... 7 -2 F
BARCELONE... 9 1 B	BARCELONE... 11 18 N	BARCELONE... 10 -3 F	BARCELONE... 10 -3 F
BELGRADE... 10 5 C	BELGRADE... 14 5 D	BELGRADE... 17 -5 F	BELGRADE... 17 -5 F
BERLIN... 8 4 B	BERLIN... 14 5 D	BERLIN... 24 10 N	BERLIN... 24 10 N
BIRMINGHAM... 9 3 C	BIRMINGHAM... 14 5 D	BIRMINGHAM... 9 3 B	BIRMINGHAM... 9 3 B
BOMBAY... 7 2 C	BOMBAY... 14 5 D	BOMBAY... 13 7 P	BOMBAY... 13 7 P
BRUXELLES... 9 3 C	BRUXELLES... 14 5 D	BRUXELLES... 15 2 D	BRUXELLES... 15 2 D
CHANGAÏ... 7 1 D	CHANGAÏ... 14 5 D	CHANGAÏ... 1 -9 D	CHANGAÏ... 1 -9 D
COPENHAGUE... 7 1 D	COPENHAGUE... 14 5 D	COPENHAGUE... 26 22 C	COPENHAGUE... 26 22 C
DARWIN... 9 6 C	DARWIN... 14 5 D	DARWIN... 13 -3 D	DARWIN... 13 -3 D
DELHI... 7 3 N	DELHI... 14 5 D	DELHI... 29 23 C	DELHI... 29 23 C
HANOI... 11 4 N	HANOI... 14 5 D	HANOI... 3 -4 C	HANOI... 3 -4 C
HONGKONG... 9 3 N	HONGKONG... 14 5 D	HONGKONG... 25 21 P	HONGKONG... 25 21 P
KARACHI... 17 7 C	KARACHI... 14 5 D	KARACHI... 13 7 P	KARACHI... 13 7 P
KHAROFKA... 9 7 C	KHAROFKA... 14 5 D	KHAROFKA... 16 9 O	KHAROFKA... 16 9 O
KUALA LUMPUR... 12 7 D	KUALA LUMPUR... 14 5 D	KUALA LUMPUR... 2 -7 F	KUALA LUMPUR... 2 -7 F
LANSING... 9 3 N	LANSING... 14 5 D	LANSING... 6 0 N	LANSING... 6 0 N
LIÉGNE... 3 2 P	LIÉGNE... 14 5 D	LIÉGNE... 6 0 N	LIÉGNE... 6 0 N
LONDRES... 6 -3 D	LONDRES... 14 5 D	LONDRES... 0 -5 F	LONDRES... 0 -5 F

En filigrane

• Offrez-vous un Van Gogh. Vous pouvez vous offrir un Van Gogh, les célèbres Tournesols, pour quelques francs...



Sous forme de timbre-poste de Corée-du-Nord émis le 18 septembre. Timbre et enveloppe

« premier jour » sont en vente chez Philèmes, 88, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris. Tél. : (1) 49-78-84-10.

• Exposition. - La carole de l'Adour organisée, le dimanche 18 décembre, au 5^e Bureau aux timbres et cartes postales, salle du Poppy à Saint-Paul-lès-Dax (Landes). Renseignements : CCA, D. Chauvet, BP 12, 40380 Pomarez. Tél. : 58-89-87-10.

• Flamme d'oblitération illustrée. - Pour marquer le cinquantième de la mort du poète Francis Jammes, une flamme d'oblitération illustrée sera mise en service le samedi 17 décembre à la poste de Tournay (Hautes-Pyrénées). Pour tout souvenir philatélique « premier jour » de mise en service, s'adresser à P. Jiori, 16, avenue du Maréchal-Joffre, 84160 Mourvès (12 F + port).

• Prix de gravure Grav'x 1988. - La Fondation Grav'x créée en 1984, organisée à partir de 1988 un prix biennal de gravure doté de 50 000 F de prix au bénéfice d'un ou de plusieurs lauréats. Les candidats doivent avoir moins de quarante ans et présenter trois œuvres récentes en taille-douce ou taille d'épargne, sur papier, d'un format 65 x 50 maximum, en noir et blanc de préférence. Date limite d'inscription le 30 janvier 1989, à la Fondation Grav'x, 41, rue de l'Université, 75007 Paris.

• Vente record. - En Suisse, la vente Feldman du 4 au 11 décembre a tenu toutes ses promesses, avec en particulier un prix record de près de 2 millions de francs pour un bloc de quatre du 1 F vermillon Cérés avec un tête-bêche, pièce unique (présentée dans le Monde du 12 décembre).

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 17 décembre
Dreux, 14 heures : archéologie, bijoux.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 17 décembre
Argenteuil, 15 h 30 : tableaux, sculptures ; Rambouillet, 9 h 30 et 14 heures : chapagnais, vins.

Dimanche 18 décembre

Chartres, 14 heures : bijoux ; L'Isle-Adam, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; La Verrière-Saint-Hilaire, 14 h 30 : tableaux, sculptures ; Senlis, 14 h 30 : mobiliers, objets d'art ; Vertus-le-Buisson, 14 h 30 : carnaçs de bel ; Précy-sur-Oise, 14 h 30 : mobiliers, objets d'art ; Versailles-Ramesay, 14 heures : tableaux modernes ; Versailles-Château-Légers, 10 heures et 14 heures : tableaux, vins, alcools, poupées, orfèvrerie ; Versailles-Palais des congrès, 14 heures : art contemporain.

PLUS LOIN

Samedi 17 décembre
Alz-sur-Provence, 9 h 30 et 14 h 30 : mobilier, livres ; Angers, 14 h 30 : mobilier, argenterie ; Autun, 14 h 30 : livres ; Avignon, 15 heures : livres ; Avranche, 14 h 30 : mobilier d'une demeure ; Beaune, 14 heures : livres ; Bergasse, 14 heures : mobiliers, bijoux ; Brest, 14 h 30 : véhicules de collection ; Bourges, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; Cahors, 14 heures : alcools, vins fins ; Cahors-sur-Meuse, 14 heures : cartes postales, timbres ; Dax, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; La Roche-sur-Yon, 14 heures : poupées, mobilier ; Marseille Prado, 9 h 30 et 14 h 30 : bijoux, mobilier ; Marseille Castellane, 14 h 30 : tableaux, estampes ; Marseille Castellane,

14 heures : bibliophilie ; Nîmes, 14 heures : automobiles, jouets ; Orléans, 10 heures et 14 heures : mobilier, gravures ; Poitiers, 14 h 30 : mobiliers, objets d'art ; Reims, 14 heures : cartes postales ; Saint-Etienne, 20 h 30 : tableaux ; Sens, 14 h 30 : mobilier, bijoux ; Sens-au-Val, 14 h 30 : art contemporain ; Tournai, 14 h 15 : livres ; Vittel, 14 h 30 : mobilier.

Dimanche 18 décembre

Alençon, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; Arras, 14 h 30 : tableaux, vins ; Avignon, 15 heures : vins, alcools ; Avranche, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; Bergerac, 14 h 30 : monnaies, livres ; Besançon, 14 heures : mobilier, objets d'art ; Caudebec, 14 h 30 : timbres ; Carcassonne, 14 h 30 : bijoux, mobilier ; Clermont-Ferrand, 14 h 30 : Extrême-Orient ; Dijon, 14 heures : mobilier, bijoux ; Douarnenez, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; Evreux, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; Les Andelys, 14 h 30 : mobiliers, argenterie ; Limoges, 14 heures : mobilier, objets d'art ; Marseille Castellane, 10 heures et 14 h 30 : livres, soldats de plomb ; Montargis, 14 heures : mobilier, objets d'art ; Montluçon, 14 heures : armes, mobilier ; Nancy, 14 heures : mobilier, objets d'art ; Pauilhac, 14 h 30 : mobilier, affiches ; Périgueux, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; Reims, 14 heures : mobilier, livres ; Rochefort, 14 h 30 : mobilier, jouets ; Rouen, 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; Saint-Amant-Montrod, 14 heures : mobilier, armes ; Sals-D66, 14 h 30 : objets d'art, bijoux ; Vézère, 14 h 30 : appareils de TSF ; Vézère-le-François, 14 heures : mobilier, véhicules de collection.

FOIRES ET SALONS

Evry (aéron).

La semaine de la bonté

CAS N° 67
M... a soixante ans. Elle vivait avec ses deux petits-fils (vingt-six et vingt-cinq ans). Elle est leur tutrice. Un incendie a détruit leur domicile. Les deux jeunes hommes sont hospitalisés dans le service des grands brûlés. Ils souffrent de nombreuses brûlures et vont subir des greffes de peau. Depuis son soixantième anniversaire, madame est pensionnée-
vieillesse pour inaptitude au travail... Mais cette pension n'est parvenue qu'une seule fois. Afin d'apporter une aide morale et matérielle à cette famille très éprouvée, on demande
3 000 F
* Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris, CCP Paris 4-32 X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-61.

ERICOME

Banque d'épreuves écrites communes aux concours des Ecoles EDHEC, ESC Reims, ESC Rouen, ICN

Epreuves écrites : 27 avril après-midi, 28 et 29 avril 1989
Inscriptions : du 1^{er} décembre 1988 au 15 février 1989

edhec SuReCo ICN

LOTO

TRAJANG DE MARDI 14 DÉCEMBRE 1988

3 5 7 20 32 42 18

MONDIAIR TRAJANG DE MARDI 14 DÉCEMBRE 1988

5 6 10 15 20 25 30 35 40 45 50 55 60 65 70 75 80 85 90 95 100

6 ROSAS N° 1 261 785,00 F
1 ROSAS N° 111 885,00 F
2 ROSAS N° 1 817,00 F
3 ROSAS N° 100 718 120,00 F
4 ROSAS N° 1 300 310 8,00 F

NUMÉRIQUE 21 : LA SEMAINE PRODIGEUSE
JEFFRE GARNIER ET LA SEMAINE PRODIGEUSE
33 MILLIONS

LOTO SPORT

RESULTATS COMPLETS N° 50

12 boules numérotées de 1 à 90
11 boules numérotées de 1 à 10

12 boules numérotées de 1 à 90 : 1 232,00 F
11 boules numérotées de 1 à 10 : 74,00 F
11 boules numérotées de 1 à 10 : 11,00 F

NUMÉRIQUE FACTURE : 2
Tirage de Jeudi 15 Décembre 1988

LA VICTOIRE DU COURAGE.

C'est décidé: le tunnel du Puymorens sera percé. Les travaux commenceront en 89. Hier, la Commission des Communautés Européennes a donné son accord définitif.

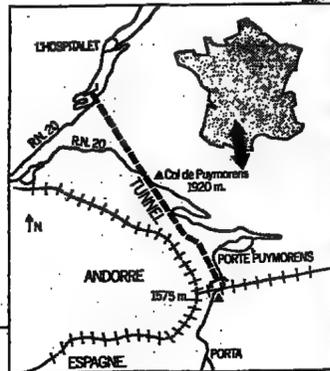
Pour ceux qui ont cru à ce projet, c'est une grande victoire. Tous, et les Ariégeois plus que quiconque, ont eu le courage de défendre jusqu'au bout une grande idée qui n'était pas acquise par avance. Pourtant, et tout le prouve à l'évidence, le tunnel du Puymorens c'est l'avenir.

L'avenir pour l'Ariège d'abord, dont le développement économique est lié de façon si cruciale à l'ouverture de nouvelles voies de communication. L'avenir aussi pour tous ceux qui profiteront de cet indispensable trait d'union entre France du Sud et Espagne du Nord.

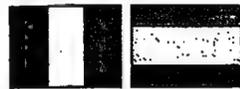
Ces arguments et bien d'autres, les Ariégeois ont su les faire valoir, à force d'enthousiasme et d'obstination, auprès de l'Europe, de l'Etat français et de l'ensemble des institutions et collectivités directement concernées.

Cette victoire est donc bel et bien celle du courage. Le premier coup de pioche qui lui fera suite sera pour l'Ariège le coup d'envoi d'une grande phase de développement dans tous les domaines. Industriels et créateurs d'entreprises, restez attentifs: l'avenir de l'Ariège, c'est une affaire à suivre.

CONSEIL GENERAL DE L'ARIEGE.



4800 M ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE.



هكذا من الأصل

Le Monde • Samedi 17 décembre 1988 27

Le Monde CADRES

Groupe d'organismes de logement social (200 salariés) recherche son CHIEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS...

Spécialiste recherche TELEVEILLEURS (91 ou 92) pour agence immobilière...

L'AGENDA

Bijoux BIJOUX ANCIENS et ROMANTIQUES - 30% POUR NOÛS. ACHAT OR. Déménagements A.C.S. déménagement met à votre service...

ASSOCIATIONS

Appel RETRAITÉS, SEULES A NOÛS. Conférences LA FEMME ET SON CORPS. PSYCHANALYSE thérapies PSYCOSEXUELLES.

Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes appartements achats bureaux. OPÉRA 18, PLACE GALLON. 14^e arrdt M. BENFERT. 16^e arrdt RIVOLI-ST-PAUL. 3^e arrdt MARAIS. 4^e arrdt OPERA-BASTILLE. 12^e arrdt AV. LEDRU-ROLLIN.

terrains terrains COTE D'AZUR-FRANCE CAP BENAT. DOMAINE PRIVÉ Face aux Bas d'Or. 2 200 m² 2 800 m². VUE MER. 163.000 F*.

bureaux ventes Locations DOMICILIATIONS DOMICILIATION & AGECO 42-94-85-28. OPÉRA 18, PLACE GALLON. immeubles GROUPE DORESSAY. viagers EXCEPTIONNEL.

pavillons CRÉTEL CENTRE (94) sur avenue principale. automobiles ventes Ventes de 5 C.V.

هكذا من الأصل

Le Carnet du Monde

Naissances - Samedi 3 décembre 1988, à 6 h 37, Yasm. Décès - Jean-Dominique et Marie-Luce Baccellieri, née Verdi. M. Robert CORNEVIN. M. Pierre BOUTET, née Gillet. M. Monette Colce. M. Louis RHEIMS. M. Georges GOUSSEAU. M. Georges GOUSSEAU. M. Georges GOUSSEAU. M. Georges GOUSSEAU.

SOMMAIRE

■ Une déclaration du constructeur automobile Ford sur les pots catalytiques provoque une chute des cours du platine (lire ci-dessous). ■ La CEE s'attaque aux monopoles

des communications, mais la procédure suscite des critiques (lire page 30). ■ La Chine doit prendre des mesures pour éviter la surchauffe économique

(lire page 31). ■ Les grèves des transports urbains dans certaines grandes villes, et celles du tri postal, ont porté tort au grand comme au petit commerce (lire page 30).

Un expert à la tête des relations sociales de la SNCF

Le président de la SNCF a nommé, à partir du 1^{er} janvier 1989, Jean-François Colin, conseiller auprès du ministre des transports, au poste de directeur général adjoint chargé des relations sociales et des affaires générales. M. Colin remplacera M. Pierre Descoutures, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Voilà près de deux ans que les présidents et les directeurs généraux de la SNCF cherchaient la perle rare qui renouvèrait les relations sociales de la société nationale. Fallait-il quelqu'un du sérail ferroviaire capable d'éviter les nombreuses embûches catégorielles et d'établir une complicité objective avec la CGT, comme l'actuel directeur adjoint, M. Descoutures ? Devait-on se tourner vers un homme de l'extérieur en mesure de sortir des blocages psychologiques et des archaïsmes sociaux, qui ont abouti à la grève de trois semaines de décembre 1986 et de janvier 1987 ? On a beaucoup balancé à la tête de la SNCF tant on y était persuadé qu'un faux-pas dans ce domaine risquait de déclencher des orages et de déstabiliser une étonnante maison de 208 000 salariés en quête d'identité et d'avenir.

En retenant le nom de M. Jean-François Colin, le président de la SNCF semble avoir fait le bon choix. Ce docteur en sciences économiques de quarante ans est l'un des meilleurs spécialistes français des questions sociales. Venu de l'ANPE et de l'AFPA (1) il devient, en 1984, le bras droit de M. Michel Delebarre, alors ministre du travail, avant de devenir conseiller technique à l'Elysée. Il se révèle l'un des plus fins connaisseurs du marché du travail. Grâce aux TUC et aux stages de chômage longue durée, il aide son ministre à contraindre la montée du chômage avant les élections législatives de 1986. M. Philippe Séguin ne fera, ensuite, qu'amplifier les mesures peaufinées par MM. Delebarre et Colin.

M. Colin a aiguë son flair et son art de la négociation au cours d'innombrables conflits. Le traitement des derniers porte sa griffe. C'est lui qui a mis au point les mesures qui semblent avoir définitivement mis fin aux grèves des contrôleurs aériens. C'est lui encore, avec le reste du cabinet de M. Delebarre, qui a houspillé les responsables de la RATP afin qu'ils entament un vrai dialogue avec leurs grévistes.

A la SNCF, M. Colin aura l'occasion d'appliquer ses idées sur la gestion des ressources humaines dans les entreprises publiques. Il sait qu'il n'existe pas pour celles-ci de modernisation sociale possible si elles continuent à se voir dicter par le pouvoir politique leur niveau des rémunérations et celui des effectifs. Il croit que le règlement des problèmes sociaux doit être décentralisé dans les établissements et qu'un intéressement intelligent peut être le moyen de convaincre les cheminots de croire à leur entreprise.

M. Colin hérite du dossier social le plus lourd du secteur public. Il a de nombreux atouts pour y mettre un peu de modernité et beaucoup de dialogue.

ALAIN FAUJAS.

(1) Agence nationale pour l'emploi et Association française pour la formation professionnelle des adultes.

● La CFTC signe l'accord salarial à la SNCF. — La fédération des cheminots CFTC a décidé de signer, le jeudi 15 décembre, l'accord salarial 1989 à la SNCF, déjà paraphé par FO et deux organisations autonomes (FGAAC et FMC). La CFTC estime que « les cheminots vont bénéficier en 1989 d'un premier geste significatif en contrepartie des efforts qu'ils ont consentis depuis de nombreuses années ». En revanche, la CGT ne signera pas cet accord et appelle les cheminots à « poursuivre et à développer l'action partout et sous toutes les formes ».

Après une déclaration du président de Ford

Les cours du platine en chute libre

« Pas de pot pour la platine ! » La formule faisait beaucoup rire le 15 décembre au soir, sur les marchés internationaux, après la chute brutale et inattendue des prix du métal blanc.

Vingt-quatre heures plus tôt à Pittsburgh, le président de Ford, M. Donald Peterson, avait lâché une petite bombe en déclarant que sa firme venait de mettre au point un catalyseur répondant « aussi bien que le platine aux normes rigoureuses sur les émissions des pots d'échappement, mais nettement moins cher ». Jeudi matin, il affirmait que Ford menait « une opération pilote de production » de ce nouveau pot catalytique qui, selon lui, « sera installé sur certaines voitures du millésime 1989 ».

A New-York, ces brèves déclarations suffisaient à faire perdre 34 dollars aux cours du platine, qui s'établissent à 531,9 dollars l'once, après avoir été en séance jusqu'à 60 dollars. Pendant que le mouvement faisait « tache d'huile » à Londres et à Zurich, nul ne savait au juste combien de véhicules étaient concernés (on parlait de 40 000 automobiles équipées de ce catalyseur en Californie dès l'an prochain), ni surtout quel mystérieux matériau faisait de l'ombre au métal blanc. On parlait à Londres du palladium ou du rhodium, des métaux issus de la mine de platine, mais deux à trois fois moins cher.

Aujourd'hui, un pot d'échappement catalytique classique contient pour 50 dollars de platine, soit le dixième du prix total. Pour équiper

les 3,5 millions de véhicules qu'il construit chaque année, Ford dépense ainsi 175 millions de dollars (1,050 milliard de francs) en achats de métal blanc. Si les propos de son président, M. Peterson, ne sont pas des paroles en l'air, l'économie de ce métal précieux risque d'être fortement modifiée dans les prochaines années, l'industrie automobile comptant pour 35 % de ses débouchés.

Le platine est en même temps menacé de perdre son caractère stratégique, lié à sa rareté et à sa

perplexité les grandes puissances occidentales, totalement dépendantes de fournisseurs incontrôlables qui jouent le cas échéant de leurs richesses minières pour mener leur politique diplomatique.

La peur des Japonais

Mais cette dimension stratégique du métal blanc s'est toujours accompagnée à travers l'histoire d'une certaine méfiance face à ses éclats.

jetter le « petit argent » dans l'Amazone.

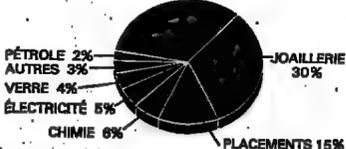
Si les premiers étalons du mètre et du kilogramme furent, plus tard, fabriqués en platine irridié, on vit aussi des chercheurs d'or utiliser le métal blanc comme un vulgaire plomb de chasse. L'or et le platine devenaient pour longtemps des frères ennemis.

Depuis la seconde guerre mondiale jusqu'au début des années 80, le platine fit une formidable carrière dans la joaillerie japonaise, où on le préférait nettement à l'or. Le métal blanc ressortait mieux sur la peau des Japonaises que le métal jaune. Mais cet engouement a brutalement cessé et l'or prend, aujourd'hui, une revanche tardive sur son rival. L'explication des bijoutiers vaux son pesant de platine : la modification des habitudes alimentaires des Japonais a peu à peu éclairci la pigmentation de leur peau, et le métal jaune ressort désormais davantage... Mais prudence : le platine est encore le métal utilisé dans la joaillerie nipponne et la mode a comme singularité de se démoder. Le danger représenté par le projet de Ford apparaît en revanche plus alarmant à une nuance près : les producteurs de palladium et de rhodium, substances de substitution présumées, sont les mêmes que les producteurs de platine. Leur tentation sera forte de faire monter les enchères pour ces petits métaux, qui ne restent pas éternellement avantageux, comparés au « petit argent ».

ERIC FOTTORINO.

DEMANDE OCCIDENTALE DE PLATINE EN 1987

CATALYSEURS 35%



DEMANDE TOTALE : 3 290 000 onces

concentration géographique. Sur les quelque 3,2 millions d'onces extraites chaque année dans le monde, près de la moitié provient d'Afrique du Sud, et autant d'Union soviétique. Ce puzzle à deux pièces (que complète modestement le Canada avec 7 % de la production du globe) a longtemps laissé

Lorsqu'un astronome espagnol le découvrit pour la première fois en Colombie, vers 1755, il fut frappé par sa ressemblance avec l'argent et le baptisa « platina », diminutif de plata, qui signifie « argent » dans la langue de Cervantes. Troublée par cette confusion et craignant l'essor d'une contrefaçon, la reine Isabelle de Castille ordonna par décret de

Lancement d'une XM

800 000 Citroën vendues en 1988

Automobiles Citroën roule sur les traces d'Automobiles Peugeot, pour l'heure marque leader du groupe Peugeot SA, pour ses produits comme pour ses résultats.

La firme aux chevrons remplacera en 1989 son haut de gamme par la XM, dans le sillon, annoncé le 15 décembre par Jacques Calvet, président du groupe, mêlant le souvenir de deux modèles, la SM et la CX, et dont la puissance ira de 110 à 220 chevaux. Il ne manque plus désormais qu'un quatrième modèle — en préparation — pour que Citroën, déjà doté de la BX et de l'AX, offre une gamme à quatre familles, jugée nécessaire par Jacques Calvet pour chacune des deux marques du groupe et qui doit permettre à PSA de devenir le numéro un européen à fin 1992.

Citroën, après une année 1987 explosive, a enregistré, en 1988, une progression de sa production comme de ses ventes à plus de 800 000 voitures (contre 769 000 unités produites et 746 000 unités vendues en 1987).

Se part de marché (pénétration) atteint 12,9 % en France (contre 12,1 % en 1987) et 4,9 % en Europe

M. Fauroux : « Renault aura ses 12 milliards »

« Renault aura ses 12 milliards » pour renforcer ses fonds propres. Même si « Bruxelles tique », « cela ne nous empêchera pas de faire notre devoir » d'actionnaire, a déclaré jeudi 15 décembre sur Antenne 2 le ministre français de l'industrie, M. Roger Fauroux.

« Nous disons à la Commission européenne que les 12 milliards représentent un apport de capitaux pour solder de tout compte. Après, Renault volera de ses propres ailes. » La Commission a pour garantie, outre « la parole du gouvernement français », « l'attitude de Renault, qui gagne de l'argent ». « C'est la meilleure garantie : ce qui compte en matière industrielle, c'est le cash-flow, l'attitude des dirigeants et l'attitude des ouvriers », a ajouté M. Fauroux.

Le prédécesseur de M. Fauroux, M. Alain Madelin, avait obtenu l'accord de Bruxelles sur la base d'un changement de statut de Renault en celui d'une entreprise normale, garantie de la fin des aides. Le gouvernement actuel renégocie en essayant de séparer les deux sujets : le statut et les fonds propres.

(contre 4,7 %). La grande exportation (notamment en Asie du Sud-Est) marque une reprise de l'ordre de 5 %. Le chiffre d'affaires de la société enregistre une croissance de 10 % sur 1987, la capacité d'autofinancement est supérieure à des investissements pourtant en forte progression (+ 11 %), avec quelque 5 milliards (sur un total supérieur à 12,5 milliards de francs pour l'ensemble du groupe). L'endettement de Citroën devrait se réduire de 25 % en 1988.

Après une année 1988 très bonne (avec une croissance des ventes automobiles de l'ordre de 4 % en Europe comme en France), qui a déjoué les prévisions pessimistes faites après le krach boursier d'octobre 1987, M. Calvet envisage, pour 1989, une hypothèse de vente de plus de 2 % par rapport à 1988, soit - 2 % par rapport à 1987, en raison notamment du lancement de nouveaux modèles et malgré les risques de politiques économiques restrictives menées par différents gouvernements (Espagne, Grande-Bretagne), inquiets de la résurgence de l'inflation, politiques qui touchent fortement le marché automobile.

C. B.

Baisse du prix des communications téléphoniques interurbaines

Le prix des communications téléphoniques pour les liaisons supérieures à 100 kilomètres va baisser de 6,25 % ; cette mesure, obtenue par l'allongement de la cadence de la taxation de 15 à 16 secondes, fera passer le prix moyen, en francs courants à la minute de communication interurbaine, de 2,92 F à 2,74 F. La précédente baisse était intervenue à la veille des élections. Pour France Télécom, cette mesure représente un manque à gagner de 1,2 milliard de francs. Mais elle devrait toutefois être compensée par un accroissement du trafic, constaté dans ces cas-là.

Il faut noter enfin que cette disposition est une nouvelle illustration du réajustement tarifaire opéré depuis plusieurs années en faveur des communications interurbaines, l'objectif étant de se rapprocher de la vérité des coûts.

En désaccord avec Gillette

M^{me} Francine Gomez quitte Waterman

Le mariage aura duré deux ans ! M^{me} Francine Gomez, PDG de Waterman, a annoncé, le 15 décembre, qu'elle quittait la société où elle était entrée il y a dix-neuf ans. « Ma politique est en complet désaccord avec celle que le groupe Gillette a décidé d'appliquer dès le 1^{er} janvier prochain », a-t-elle déclaré devant le comité central d'entreprise.

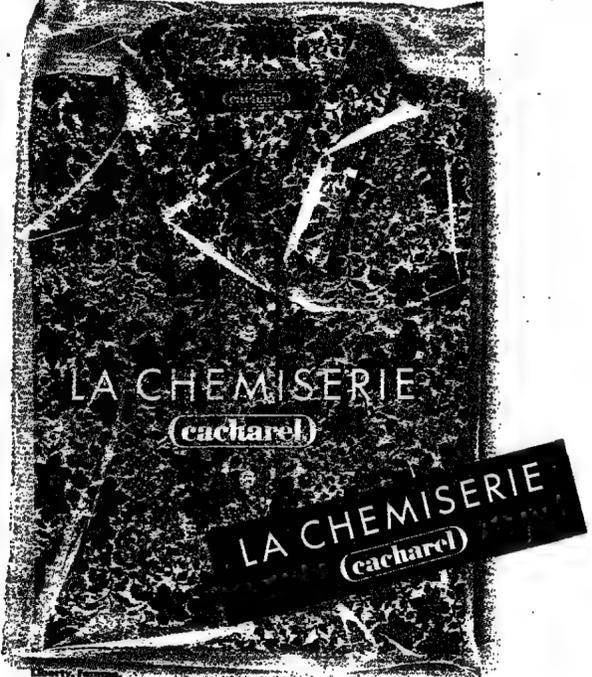
En novembre 1986, pour éviter les querelles de famille et les éventuels conflits de succession, M^{me} Francine Gomez avait cédé, pour 126 millions de francs, les 52 % des parts qu'elle détenait avec sa mère et sa tante dans Waterman au groupe américain spécialiste du rasoir. Elle avait cependant conservé les rênes de l'entreprise.

Avec 6 millions de stylos vendus, Waterman, qui emploie sept cent vingt-cinq personnes, a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 290 millions de francs et un résultat net de 21 millions de francs. Cette société a bénéficié du tonus de son PDG qui, à cinquante-six ans, est une figure du Tout-Paris politique et patronal. Aimant le ski, la cuisine et le jardinage, Francine Gomez est aussi électorale dans ses activités. Candidate aux élections européennes de 1984, élue conseiller général du Languedoc-Roussillon en 1986, elle est l'auteur d'un livre intitulé « On ne badine pas avec la politique ». Elle signait et apparaissait dans la publicité pour ses produits dans les magazines. Mais cette fouguese sans doute manquée de prudence en s'alliant avec un Goliath, financièrement majoritaire et dont elle n'était plus que la PDG salariée.

Il est vrai qu'elle ne pouvait pas prévoir que la cohabitation serait d'autant plus difficile à vivre qu'après avoir dépensé beaucoup d'argent pour se défendre contre les raiders, Gillette pourrait modifier sa stratégie en Europe. Il a déjà cédé la firme Dupont. Et en octobre dernier, le groupe américain avait annoncé la fermeture de son usine d'Amesey (Haute-Savoie). Après plusieurs semaines de polémiques, il avait décidé d'y renoncer. Il reste à savoir ce qu'il compte faire avec Waterman.

● Les assises du CNPF : rectificatif. — Dans l'article intitulé : « Le patronat revendique sa part dans la construction européenne » (Le Monde du 15 décembre), il fallait lire en haut de la troisième colonne : « Un troisième, géopoliticien à ses heures, réfléchit à la meilleure implantation des plates-formes logistiques [et non linguistiques] aux bordures des frontières... ».

Changez de Cacharel comme de chemise.



En cadeau* pour Noël, un coffret de stylos habillé comme des chemises.

* Dans certaines boutiques, pour tout achat d'une chemise Liberty, dans la limite des stocks disponibles.

La Chemiserie Cacharel a plus d'une adresse. Pour connaître la vôtre, téléphonez ou N° Vert 05 322 332.

سكننا من الأصل

Économie

ÉTRANGER

Premiers et timides succès contre la surchauffe en Chine

PEKIN
de notre correspondant

Tout en annonçant de premiers succès dans son effort pour calmer la surchauffe et freiner l'inflation, le gouvernement chinois connaît l'apparition de premières croissances d'énergie et de matières premières. Les chiffres publiés à la mi-décembre, jugés encourageants, ne font que conforter les autorités dans leur détermination à poursuivre les mesures d'« assainissement » décidées fin septembre.

La production industrielle a été ramenée, en rythme annuel, de 20,4 % en octobre à 17,4 % en novembre, selon les statistiques officielles. Les prix de détail pour les dix premiers mois de l'année sont en hausse de 17 % sur la période correspondante de 1987, un léger mieux, notamment dans les grandes villes, où octobre avait marqué un record avec une flambée des prix de 30 %. Pour conforter ce début d'amélioration, les prix de trente-six marchandises ont été replacés sous le contrôle de l'Etat, à Pékin, au début de décembre.

Cette tentative de reprise en main de l'économie se reflète surtout dans le gel de projets « non productifs ». Près de dix mille opérations, notamment dans la construction d'hôtels ou d'immeubles de bureaux, ont ainsi été remis à des jours meilleurs, selon le bureau des statistiques. Ils représentaient un investissement

global de 36,4 milliards de yuans (59 milliards de francs). Mais les responsables de ce bureau ont reconnu, mercredi 14 décembre, que les travaux continuaient sur un certain nombre de projets qui auraient dû être suspendus. La tâche des autorités est rude pour empêcher certains organismes de « dévier les directives gouvernementales ». Aussi le premier ministre, M. Li Peng, a-t-il brandi au début de décembre la menace de « mesures administratives » à l'encontre de ceux qui résistent encore d'obtempérer.

Il est en revanche difficile de connaître les conséquences de cette nouvelle rigueur pour les sociétés mixtes lancées avec des capitaux étrangers. Pékin reconnaît du bout des lèvres qu'il faudra revoir certains projets. La plupart passent dans le Sud. Mais les plus hauts dirigeants chinois se veulent rassurants pour les investisseurs étrangers qui ont signé des accords en bonne et due forme. Sans compter que le coup de frein donné à la construction risque de mettre au chômage, sans indemnité, un quart des vingt-quatre millions de travailleurs du bâtiment et en particulier des paysans embauchés sur des contrats à court et moyen terme.

S'il est trop tôt pour savoir si le gouvernement parviendra à ralentir durablement la machine économique, sa politique de refroidissement

fait d'ores et déjà apparaître des difficultés. Des pénuries d'acier dans l'automobile ainsi que de soie ont été signalées par la presse officielle, de même que de graves insuffisances dans la production d'énergie. Victimes des restrictions de crédits bancaires qui ont contraint des entreprises à fermer ou ralentir leur activité, la production d'engrais et de papier a chuté en novembre. Les autorités reconnaissent que leur plus gros problème est de parvenir à imposer leur volonté aux provinces, qui préfèrent assurer la croissance de secteurs à rentabilité rapide plutôt que ceux des transports ou des matières premières, aux retombées financières moins immédiates.

Drainer l'épargne

Autre obstacle, et non des moindres, la nécessité de drainer une épargne masquée. Inquiets de la nouvelle rigueur des autorités, les Chinois se ruent dans les banques et les bureaux de poste. Certains de ces derniers ont été saouffés par des clients mécontents du retard de l'Etat dans le paiement des versements. Plus de 8,6 millions de yuans de paiements ont été retardés. Pour rassurer les épargnants et réduire les bas de laine individuels, certaines banques ont été jusqu'à distribuer des biens de consommation, comme des téléviseurs en couleurs, et certains économistes plaident pour une hausse des taux d'intérêt sur les dépôts. Attirer les 200 milliards de yuans conservés en espèces par la population, soit environ la moitié de l'épargne des ménages, ne s'annonce guère aisé.

M. Bérégozov est favorable à la création d'un fonds de réserve européen

Après la décision prise par la Banque de France de ramener sensiblement ses taux directeurs, le ministre de l'économie, M. Pierre Bérégozov, a estimé jeudi 15 décembre, au cours d'un point de presse, que la France devrait connaître maintenant « une période de stabilité des taux ».

« Nous devons toutefois éviter la course à la hausse », même s'il existe actuellement « une reprise de l'inflation dans le monde, faible mais réelle, car le renchérissement du loyer de l'argent ne constitue pas un élément positif ».

Selon M. Bérégozov, la France et la RFA sont pour l'instant épargnées par cette accélération de l'inflation : « C'est pourquoi la France doit s'arc-bouter sur sa politique monétaire visant à consolider le franc ». Il a précisé le ministre : « Il n'est pas question d'accepter une réévaluation du mark ni une modification des parités du franc dans le SME ».

M. Bérégozov a par ailleurs indiqué qu'une réunion du groupe des sept pays les plus industrialisés (G7) pourrait avoir lieu en février.

Enfin, concernant la construction d'une Europe monétaire, M. Bérégozov a déclaré qu'il ne croyait pas, à court terme, à une monnaie unique : « Ce que je pense, c'est pouvoir obtenir une gestion commune de la part de l'ECU vis-à-vis du yen et du dollar », à travers, a précisé le ministre, un fonds de réserve européen qui, dans un premier temps, ne serait pas une banque centrale. Le comité Delors étudie actuellement ces questions, le gouverneur de la Banque de France, M. Jacques de Larosière, participe à ses travaux dont les résultats devraient être connus dans le courant du premier semestre 1989.

En resserrant la politique monétaire

La Bundesbank veut éviter de « manier la hache » plus tard

Jeudi 15 décembre, comme prévu, le conseil de la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) a relevé son taux Lombard porté de 5 % à 5,5 %, après une augmentation de même ordre en juillet dernier. Le Lombard est une avance faite aux banques, contre dépôt de titres (effets de commerce ou autres) qui leur permet de se refinancer à très court terme (1 à 10 jours). C'est un des moyens qu'utilise la Bundesbank pour influencer sur le loyer de l'argent en Allemagne et, par-là même, sur la distribution du crédit. L'autre moyen est représenté par les pensions à trente jours, dont le taux, traditionnellement inférieur à celui du Lombard, avait été relevé la veille au-dessus de 5 %, ce qui a motivé la décision de la Banque centrale allemande.

Cette dernière, par ailleurs, a laissé prévoir un resserrant de sa politique, en annonçant que l'objectif de croissance de la masse monétaire M3 pour 1989 était ramené à 5 % « environ », contre 6 % précédemment. Son président, M. Karl Otto Poehl, a rappelé que, en 1988, cet objectif avait été dépassé pour la troisième année consécutive : « Depuis 1985, l'économie a littéralement nagé dans l'argent », a-t-il déclaré, ajoutant que le double signal lancé aux marchés ne devait pas être dramatisé. « Une politique légèrement moins expansionniste n'est pas une politique restrictive. Mais nous voulons agir à temps avant que d'éventuelles attentes inflationnistes ne se développent et que dans quelques mois, nous soyons obligés de prendre la hache ».

M. Poehl a justifié les décisions de la banque par trois facteurs : une action restrictive est aujourd'hui

possible en raison de l'excellente conjoncture économique en RFA : « l'évolution des prix (1,6 % en rythme annuel) n'est plus aussi favorable qu'auparavant, même si le risque inflationniste reste limité » ; les taux montent un peu partout dans le monde, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Il a néanmoins précisé : « Notre décision ne signifie pas que la Bundesbank souhaite voir les taux monter. Lors de notre prochaine prise en pension d'effets commerciaux, nous allons proposer aux banques un taux fixe de 5 %, contre une fourchette de 5 % - 5,50 % précédemment ».

Interrogé sur un éventuel réajustement au sein du Système monétaire européen, M. Poehl a déclaré : « Les gouvernements français et allemands excluent tout ajustement monétaire. Il faut bien alors en tirer les conséquences ».

Pour la petite histoire, M. Poehl s'est déclaré « surpris » que M. Pierre Bérégozov, dans son point de presse du jeudi matin 15 décembre, ait laissé entendre que le taux Lombard allait être relevé, avant même que le Conseil ait pris sa décision.

Ce qui se passe en Allemagne et en Europe risque d'avoir des répercussions aux Etats-Unis, où la Réserve Fédérale, se sentant les mains plus libres, a laissé le loyer de l'argent au jour le jour (Federal Funds) monter à 8 3/4 % - 9 %, contre 8 1/2 % précédemment, ce qui rend possible, maintenant, un relèvement du taux d'escompte officiel porté de 6 % à 6,5 % en août dernier.

F. R.

TRANSPORTS

Six mois de retard pour le tunnel sous la Manche

Les présidents des cinq entreprises de travaux publics qui percent le tunnel sous la Manche se sont défendus, le 13 décembre, d'être responsables du retard « de cinq à six mois » enregistré dans le déroulement du chantier. MM. Francis Bouygues (Bouygues), Jean-Paul Parayre (Dumez), Georges de Buffevant (SIME Batignolles), Jean-Claude Jermine (SAE) et Serge Michel (SCE) ont expliqué à la presse qu'ils avaient rencontré un succès plus difficile que prévu avec des entrées d'essai très importantes. D'autre part, les tunneliers chargés de percer la craie y ont cassé certaines de leurs dents, puis l'évacuation des débris a été lente à mettre au point. En somme, des réglages un peu trop prolongés.

« Cela dit, les entrepreneurs ont très mal supporté les attaques de leur client et filiale, Eurotunnel, concessionnaire du tunnel, qui les a mis en demeure de respecter les délais et qui parle de leur infirmité, au mois de décembre, des pénalités de retard. M. Parayre a souligné que la mise sur la place publique de ce différend n'était pas très convenable et, en tout cas, contraire aux usages de la profession. Il a fait valoir que la lenteur de la mise en place de la deuxième augmentation de capital d'Eurotunnel avait provoqué un retard dans les commandes de matériels. Les cinq constructeurs s'apprêtent à discuter pied à pied des divergences qui les opposent à Eurotunnel, de la répartition des responsabilités, des pénalités et de la montée des coûts. Autrement dit, les disputes continuent pendant les travaux... »

« Les chemins de fer portugais à l'écartement européen. — Après l'Espagne, c'est au tour du Portugal de décider de réduire de 23 cm l'écartement de ses voies afin de se mettre aux normes du reste de l'Europe ferroviaire. La nouvelle voie ferrée Lisbonne-Madrid, qui doit

entrer en service vers 1995, sera la première à bénéficier de cet aménagement. Les chemins de fer portugais comptent réduire de vingt-cinq à quinze heures la durée du trajet entre Lisbonne et Paris grâce à cette réforme et à l'entrée en service de trains à grande vitesse.

Christian GAWALDA
Professeur à la Faculté de Droit de Paris
Correspondant permanent d'Unidroit (Rome).

Gilbert PARLEANI
Professeur à la Faculté de Droit de Clermont-Ferrand.

DROIT COMMUNAUTAIRE DES AFFAIRES

Préface du Doyen Riccardo MONACO
Président d'Unidroit (Rome)

A l'approche de 1992, le TRAITÉ destiné aux chefs d'entreprise confrontés aux problèmes juridiques de création et de fonctionnement de leur société dans le marché unique européen.

758 pages - 270 F (franco : 300 F)

27 place Dauphine 75001 PARIS **itec** 28 rue Soufflot 75005 PARIS

Le Parlement européen vote le budget 1989 de la CEE

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Lord Plumb, le président du Parlement européen, a signé, jeudi 15 décembre, le budget 1989 de la CEE à l'issue d'un vote qui recueille une écrasante majorité. Le plan de dépenses adopté porte sur un montant de 44,8 milliards d'écus (310 milliards de francs), soit 2,3 % de plus qu'en 1988.

Pour la première fois, les crédits destinés au soutien de l'agriculture sont en diminution par rapport à l'exercice précédent (- 2,5 %). Le poste agricole, avec 26,7 milliards d'écus (184 milliards de francs), reste tout de même le plus important : près de 60 % du budget général.

Les autres grandes masses concernent les fonds structurels (financement des actions sociales et régionales et des structures agricoles), avec 8,4 milliards d'écus (58 milliards de francs), et la recherche avec 1,2 milliard d'écus (8,4 milliards de francs).

En Grande-Bretagne Le chômage au plus bas depuis sept ans

Le taux de chômage est revenu à 7,5 % de la population active britannique en novembre, touchant 2,1 millions de personnes. Le chiffre le plus bas depuis sept ans. La baisse de 49 300 chômeurs en novembre est la vingt-huitième réduction mensuelle consécutive. Le département du travail précise, jeudi 15 décembre, que la productivité continue de progresser à un rythme rapide de 7 %, limitant les retombées inflationnistes des hausses de salaire. Pour sa part, le département du commerce et de l'industrie indique que les investissements en 1989 devraient augmenter de 10 % en termes réels.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
45-55-91-82, poste 4330

L'ÉCONOMIE DE DEMAIN EN AVANT-PRÉMIÈRE

RENDEZ-VOUS D'AVRIL, MAI, JUIN

BIAS MICROELECTRONICA '89	Automation, appareillage et micro-électronique	3 - 7 / 4
SALONE INTERNAZIONALE DEI SERVIZI	Banques - Assurances - Services Financiers	15 - 23 / 4
GRANDE FIERA D'APRILE '89	Foire Internationale Salons et secteurs spécialisés	15 - 23 / 4
EGDES '89	Promotion équestre	15 - 23 / 4
MIDO '89	Optique, Optométrique, Ophtalmologie	5 - 8 / 5
MA MIAD	Couture, Plomberie	6 - 10 / 5
STAR '89	Tissu d'aménagement, revêtements muraux, liège de maison	18 - 21 / 5
INTERNAZIONALE D'ARTE CONTEMPORANEA	Art	19 - 28 / 5
INTEL '89	Electrotechnique et électronique	25 - 29 / 5
CHIBIDUE	Articles-cadeaux, parfums et beauté-féminité	2 - 5 / 6
ESMA	Tricot	6 - 8 / 6
ESANAL	Machines et accessoires pour l'industrie du vêtement et du tricot	8 - 12 / 6
TECNOLOGIA	Aménagement des parts de verre, show-rooms, stands, vitrines et salles de Congrès	22 - 25 / 6

FIERA MILANO
Ente Autonomo Fiera Internazionale di Milano
Largo Domodossola, 1
20145 Milano (Italie)
Tel. (02) 49871
Telex 521360 EAFM I

LE POINT D'OBSERVATION PRIVILEGIE

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DU 16 DECEMBRE

Règlement mensuel											Cours relevés à 14 h 52						
Comptant	VALEURS	Cours	Précéd.	Dernier	%	Comptant	VALEURS	Cours	Précéd.	Dernier	%	Comptant	VALEURS	Cours	Précéd.	Dernier	%
3642	C.M.E. 3%	3698	3688	3690	- 0,24	1740	Deutsche Bank	1830	1840	1840	+ 0,56	1740	Deutsche Bank	1830	1840	1840	+ 0,56
1048	B.I.F. T.P.	1055	1055	1055	- 0,26	1830	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1830	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
1146	C.C.F. T.P.	1168	1168	1168	- 0,26	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
1076	Châ. Lyon T.P.	1089	1089	1089	- 0,26	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
1385	Rhône-Poul. T.P.	1457	1440	1448	+ 0,77	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
1530	St-Gobain T.P.	1587	1587	1587	+ 0,08	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
1271	St-Gobain T.P.	1285	1285	1285	+ 0,08	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
1274	Thomson T.P.	1291	1292	1292	+ 0,08	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
528	Accor	550	552	552	+ 0,18	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
525	Air Liquide	546	546	548	+ 0,35	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
2400	Alcatel	2425	2400	2400	- 1,03	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
1493	Alc. Suprem.	1570	1580	1580	+ 0,64	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
310	Al.P.F.	315	315	315	- 0,12	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
370	Alcatel	385	385	385	+ 0,26	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
2250	Ajcom. Pétro.	2160	2160	2160	- 0,26	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
570	Aurélien	555	555	555	- 0,72	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
1000	Aut. Suprem.	1025	1025	1025	+ 0,25	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
625	Aut. Suprem.	650	650	650	+ 0,38	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
370	Aut. Suprem.	385	385	385	+ 0,38	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
280	Aut. Suprem.	297	297	297	+ 0,61	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
880	Bell Inconn.	830	830	830	- 0,57	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
240	B.I.F. T.P.	250	250	250	+ 0,42	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
478	B.I.F. T.P.	485	485	485	+ 0,15	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
540	B.I.F. T.P.	570	570	570	+ 0,55	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
250	B.I.F. T.P.	270	270	270	+ 0,73	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
510	Bright-Star	515	515	515	+ 0,98	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
905	Bright-Star	885	885	885	- 0,22	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
820	Bright-Star	800	800	800	- 0,24	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
2180	C.E.S.	2070	2070	2070	- 0,48	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
2720	Compagnie S.A.	2520	2520	2520	- 0,74	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
575	Compagnie S.A.	555	555	555	- 0,35	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
64	R.P. France	71	71	72	+ 0,06	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
500	C.N.S.	500	500	500	- 0,00	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
2300	Comp. Gas. S.	2275	2275	2275	- 0,11	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
570	Comp. Gas. S.	525	525	525	- 0,93	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
2160	Comp. Gas. S.	2025	2025	2025	- 0,60	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
177	Comp. Gas. S.	172	172	172	- 0,28	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
130	Comp. Gas. S.	125	125	125	- 0,38	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
1000	Comp. Gas. S.	975	975	975	- 0,25	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
915	Comp. Gas. S.	875	875	875	- 0,46	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
380	Comp. Gas. S.	370	370	370	- 0,26	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
1870	Comp. Gas. S.	1845	1845	1845	- 0,13	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
360	Comp. Gas. S.	360	360	360	- 0,00	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
1270	Comp. Gas. S.	1255	1255	1255	- 0,12	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
1220	Comp. Gas. S.	1127	1127	1127	- 0,81	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
1020	Comp. Gas. S.	1020	1020	1020	- 0,00	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
178	Comp. Gas. S.	180	180	180	+ 0,11	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
345	Comp. Gas. S.	345	345	345	- 0,00	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
980	Comp. Gas. S.	980	980	980	- 0,00	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
325	Comp. Gas. S.	325	325	325	- 0,00	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
785	Comp. Gas. S.	785	785	785	- 0,00	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
880	Comp. Gas. S.	845	845	845	- 0,45	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
485	Comp. Gas. S.	450	450	450	- 0,70	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
185	Comp. Gas. S.	178	178	178	- 0,06	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56
480	Comp. Gas. S.	470	470	470	- 0,21	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56	1840	Deutsche Bank	1840	1840	1840	+ 0,56

Comptant (sélections)

VALEURS	Cours	Précéd.	Dernier	%
Obligations				
Emp. 6,50 % 77	125 01	125 01	125 01	- 0,00
Emp. 6,50 % 78/83	102 70	102 70	102 70	- 0,00
Emp. 6,50 % 79/84	105 36	105 36	105 36	- 0,00
Emp. 6,50 % 80/85	104 10	104 10	104 10	- 0,00
Emp. 6,50 % 81/86	100 43	100 43	100 43	- 0,00
Emp. 6,50 % 82/87	107 78	107 78	107 78	- 0,00
Emp. 6,50 % 83/88	110 10	110 10	110 10	- 0,00
Emp. 6,50 % 84/89	111 70	111 70	111 70	- 0,00
Emp. 6,50 % 85/90	113 80	113 80	113 80	- 0,00
Emp. 6,50 % 86/91	107 80	107 80	107 80	- 0,00
Emp. 6,50 % 87/92	111 80	111 80	111 80	- 0,00
Emp. 6,50 % 88/93	111 80	111 80	111 80	- 0,00
Emp. 6,50 % 89/94	108 50	108 50	108 50	- 0,00
Emp. 6,50 % 90/95	108 50	108 50	108 50	- 0,00
Emp. 6,50 % 91/96	108 50	108 50	108 50	- 0,00
Emp. 6,50 % 92/97	108 50	108 50	108 50	- 0,00
Emp. 6,50 % 93/98	108 50	108 50	108 50	- 0,00
Emp. 6,50 % 94/99	108 50	108 50	108 50	- 0,00
Emp. 6,50 % 95/00	108 50	108 50	108 50	- 0,00
Emp. 6,50 % 96/01	108 50	108 50	108 50	- 0,00
Emp. 6,50 % 97/02	108 50	108 50	108 50	- 0,00

حکذا فی الأصل

Le Monde

Table with 7 columns: ÉTRANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, CULTURE, ÉCONOMIE, SERVICES, TÉLÉMATIQUE. Lists various news items and their page numbers.

A l'Assemblée nationale
Pas de motion de censure après le recours à l'article 49-3

L'opposition ne déposera pas de motion de censure après le recours jeudi 15 décembre par M. Michel Rocard à l'article 49-3 de la Constitution...

M. Balladur préconise la poursuite des privatisations

Pour le premier colloque organisé le 15 décembre par son Association pour le libéralisme populaire...

Trois « casques bleus » irlandais de la FINUL enlevés au Liban du sud

Trois soldats du contingent irlandais de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) ont été enlevés...

Advertisement for LA VOGUE clothing store, located at 38, bd des Italiens (près Opéra).

Advertisement for E. KHANH clothing store, located at 1, rue Pierre-Lescot, 75001 Paris.

Au sommet de Casablanca
M. Mitterrand met en garde les pays africains contre la « marginalisation » de leur continent

L'idée admise dans les sommets annuels franco-africains, dont le quinzième devait se terminer vendredi 16 décembre à Casablanca...

Pas de complément d'information dans l'affaire Michel Droit

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a confirmé, le 15 décembre, l'ordonnance rendue le 12 octobre par M. Philippe Boiffin...

M. Bernard Tapie condamné pour diffamation envers M. Guy Teissier

La huitième chambre du tribunal de grande instance de Marseille a condamné, vendredi 16 décembre, M. Bernard Tapie...

Advertisement for MICHEL SWISS perfumes and accessories.

Advertisement for RAPATRIÉS: Indemnité complémentaire.

Sur le vif
Refuges

Cette semaine, plusieurs de nos hebdo. L'Obs, Elle, se font l'écho d'un phénomène enregistré depuis quelques années aux États-Unis...

Pas de complément d'information dans l'affaire Michel Droit

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a confirmé, le 15 décembre, l'ordonnance rendue le 12 octobre par M. Philippe Boiffin...

M. Bernard Tapie condamné pour diffamation envers M. Guy Teissier

La huitième chambre du tribunal de grande instance de Marseille a condamné, vendredi 16 décembre, M. Bernard Tapie...

Advertisement for MICHEL SWISS perfumes and accessories.

Advertisement for RAPATRIÉS: Indemnité complémentaire.

Le prix Pierre-Mille est décerné à Françoise Chipaux

Le prix Pierre-Mille a été décerné pour l'année 1988 à notre collaboratrice Françoise Chipaux...

Mach. écrire poche (?) chez Duriez

Canon, Sharp, Brother. XIRA PLATES (- 5 cm d'épaisseur) poids plume (- 3 kg)...

Authentique! Précisez VOLVIC.

« A mes amis qui, comme moi, sont en quête d'authenticité, je parle souvent de VOLVIC... »

Advertisement for PIANOS DAUDÉ.

Advertisement for PIANOS DAUDÉ.

Le prix Pierre-Mille est décerné à Françoise Chipaux

Le prix Pierre-Mille a été décerné pour l'année 1988 à notre collaboratrice Françoise Chipaux...

Mach. écrire poche (?) chez Duriez

Canon, Sharp, Brother. XIRA PLATES (- 5 cm d'épaisseur) poids plume (- 3 kg)...

Authentique! Précisez VOLVIC.

« A mes amis qui, comme moi, sont en quête d'authenticité, je parle souvent de VOLVIC... »

Advertisement for PIANOS DAUDÉ.

Advertisement for PIANOS DAUDÉ.

Large vertical advertisement on the right side of the page, featuring various products and services.